projet éolien

yves BARTHOIS
24 juillet - 0h 09

Personne à ce jour n'est capable de certifier que les éoliennes avec leur bruit et leurs infrasons sont sans danger pour l'être humain.
Protégeons nos enfants qui sont notre avenir et notre bien le plus précieux. En plus de leur maladie ne venons pas en rajouter d'autres.
PAS D'ÉOLIENNES SI PRÈS DES HABITATIONS DES ENFANTS MALADES.

Les requins de la finance passez votre chemin.

Yves Barthois

Principe de précaution.

martine.meissonnier@
24 juillet - 10h27

Monsieur le commissaire enquêteur,
Je n'arrive pas à le croire... Alors qu'à 10 kms de là des petits enfants sont entre la vie et la mort et que le parc éolien de Sainte Pazanne est suspecté, je n'arrive pas à le croire, un département, une commune, un promoteur ont l'indécence de proposer une nouvelle enquête publique....
Je n'arrive pas à le croire, c'est dans ce monde que nous vivons, où l'humain ne compte pas face à des intérêts financiers pour une fausse solution écologique.
Pas la peine de donner des arguments contre l'éolien, tous ceux qui veulent bien se pencher sur le sujet savent que c'est une vaste hypocrisie, que rien n'est vrai dans les bienfaits qui sont évoqués, bien maladroits d'ailleurs pour qui est un peu averti, mais comme disait le sinistre Goebbels en d'autres temps: "Plus le mensonge est gros, mieux il passe".....
Aujourd'hui, Monsieur, vous avez une lourde responsabilité, votre fonction est cruciale car vous pouvez l'utiliser pour préserver des vies.
Vous pouvez redonner à ces parents dans le malheur un peu d'espoir en ne jouant pas l'indifférence comme tous les services de l'Etat en dessous de tout. Le principe de précaution est la seule réponse à cette enquête publique indécente et révoltante. Faire comme si de rien n'était, ignorer la souffrance réelle pour des biens ou une considération matérielle dans un univers surfait où tout peut être balayé demain par un COVID justicier c'est d'une tristesse pitoyable.
Demain c'est sûr il faudra rendre des comptes mais les petits ne seront plus, ils seront couchés pour toujours à l'ombre de ces machines industrielles qui, à l'autre bout du monde font mourir d'autres petits pauvres qui exploitent les matériaux rares destinés à ces éoliennes symboles d'avenir sous la bannière verte de nos pays fiers de se dire industrialisés alors qu'ils sont asservis par la lobbytomie.
Monsieur le Commissaire enquêteur, vous avez une lourde responsabilité....
Je vous prie d'agréer toute ma considération.
Martine Meissonnier

témoignage
x

Etienne Guéry
24 juillet - 9h41

Quand un promoteur éolien veut dégager les agriculteurs
Témoignage d'Etienne Guéry, Maine et Loire, Commune de Tillières
Je m'appelle Etienne Guéry et je suis agriculteur à Tillières dans le Maine et Loire. Je veux témoigner aujourd'hui pour montrer à toute la population que les promoteurs éoliens sont prêts à tout pour installer leurs machines, au mépris des agriculteurs, au mépris de la santé des gens, au mépris de ceux qui sont installés sur les terres depuis des centaines d'années. C'est mon cas : ma famille exploite notre ferme depuis trois générations.
Aujourd'hui, j'exploite le GAEC familial avec mon frère et ma mère. Nous avons des bovins, et aussi des poules.
En 2015, un promoteur a réalisé une enquête publique pour implanter des éoliennes au plus proches de nos stabulations (les étables) : certaines à 170 mètres ; d'autres à 200 mètres. A ce niveau de proximité, nous avons expliqué au commissaire enquêteur qu'aucun animal ne pourrait survivre en bonne santé, et que nos poules allaient cesser de pondre. Le commissaire s'est rendu sur place, il a vu les bêtes, il a vu notre lieu de travail. Mais il a seulement indiqué sur le rapport : « hangar agricole ». Il a quand même dû vraiment mal regarder, parce que 300 bovins, avouez que ça ne passe pas inaperçu. Il a pourtant donné un avis favorable pour la construction des éoliennes, comme s'il n'y avait pas âme qui vive sur les terrains voisins.
Nous avons donc décidé de faire appel de cette décision. Alors, la filiale du promoteur (des investisseurs allemands) s'est déplacée pour nous parler, pour essayer de nous faire changer d'avis. Mais nous avons maintenu notre appel…
Vous trouvez déjà ce récit scandaleux ? Eh bien vous n'êtes pas au bout de vos surprises. Pour le promoteur, nous devenions franchement gênants pour ses affaires. Il savait bien entendu qu'à la minute où les machines seraient mises en route, nos bêtes tomberaient comme des mouches, surtout à cette distance. La solution ? Nous faire disparaître !! Donc, ils ont cherché à nous dégager.
Voici comment ils s'y sont pris : en 2016, je devais faire renouveler mon habilitation ICPE : il s'agit d'un document qui autorise ou non notre exploitation. C'est l'Etat qui donne cette habilitation. Les promoteurs ont été informés que j'étais en train de renouveler le document, et ils s'y sont opposés en donnant deux arguments :

- 1. Le bâtiment d'élevage allait générer une perte économique pour le parc éolien à venir. Ah bon ? Mais ….comment dire…qui était là avant ? L'agriculteur ou l'actionnaire allemand ?
- 2. Les nuisances olfactives générées par les fumiers de bovins allaient gêner les ouvriers qui seraient en charge de massacrer les champs alentour pour couler les 1500 tonnes de béton prévu pour chaque éolienne.

C'en était trop. Nous avons donc placé des panneaux sur une route très passante : Nantes-Cholet. Ça les a fait reculer, pour l'instant ils ont retiré leur plainte parce qu'ils n'aiment pas quand on s'en prend à leur belle image.
D'ailleurs, pour finir, je voudrais adresser un mot aux promoteurs au cas où ils liraient mon témoignage. L'industrie éolienne est arrivée dans nos champs par des accords de propriétaires terriens en majorité agriculteurs, ou héritiers du monde agricole. La révolte de ce monde agricole pourrait sonner le glas de cet envahissement destructeur et méprisant. Sachez que nous, les ruraux, si on a cédé une 1ère fois à vos pressions, on ne se fera pas avoir 2 fois.

Avis pour enquête projet éolien Rouans

ASEPA Association

24 juillet - 22h10

Madame, Monsieur,

Je me permets de répondre à votre enquête publique concernant le projet éolien de Rouans. En effet, nous sommes très inquiets au **niveau national** des 20 cancers pédiatriques avérés sur ce secteur.
Il est choquant que les projets éoliens continuent d'émerger malgré les soucis de santé sur les animaux d'élevage et les enfants (et adultes aussi).
Pourquoi l'Etat n'applique t-il pas le principe de précaution et ne lance t-il pas une étude épidémiologique réalisée par un cabinet d'**experts scientifiques indépendants**. Aurions nous peur des résultats.
Il est certain que les câbles à haute tension (si peu et mal enfouis) et les infrasons générés par les pales des aérogénérateurs industriels passant devant les mâts sont un réel problème pour la santé publique des ruraux encerclés par ces engins.
Afin de prouver ceci je vous invite à consulter la page de prévention de la médecine du travail ci-après:
https://www.officiel-prevention.com/dossier/sante-hygiene-medecine-du-travail-sst/lutte-contre-le-bruit/la-prevention-des-risques-professionnels-des-infrasons
La médecine du travail déclare les infrasons comme risques professionnels.
Ce document date de février 2015 alors je peux vous dire que depuis 2015 d'autres études sur les infrasons ont vu le jour.
La scientifique Mariana Alvès Perreira qui travaille sur les infrasons depuis 30 ans nous dit que ce qui impacte le plus sur la santé c'est la longueur d'exposition aux infrasons. S'il n'y a pas de récupération biologique pour le corps humain, les cellules seront atteintes de façon irrévocable générant de multiples symptômes (voir le syndrôme éolien reconnu par l'académie de médecine).
Elle nous dit aussi que les infrasons des éoliennes sont aéroportés à 20 km. On peut même détecter des fréquences d'éoliennes à 30 kilomètres.
Le corps humain peut supporter des infrasons bien entendu, les volcans et tremblements de terre en génèrent mais la prolongation de l'exposition (et donc la faible récupération biologique) sont déterminants dans l'altération des cellules.

Franchement, arrêtons de dire qu'il y a un effet "nocebo". Il me semble que les vaches ne consultent pas de pages Facebook!
Dans le monde entier, des scientifiques travaillent sur les infrasons et il n'est pas compliqué de trouver des informations et surtout des résultats d'études sérieuses.
Ne nous voilons pas la face, maintenant 2 choix s'offrent à vous, soit vous répondez en faveur d'un business qui n'a que faire de la santé humaine et animale (c'est une affaire de gros sous on le sait bien, au détriment des petits), soit vous pouvez êtes doté d'une conscience humaine, devenez un(e) héro(ïne) et arrêtez le carnage afin que l'on respecte un peu la liberté des ruraux qui ne veulent pas de ce type d'industrie à leur porte.
Pourquoi n'attends t-on pas de voir les premiers résultats de la fusion nucléaire en

2025 au lieu de se jeter sur une énergie inefficace, destructrice de biodiversité, polluante, et dangereuse pour la santé. La fusion nucléaire est très prometteuse, pas de CO2, peu coûteuse, pas de danger pour la biodiversité... je vous invite à regarder cette courte vidéo si vous pouvez prendre 4 minutes de votre temps: https://www.youtube.com/watch?v=uReLoEAiHOw

Si je peux me permettre Madame ou Monsieur le Commissaire Enquêteur, la "balle est dans votre camp", il me semble que lorsqu'il y a autant d'enjeux humains, c'est aussi un cas de conscience professionnelle.

Pour votre information, cette correspondance sera envoyée également à tous les adhérents de notre association et nous suivrons donc avec un intérêt particulier les résultats de votre enquête depuis notre région dévastée par 2 guerres mondiale et une invasion d'éoliennes 50 ans après. Nous pleurons ce désastre pour notre beau pays.

Veuillez accepter, Madame, Monsieur le Commissaire Enquêteur nos sincères salutations.

Mme Sabine ALLAN
Présidente ASEPA

Association de Sauvegarde de l'Environnement de Plessier de Roye et ses Alentours
109 rue Saint Jean
60310 Plessier-de-Roye
07 77 22 16 62
Page Facebook
Pétition Non aux Eoliennes Plessier - Lassigny - Canny - Roye

mon observation sur le projet de parc eolien de Rouans

Trincal
24 juillet - 23h58

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je suis consternée de voir que partout en France, les promoteurs éoliens s'évertuent à rendre notre France laide et ceci grâce à l'argent public faramineux investi dans cette énergie absolument pas verte.

Polluante (des airs, des sols) non pilotable, non recyclable, intermittente, ayant des conséquences graves sur la santé (infrasons générateurs de pb cardiovasculaires, d'insomnies, acouphènes, dépressions, désocialisations etc;.), l'énergie d'origine éolienne ne présente aucun intérêt pour les riverains qui subissent leurs conséquences souvent impuissants. Le principe de précaution préconisé par l'académie de médecine n'est pas respecté !

La manoeuvre est toujours la même : les sociétés comme Boralex vont voir en catimini des propriétaires de parcelles, leurs font miroiter quelques milliers d'euros par an, voir voir les maires et leurs donnent un peu plus des miettes du gateau pendant qu'ils empochent des millions d'euros qui vont enrichir les fonds de pension américains, canadiens et ou chinois. Boralex a déjà oeuvré en haute Loire mais s'est heurté au refus du commissaire enquêteur et du préfet sur le projet de Saint Jean de Nay et de ally-Mercoeur (Haute-Loire également). maintenant ils attaquent sur un projet à Siaugues sainte marie. llez sur le site de notre association horizon siaugues.org, vous vous sentirez moins seul.

Jusqu'à quand allons nous supporter cela ? Lisez Fabien Bouglé et Antoine Waechter qui viennent de publier sur le sujet.

Unissons nous pour ne pas laisser détruire nos campagnes, nos oiseaux, dévaloriser nos maisons, attaquer notre santé.

Mettez ce promoteur éolien dehors, tout de suite, monsieur le commissaire Enquêteur. Vous en avez le pouvoir ! La population n'en peut plus. Et elle a plein d'idées beaucoup plus vertueuses, plus respectueuses de l'environnement et plus protectrice des humains.

Merci.

Dr Marie-Hélène Germain-Trincal

pédopsychiatre (Lyon)

Non aux eoliennes à rouans

bilal benfodda
24 juillet - 20h37

Non a l implantation d un nouveau parc éolien a rouans!!!!
Bloise Bénédicte

enquete.parc.eolien.rouans

denis.bitschene
24 juillet - 12h43

Bonjour,
Il faut arrêter de construire ces parcs éoliens qui sont les verrues infernales de nos campagnes. Ce n'est en aucun cas une solution à la transition écologique (machines peu fiables et fonctionnant par intermittence) , seulement le moyen d'enrichir les prédateurs d'argent, facilement gagné, sur le dos des contribuables (obligés de payer) que nous sommes . Merci d'ouvrir les yeux, d'être objectif sur un système onéreux, de faible durée ,non pérenne et non pas remplir la bourse des profiteurs étrangers souvent. Arrêtez de dilapider notre patrimoine.
Cordialement

Denis Bitschené
2 rue de la fontaine
70150 Chenevrey-Morogne

(aucun objet)

Dominique PILET
24 juillet - 18h21

Bonjour

Voici mon avis défavorable parc éolien de Rouans à titre personnel et également au titre de LMR le mouvement rural ex Cpnt. a l'heure ou sur une commune proche dans le pays de Retz de nombreux enfants sont malades sans connaitre les véritables causes, il est urgant d'appliquer un principe de précaution. Sur la commune concernée il existe déjà un parc ainsi qu'un projet d'agrandissement.

Nous pouvons également faire état de la défiguration de nos paysage, du cout exorbitant de ces machines, de l'impossibilité de recycler les pâles puisqu'elles finissent dans d'immenses fosses communes.

Merci de tenir compte de ces avis

dominique PILET
14 le treil
44270 MACHECOUL
06 23 92 19 65
02 40 02 23 11

PAU, vendredi 24 juillet 2020

Eddie PUYJALON
Président de LMR
27 rue Cheval Bayard
33240 CUBZAC-LES-PONTS

Monsieur le Commissaire enquêteur

Objet: *Enquête d'utilité publique projet d'implantation* éolien de ROUANS*,*

Monsieur le Commissaire enquêteur,

C'est au titre de président du Mouvement de la ruralité (LMR) que je réponds à l'enquête publique. Mon mouvement et moi-même sommes engagés depuis très longtemps dans le suivi du développement des énergies renouvelables en France et en particulier sur celle de la très controversée énergie éolienne.
Sollicité par de nombreux citoyens sur le projet de Rouans j'ai pu aussi conforter ma position en rencontrant les habitants du canton de Nozay, je me suis déplacé chez les exploitants agricoles et les riverains et recueilli de nombreux témoignages qui ne peuvent rester aujourd'hui lettre morte.

Sur Nozay par exemple, vous devez savoir que la plupart des riverains étaient favorables à l'arrivée des éoliennes, mais ce n'est qu'après la mise en fonctionnement du parc qu'ils en sont devenus hostiles. Tous ont désenchanté au fur et à mesure du temps, et aujourd'hui ils vivent tous un véritable calvaire. Il n'y a rien d'anormal à qu'ils soient attachés à leur qualité de vie, mais surtout soucieux de leur environnement, de leur santé, celle de leurs proches et de leurs animaux. Force est de constater qu'il y a dans ce secteur un véritable problème sanitaire et manifestement une mise en danger de la vie d'autrui, une atteinte à l'environnement et une contamination de l'environnement, des hommes et des animaux.

Nous sommes en présence d'un grave cocktail de nuisances, aux conséquences sanitaires
Insupportables pour toute forme de vie et on est au-delà du simple trouble de voisinage. Infrasons pulsés, champs électromagnétiques, contamination aux terres rares, c'est un ensemble d'éléments qui vient frapper les habitants et les animaux dans la zone concernée.
Problèmes d'acouphènes, membres endormis au réveil, picotements, nuits blanches, sensation de courant électrique dans le corps, tachycardie, électrosensibilité, mortalités bovines, etc. Il y a là, de quoi interroger le représentant de l'État que vous êtes sur la nécessité de trouver la où les sources de contamination, d'effets sanitaires et des propagations des éléments cités.

Face à la grandeur des mortalités bovines, aux pathologies ressenties par les habitants, aux cancers pédiatriques recensés qui ont débuté en 2015, soit très peu de temps après l'implantation du premier site éolien et sa mise en service sur Ste Pazanne.
un principe de précaution devrait être la règle avec un avis défavorable pour cette nouvelle implantation..

Je vous invite à consulter ce site *(https://lafailleestdanslepre.wordpress.com/)* où vous pourrez visionner la mort de bovin dans d'atroces souffrances et bien d'autres témoignages Il n'est pas normal qu'il ait fallu attendre 5 ans après les premières alertes, pour qu'un ensemble de riverains soit invité à prendre rendez-vous au service de pathologies environnementales du CHU de Nantes, et qu'à la lecture des résultats attestant des symptômes propres aux CEM (Champs Électromagnétiques), il ne se passe rien.

Qu'aujourd'hui, face à une longue exposition, les résidents expliquent ressentir du courant électrique dans le corps et qu'ils sont parfois tellement forts qu'ils dorment maintenant sur des couvertures de survie, voire avec plusieurs toiles anti-ondes, ayant même essayé d'isoler au mieux leurs habitations avec des mises à la terre diverses. Hélas, aucune de ces solutions n'est venue à bout de leurs symptômes (décharges électriques dans les jambes, le bas ventre, entraînant des courbatures dans les membres, au coucher et un mal-être permanent doublé d'une angoisse sur un risque mortel pour eux et ceux qui leur sont chers).

Une angoisse bien compréhensible lorsque ces habitants voient les reportages sur les souffrances et les mortalités animales plongés dans les mêmes configurations qu'eux. Ils sont en droit de se poser des questions et d'interpréter ces situations avec inquiétude. Si les animaux meurent, quid des conséquences humaines ?

Dans le cadre de ses actions, l'association toxSeek Urgence, a procédé à des analyses toxicologiques sur les cheveux de 4 membres de la famille de monsieur Didier Potiron et le comité scientifique toxSeek, présidé par le Dr Sadeg, a identifié un profil de contamination aux métaux et terres rares pour 2 personnes.

Ce profil de contamination avait déjà été trouvé dans le cadre de son action avec le collectif "Stop aux cancers de nos enfants" à Sainte Pazanne. Pour autant, après de nouvelles analyses, le laboratoire a noté que ce profil pouvait disparaître ou apparaître.

D'autre part, le laboratoire a testé des vaches et des veaux de l'élevage de Mr Potiron. Les analyses toxicologiques de leurs poils ont révélé que 2/3 des animaux présentent une contamination aux métaux 2 fois supérieure à la moyenne d'une population d'animaux témoins supposés sains (élevage à 8 km de l'exploitation de Mr Potiron). La structure de contamination des animaux est identique au profil de contamination humaine. Je crois savoir que l'association toxSeek Urgence prévoit, très rapidement, de lancer un programme de recherche lié à ce profil de contamination. De même, le lait non seulement les exploitants voient une baisse catastrophique de la production de lait, mais le restant devient impropre à la consommation !

De plus, de nombreux rapports scientifiques ont mis en évidence la nocivité des infrasons pulsés. Je peux aussi citer l'exemple des enfants atteints du syndrome d'asperger qui ne peuvent plus vivre à proximité d'éoliennes, ne peuvent plus partir en vacances en famille

dans les départements mités par les parcs éoliens et dont les structures d'accueil ne peuvent plus organiser des sorties natures dans ces zones-là pour eux.

Autre source de danger potentiel est celle de l'ingestion des particules de terres rares et de la contamination des hommes et des animaux. Quels sont les effets sur leur santé (des personnes et des animaux contaminés aux terres rares et soumis à la présence de champs électromagnétiques)?

Devant la catastrophe sanitaire et environnementale du parc des 4 seigneurs de Nozay, l'Etat semble se diriger vers un changement d'exploitation conscient de la gravité des faits.

La question se doit d'être posée ! (vidéo sur https://tinyurl.com/ulh6dgn)

Alors, pour tous ces éléments portés à votre connaissance, il m'apparaît indispensable d'emmètre un vais défavorable pour un projet qui va rajouter des impacts sanitaires insupportables à une population et un environnement déjà fortement impacté localement.

Je vous remercie par avance de bien vouloir prendre en compte ma demande, et vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Eddie PUYJALON
Président national LMR

LMR Le Mouvement de la Ruralité – 245 Bd de la Paix – BP 87546 – 64075 PAU CEDEX

A L'ATTN DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

franckgirard1
24 juillet - 18h52

Bonjour,
Stop à l'Eolien industriel qui défgure nos campagnes.
Ce mode de production d'électricité fatal, intermittent, variable ne règle pas le problème des émissions de carbone pour lutter contre le réchauffement climatique.
Selon J Aubert (dans son rapport monter avec l'avis de la CRE) le coût de l'eolien se monte à entre 72 et 90 Mds d'€ pour une part dans la consommation finale d'électricité de 7 % en 2019.
Un bien piètre resultat.
Sur les risques sanitaires, l'application du principe de précaution devrait avoir priorité tant que des études scientifiques n'ont pas écarté le doute sur les risques encourus par les riverains. Je rappelle que l'Académie de Médecine avait préconisé un éloignement de 1500 m. Règle qui est appliquée au R-U par exemple.
Je passe sur les impacts écologiques, les 1500T de bétons nécessaires, le recours aux terres rares, la tension sur les métaux, les 500 à 600 l d'huile pour la lubrification, l'emploi de gaz SF6 dans les systèmes Hautes Tensions, la nécessité de créer une ligne haute tension supplémentaire pour le raccordement au poste de distribution sur le réseau, l'impact sur la faune et la flore...
Il faut trouver d'autres sources de production aux impacts négatifs.
Bref non à ce parc supplémentaire.
Cordialement.
Franck Girard.
85120.

enquête publique sur le Parc Eolien de Rouans

Luc Desmouliere
24 juillet - 11h15

Un jour, il y aura un procès de Nuremberg pour le scandale des éoliennes industrielles…

Moratoire immédiat !

Luc Desmoulière
Janaillat Creuse où il y a un projet de 6 éoliennes de 150m sur une crête à 500m d'habitations avec famille, enfants vieillards
288 prévues sur tous les points hauts d'un département d'élevage bovin à forte vocation touristique, cherchez l'erreur !

Maxime Averty
Ste Pazanne

A Monsieur le commissaire enquêteur.

<u>Objet</u> : Demande d'arrêt du site éolien de ROUANS

Monsieur le commissaire enquêteur,

<u>D'un point de vue personnel :</u>

Écologiquement ce projet futur de parc éolien sur Rouans est un gâchis de terres nourricières cultivables pour nous et nos animaux.
Restons pragmatique à qui va profiter les intérêts financiers ?
Sur une échelle de 1 a 10, je ne peux continuer à soutenir un tel projet, je préfère vraiment aider les habitants de par ce soutien.
Quel est la valeur de notre Vie ?
Arrêtons d'avoir les yeux fermés sur des projets d'une telle envergure.

<u>Je soutiens le collectif STOP AUX CANCERS DE NOS ENFANTS :</u>

Tous les documents illustrant nos propos ont été envoyés au maire de Rouans, déposés en mairie en dossier papier et envoyés par mail au commissaire enquêteur par le collectif.

Pourquoi ne sommes-nous pas en accord avec l'implantation d'autres éoliennes sur le Pays de Retz ?

En aucun cas il ne s'agit d'être des anti-éoliens, cependant, sur notre secteur, il y a concomitance de facteurs (dont les éoliennes) qui dégradent fortement la santé et favorisent les **cancers pédiatriques**.

<u>Les champs électromagnétiques et radon :</u>

Dans un article d'Ouest France sorti le 9 février 2020, Jean-Yves Grandidier, patron du groupe français Valorem, indique que les maladies signalées *« se manifestent surtout sur un sol granitique".*

Là où sont implantées les éoliennes sur tout notre secteur, le sol est incontestablement granitique.

Il est à noter que notre territoire est situé sur des failles. Nous avons d'ailleurs régulièrement des mouvements de la terre, accentués par de nombreuses carrières situées à proximité immédiate du projet de site éolien.

Ce sol fissuré et fracturé est en zone fortement humide. Les problèmes de conduction électrique et des champs magnétiques générés dans les sols sont quasi constants et provoquent des phénomènes vibratoires importants aptes à provoquer des problèmes sanitaires déjà évoqués et des remontées de radon. Pour rappel, nous sommes en zone 3, seuil maximum de remontée de radon. Il n'est d'ailleurs mentionné, à aucun moment, la présence de radon sur le projet du site éolien.

Les forages effectués lors des fondations fissurent d'autant les sols, ce qui peut avoir pour conséquence de modifier et perturber les passages d'eau et nappes phréatiques.
Le passage des câbles électriques haute tension, enterrés dans ces sols, avec failles humides, sont de ce fait extrêmement conducteurs des champs électromagnétiques.

Les champs électromagnétiques sont reconnus par le Centre International de Recherche contre le Cancer (CIRC appartenant à l'OMS) comme facteurs de risques de leucémies pédiatriques dès lors qu'ils sont situés entre 0,2 et 0,4 micro tesla.

Dans son dernier rapport d'avril 2019 *(Cf Avis de l'ANSES saisine n° 2013-SA-0038) ,* Il est indiqué que :

- *« d'après l'ensemble des données disponibles sur les effets sanitaires de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences, les travaux d'expertise collective permettent de conclure à un effet possible de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences sur la leucémie infantile, même si les études publiées après 2010 retrouvent moins fréquemment ce lien » (page 6/15 document 2) ;*

- *« l'association entre l'exposition aux basses fréquences et l'apparition de leucémies infantiles a été mise en évidence dans des études épidémiologiques ayant estimé l'exposition aux champs électromagnétiques par la distance aux lignes » (page 10/15 document 2).*

Les infrasons :

Nous vous signalons que les éoliennes, en plus des ondes électromagnétiques, génèrent des infrasons inaudibles à une distance pouvant aller jusqu'à 20kms.

Qu'est-il prévu pour les conséquences sanitaires liées aux infrasons ?

Ont-ils été pris en compte ?

Cas concrets et témoignages

Site éolien des 4 seigneurs :

Nous tenons à rappeler les difficultés rencontrées par Mme Bouvet et M. Potiron sur leurs exploitations de Nozay et Puceul au nord de notre département. Les conséquences de l'éolien sur la qualité et quantité de lait produite, sur la santé de leur cheptel et sur leur propre santé sont connues de tous, notamment de notre préfet de Loire-Atlantique et de nombreux députés.

Pour rappel, il est envisagé un arrêt de ce parc éolien. Cet arrêt permettra d'affirmer et confirmer les conséquences sur la santé animale et humaine (déjà démontrées par un arrêt antérieur suite à une panne générale sur le site éolien).

Ce sol autour de Nozay, où se situe ce site éolien des 4 seigneurs, est également granitique, avec des failles humides.

Les cas de cancers pédiatriques recensés ont débuté en 2015, soit très peu de temps après l'implantation du premier site éolien et sa mise en service sur Ste Pazanne.

Témoignages recueillis par Sioux Berger :

« Quand les éoliennes cessent de fonctionner, nos vaches vont bien »
Témoignage de Ludovic Ossedat, agriculteur dans l'Allier

Je m'appelle Ludovic Ossedat, et je suis agriculteur à La Prugne, dans l'Allier. Je suis installé en GAEC avec mon frère dans la ferme familiale. Avant nous, mon père et mon grand-père s'occupaient de l'exploitation. A Mousserin, notre hameau, nous n'avons jamais eu de problème avec la santé de nos vaches, jusqu'à l'arrivée du parc éolien, il y a une dizaine d'années : 8 aérogénérateurs, le plus proche à 540 mètres. Depuis, lorsque leurs machines fonctionnent et qu'il y a du vent, nos vaches ne vont pas bien et notre lait n'est plus de bonne qualité. Nous avons des contrôles vétérinaires 3 ou 4 fois dans le mois, et c'est sans appel…quand il y a du vent…notre lait ne vaut plus rien…. Ce sont nos vaches laitières qui sont le plus impactées, car elles restent autour de la ferme, pour la traite. Les autres, surtout l'été, partent pour l'estive dans de petites parcelles que nous possédons loin du parc, et elles vont beaucoup mieux.
Moi, je n'ai rien à cacher : je dis simplement ce que je vois et ce que je constate. Mais ça n'a pas l'air d'être le cas de tout le monde ….
Le plus étrange, dans cette affaire, c'est quand même l'attitude du promoteur éolien. Il y a quelques années, on a protesté parce que le bruit des éoliennes est infernal. Pour dormir, bon courage, c'est l'enfer. Alors les promoteurs ont envoyé une société indépendante pour faire des mesures sur le bruit. Ils ont bien insisté pour nous expliquer que c'était une boîte indépendante qui allait mesurer les décibels. D'ailleurs, ceux qui sont venus poser les micros ont bien confirmé, les vendeurs d'éoliennes sont leurs meilleurs clients. Jusque-là, tout avait l'air très clean… sauf que…Pendant les 3 semaines où les micros sont restés posés, eh bien les aérogénérateurs sont bizarrement restés à l'arrêt. Toutes les éoliennes étaient immobiles, on avait appuyé sur la touche off…donc, bien sûr, pas un bruit….et bien entendu, la fameuse société indépendante a conclu qu'il n'y avait aucun problème…et, pendant tout le temps de cette expérience, nos vaches se portaient brusquement beaucoup mieux, et notre lait était au top de sa qualité….étrange, pas vrai ?

Eoliennes : les nouvelles vaches folles – Janvier 2020
Témoignage de Philippe Marchandier Mazinghien (59)

Je m'appelle Philippe Marchandier, et je suis éleveur et agriculteur. Je cultive du blé, du maïs, et j'élève des vaches allaitantes. Je me suis installé en 1990, et tout allait bien jusqu'à la construction de la ligne à haute tension à proximité de mon étable, en 94. Ma production de lait a baissé, puis ça s'est stabilisé. Pour l'installation de la ligne, on ne nous avait pas demandé notre avis, et pour les éoliennes non plus. Elles sont sorties de terre il y a peu, comme ça, sans qu'on nous en informe. Il y en a 5 en tout, dont une à 800 mètres de ma stabulation. Et depuis, mon troupeau est décimé. Dès qu'ils ont mis en route ces foutus aérogénérateurs ça a été la catastrophe. D'Avril à Août, j'ai perdu 50 000 litres de lait par rapport à ma production d'avant. Et en septembre, quand j'ai commencé à rentrer les bêtes, ça a été pire. En tout, 20 veaux sont morts. Et la semaine dernière, 7 de plus. Ils ne veulent plus téter, et ils se laissent mourir. J'essaie de rester auprès d'eux pour les aider, et je les veille jusqu'à minuit dans l'étable, mais ils sont faibles, ils se mettent à tousser, à avoir des diarrhées. J'ai eu aussi des avortements. En tout, 7 sont mort nés. Alors je rachète des vaches pour tenter de sauver mon exploitation. Elles arrivent en pleine forme, et puis elles perdent peu à peu du poids. J'ai fait venir un spécialiste, il a testé l'électricité qui circule dans le bâtiment. Il y a 12 volts sur les piquets. Normalement, ce devrait être 0,5 volts….
C'est sûr, avec toutes les nappes d'eau qu'il y a dans le coin, et le ruisseau pas loin, comment voulez-vous que toutes ces installations électriques ne nous causent pas de mal.
Je regarde mes bêtes, ça me désole de les voir comme ça. Elles ont en permanence le poil piqué, ; c'est-à-dire qu'il est dressé sur leur tête au lieu d'être lisse…et puis je pense qu'il y a pire encore et ça nous attend tous. Je ne sais pas ce qu'ils mettent dans ces machines, mais depuis qu'elles sont là je n'ai pratiquement plus de naissances de mâles. Que des femelles. Si ça perturbe à ce point les naissances, ça veut dire qu'à terme il n'y aura plus aucune vie là en dessous. Aujourd'hui j'essaie de trouver une autre stabulation pour préserver ma santé et celle de mes bêtes. Mais franchement, est-ce à moi de partir ? On nous pourrit la vie, on nous chasse, et ensuite on ira proposer du lait venu de l'étranger aux consommateurs français qui pensent que tout ça c'est écolo. C'est l'écologie, ça, de faire crever les bêtes et de fermer les yeux sur ce qu'il se passe réellement ?
Bientôt, je n'aurai plus rien à perdre, car j'aurai tout perdu. Je ne vais pas pouvoir tenir longtemps comme ça, à la longue, je vais mettre la clef sous la porte. Mais au moins je ne me serai pas tu. On est en train de détruire des régions entières, et si nos vaches sont malades, si elles avortent, si elles ne mettent pas de mâles au monde, si les veaux meurent, ça je peux vous le dire, nous aussi, les humains, nous allons avoir des problèmes. Je ne suis pas un scientifique, mais mon travail et mes bêtes je les connais, et je peux vous dire que ce n'est pas normal….

Des vaches folles dans le Morbihan : un agriculteur condamné au silence – Février 2020
<u>Témoignage de Jean François Letrionnaire, agriculteur dans le Morbihan (56)</u>

Je m'appelle Jean-François Letrionnaire et j'ai osé parler. Je vis dans le Morbihan depuis toujours, et je travaille sur notre exploitation familiale depuis 25 ans. Pendant toutes ces années, j'ai pris au total 3 semaines de vacances. La ferme, mes animaux, c'est toute ma vie. Et pourtant aujourd'hui je dors dans ma voiture. J'ai tout perdu, et, comme je n'ai vraiment plus rien à perdre, je veux bien parler pour faire entendre la voix de tous les agriculteurs qu'on condamne au silence. C'est ce qui m'est arrivé. Voici mon histoire.

Dans l'élevage, on peut dire que j'ai vraiment eu de belles années. 1999 a été la meilleure. J'élevais des vaches de race Holstein, et j'ai été primé deux fois au salon de l'agriculture, en 95, et 99. J'ai reçu également d'autres prix régionaux. Bref, qu'on ne vienne pas me dire que je ne savais pas m'occuper de mes bêtes. Et puis, peu à peu, j'ai basculé en enfer. Tout a commencé en 2014-2015.

Dans le Nord du département, je ne savais pas qu'on était en train de construire des parcs éoliens à tout va. Je ne pouvais pas le savoir, puisque je ne les voyais pas ! Plus de 150 machines ont été peu à peu mises en route. Et moi, j'ai vu mon troupeau dépérir. Ma production de lait s'est mise à baisser sans raison. J'ai reçu la visite de l'inspection sanitaire, la DDPP, qui m'a reproché de sous alimenter mes bêtes. On m'a demandé de me remettre en question, on a commencé à me soupçonner de maltraitance animale.
J'ai alors essayé de chercher ce que je faisais de mal, j'ai revu les rations de nourriture, j'ai fait analyser l'eau. Mais rien n'y faisait. Mes vaches semblaient atteintes par une sorte de folie. Impossible de les faire rentrer dans la stabulation. Et lorsque je leur ouvrais les portes, elles se précipitaient au dehors avec une telle violence qu'elles se montaient les unes sur les autres en s'écrasant, comme si une force invisible les avait poussées au dehors. Le soir, je ne pouvais pas les traire à l'heure habituelle. Impossible ! Vers 18 ou 19 heures, elles étaient comme folles. Je devais accomplir mon travail à 11 heures du soir, ou à minuit. Est-ce que ça correspondait à un pic de production électrique ? Est-ce que ça passait par le sol et les failles d'eau, ou par les airs ? Je ne sais pas. Ce que je sais c'est que certaines génisses se jetaient sur les parois des mangeoires. J'ai même retrouvé des veaux avec les pattes coincées dans le métal, comme s'ils s'étaient débattus sans raison apparente avant de mourir.
En 2018, j'ai perdu 6 vaches en un seul week-end. Alors j'ai fait venir chez moi plusieurs spécialistes des champs électromagnétiques. Ils m'ont tous répondu la même chose : « les ondes viennent de là-bas, c'est plus au Nord, tous ces parcs éoliens ». J'ai trouvé cela curieux, puisque c'est loin, et pourtant, lorsque je quitte ma ferme le matin pour aller boire un petit café et acheter le journal, je me suis rendu compte que je n'entendais plus ce bourdonnement permanent dans ma tête, une sorte de bruit sourd dans mon cerveau. Comme mes bêtes, j'ai l'impression d'être une pile électrique qui se charge et qui se décharge lorsque je m'éloigne de ma ferme.

Les inspecteurs de la DDPP sont revenus, et j'ai commencé à leur en parler de mes soupçons et des spécialistes que j'avais consultés. Et là, ça s'est très mal passé. Non seulement ils ne m'ont pas écouté ; mais ils m'ont fait placer en garde à vue pour maltraitance animale. On a saisi chez moi 47 de mes vaches. Ils m'ont fait payer la pension des animaux enlevés : 12000 euros. Et ils m'ont ordonné de payer une amende de 5300 euros. Quand ils ont revendu mes bêtes, je n'ai bien entendu rien touché.
Alors j'ai tout fait pour que mes vaches aillent mieux, elles étaient en plein air en permanence, bien nourries, mais le mal était toujours là, et je ne pouvais pas empêcher cette mort lente de mon troupeau.
Le 15 mars 2019, ils sont revenus. Et cette fois ils ont pris la totalité de mon bétail. 160 vaches. Motif : maltraitance, et cette fois on m'a dit : » vous les nourrissez trop ». J'ai dû payer 90 000 euros de pension, et une amende. IL me restait …mes yeux pour pleurer. Bien entendu, les animaux ont été vendus et je n'ai rien touché pour cette vente. Et comme la fois précédente, je suis resté toute une journée en garde à vue. On n'a rien écouté de ce que j'avais à dire sur les ondes, les champs électromagnétiques, le fait que chacun des aérogénérateurs contient un aimant permanent de plus de 600 kg, pour faire tourner les pales…Je suis resté très calme, mais ils n'ont rien écouté. J'ai refusé de signer le procès-verbal, qui était un tissu de mensonge. Non, je n'ai pas maltraité mes bêtes. Et mon travail je l'aime.
Aujourd'hui je suis placé en liquidation judiciaire.
Les juges qui m'ont accusé de tout cela sauront un jour qu'ils ont fait une belle erreur. Parce que peu à peu, tout cela va se savoir. Vous qui vivez dans les villes, vous ne vous sentez sans doute pas concernés. Mais nous, les agriculteurs, nous voyons bien qu'il y a un problème, et qu'on n'a pas

vraiment intérêt à ce que ça se sache. Plantez des éoliennes partout dans les campagnes, ajoutez-y la 5 G, et vous n'aurez plus rien à manger, c'est moi qui vous le dis. Avec toutes ces ondes, on touche au vivant en profondeur, et quand le scandale éclatera, ce sera trop tard pour vos enfants.

Mes vaches dorment le cul en l'air et ma boussole indique 3 Nords différents - Février 2020
Témoignage de Stéphane Le Béchec, Allineuc, Bretagne. (Côtes d'Armor)
Je m'appelle Stéphane le Béchec, et quand on me demande si je suis éleveur ou agriculteur, je réponds : « Ni l'un ni l'autre, je suis paysan. Je suis celui qui aime son pays, sa terre, et son métier». Et devenir paysan, pour moi, ça a toujours été un rêve de gosse. Autrefois j'étais menuisier charpentier, artisan du bois. J'ai parcouru la France pour construire des maisons, j'ai même participé à la restauration de l'Olympia en 95, c'est vous dire si on est loin des champs et des élevages. Alors, lorsque je me suis établi en tant que paysan, il y a 4 ans, j'entendais bien travailler comme le faisaient les anciens, je voulais un élevage en pleine nature, sans pesticides et engrais chimiques, avec le veau sous la mère, comme il y a 50 ans.
Bien sûr, quand j'ai racheté la ferme, on ne m'avait pas dit qu'il y aurait des problèmes. J'étais un peu comme Jean de Florette qui débarque et qui cherche sa source…sauf que…les problèmes ne sont pas venus de la source, ils sont venus des infrasons, de l'électricité et des ondes. Oh ! il ne m'a pas fallu longtemps pour m'apercevoir qu'il y avait un énorme souci, d'une gravité…planétaire…
J'ai démarré en 2016 : le premier janvier, j'appelais déjà le vétérinaire, et le 3 janvier une de mes vaches mourait. Caillot de sang dans l'intestin…voilà ce qu'on m'a dit. Plus tard, j'allais m'apercevoir que cette date du 1er janvier était loin d'être le fruit du hasard…Mais à ce moment-là j'ai seulement pensé « courage, tu débutes, ça peut arriver ».
Sauf que… j'ai très vite compris que ça ne venait pas de moi. J'en ai eu rapidement la preuve, puisque lorsque j'achetais une bête qui fournissait 35 litres de lait, dès le surlendemain, elle ne donnait plus que 25 litres. Et puis c'était toujours le même scénario : elle ne buvait pas assez et elle dépérissait… Un jour, je venais d'acquérir une vache, elle s'est couchée à peine descendue du camion, et elle ne s'est plus jamais relevée. Elle était comme paralysée par le sol.
Alors j'ai commencé à faire des recherches, j'ai fait analyser mon fourrage …mais rien d'anormal. De toute façon, ça ne pouvait pas venir de la nourriture, puisque j'avais des troupeaux dans quatre champs différents, et au même moment, certaines mouraient d'un coup. C'était donc lié à une zone géographique précise, et non à ce que je leur donnais à manger.
Et puis au mois de mai tout s'est accéléré. On venait de passer à la 4G dans le secteur et j'ai observé que mon troupeau se comportait de plus en plus bizarrement. Une vache, ça dort toujours la tête au Nord. Pas besoin d'avoir 20 ans d'expérience pour le savoir. Les miennes dorment la tête au Sud, à l'Ouest, à l'Est…incompréhensible…pour en avoir le cœur net j'ai placé dans mon étable 3 boussoles différentes : pas une ne m'indique le même Nord. 3 Nords différents pour un même lieu !
Si la boussole est folle, la vache l'est encore plus. Dans les prés, je les regarde s'allonger, elles se couchent avec le cul en l'air, dans le sens de la pente. Vous ne verrez jamais une vache en bonne santé dans une position pareille, c'est un animal qui sait ce qui est naturellement bon pour son transit !
Et leur folie ne s'arrête pas là : lorsque j'étale du fourrage dans le champ, mes bêtes mangent tranquillement jusqu'à une certaine zone, et là soudain elles s'arrêtent, comme frappées par une barrière invisible. Et puis, une à une, elles dépérissent et refusent de boire.

Bien entendu, j'ai fait venir le véto, et on m'a dit tour à tour « vous les nourrissez trop », puis « vous ne les nourrissez pas assez »…..mais de toute façon, dans mon troupeau, j'ai des vaches trop

maigres et des vaches trop grosses, sur un même pré. Toutes ont le poil hérissé. Toutes ont des problèmes dans leur sang. Certaines crèvent d'hémorragie en plein champs et le sang pisse par les mamelles.
Alors j'ai fait venir des géobiologues, et ils ont constaté que ma ferme est totalement cernée. Pour que vous compreniez mieux, j'ai réalisé un petit croquis. Imaginez une horloge. Ma ferme est au centre. A midi, c'est le Nord…celui que mes vaches ont perdu…à 14 h, il y a une antenne relais, à 16 heures, un poste de distribution électrique, à 18 heures et à midi, deux lignes électriques de 20 000 volts qui traversent cette horloge de part en part, à 20 heures, une autre antenne relai, à 10 heures, un autre poste de distribution électrique, et à 11 heures, un parc éolien et des aimants gros comme une locomotive dans chaque machine…
J'ai poursuivi mes observations et j'ai constaté que la mort de mes vaches correspond pile poil aux pics de consommations électriques, et aux compteurs heures creuses heures pleines. J'ai pris des notes, et non, je ne suis pas fou : mes animaux sont branchés sur le monde moderne…Plus étonnant encore : ils meurent toujours le week-end…et oui, le week-end les gens ne sont pas au boulot, ils sont chez eux, ils se regardent tranquillou un petit film en streaming, ils téléphonent, ils font tourner une machine, et hop, dans mon sol, dans la terre, je mesure 1 volt 100 en courant continu …et je peux vous dire qu'au-dessus de 40 millivolts, aucune vache ne boit, aucune ne survit à long terme…
Le pire, c'est pendant les vacances scolaires. Du 20 décembre au 6 janvier 2020, c'est le moment des fêtes. On se retrouve autour d'un bon dîner, on s'envoie des selfies et on allume le four…pendant ce temps, mes vaches ne se sont pas couchées une seule fois. Un autre exemple ? Le 26 décembre 2016 j'en ai perdu 4. Le 2 janvier 2017, j'en ai perdu encore 2. Six en deux jours.
Bien entendu, je ne suis pas resté les bras croisés. J'ai convoqué tout le monde. Les services vétérinaires, la laiterie, j'ai mis tous ces spécialistes autour d'une table pour en discuter. Sauf que…on a estimé qu'il n'y avait pas de sujet de débat. Le bétail crève mais il n'y a rien à discuter. Pourquoi ? Tout simplement parce que le mal dont souffre mes vaches n'existe pas. Un peu comme si en 1950 vous aviez affirmé vous-même devant des spécialistes que vous avez un cancer à cause de l'amiante. Le juge qui vous écoute enlève ses lunettes, lève les sourcils, et vous dit que vous pouvez déposer toutes les plaintes que vous voulez, elles seront classées sans suite, puisque vous dénoncez quelque chose qui …n'existe pas. Et bien entendu, on m'a menacé de me saisir mon troupeau pour maltraitance animale…
Aujourd'hui je regarde le noyer centenaire qui pousse à côté de ma ferme. IL meurt, et les sapins autour végètent. Au pied du vieux noyer, un professionnel a mesuré du 60 hertz. En France, la lumière, c'est du 50 hertz, et là, on est carrément au-dessus….faites pousser vos plantes vertes au milieu d'un champs d'ampoules allumées et vous m'en direz des nouvelles.
Aujourd'hui j'observe la nature : la rivière, les flaques, les fleurs, et je ne vois ni grenouilles, ni escargots, ni têtards, ni abeilles, mes vaches sont en hypothermie, et mes génisses sont stériles. J'ai des vertiges, j'ai froid en plein été, des acouphènes, des nausées, les bras qui picotent en permanence. Le vivant se meurt mais en ville on ne le voit pas…
C'est un désastre, mais il n'existe pas. Au Nord, on va planter prochainement d'autres éoliennes. Et la 5G arrive. Tout cela va passer par le sol, par les failles d'eau, par les lignes électriques…et s'abattre sur ma ferme.
Pourtant, je ne regrette pas le choix que j'ai fait devenir paysan. J'ai toujours su que j'aimais la terre. Si je parle aujourd'hui, si je parle demain, et demain encore, je sais que je peux aider. Et c'est ce que je veux faire à présent. Parler, continuer à observer, pour qu'enfin le vivant ne soit plus étouffé par le monde du business.

Les abeilles victimes des éoliennes – Mars 2020

Je m'appelle Daniel Dutour et je suis apiculteur en Normandie depuis 20 ans. J'ai suffisamment d'expérience et de ruches pour avoir un œil critique sur ce qu'il se passe actuellement.
Je tiens aujourd'hui à témoigner, même si je sais que nous avons rarement le dernier mot : nous, les petits exploitants, « petits terriens » comme je nous appelle. La plupart du temps, tous les moyens sont bons pour nous faire taire.
Voici ce que j'ai constaté sur mon exploitation.
Début juin 2019, cinq éoliennes de 145 mètres de haut ont été mises en route autour de chez moi, à une distance de 700 mètres de mes ruches.
Habituellement, la vieille reine est poussée par les abeilles et l'essaim forme une boule compacte à quelques mètres de la ruche. Cet été là, l'essaimage ne s'est pas du tout passé normalement après la mise en route des éoliennes : la moitié des insectes de la ruche a bien essaimé, mais elles ne se sont pas regroupées, elles étaient comme déboussolées, c'était comme si vous aviez donné un coup de pied dans l'essaim. Les abeilles se sont retrouvées posées un peu partout dans ma cour et dans notre haie, sans parvenir à créer un nouvel essaim.
Il faut savoir que les abeilles ont une façon de communiquer bien à elles : elles se parlent entre elles notamment par les vibrations et des infrasons imperceptibles pour nous, entre 0 et 500 HZ. Ce mode de communication est très important notamment entre les ouvrières et la reine. Mais lorsque des éoliennes de plus de 100 mètres de haut se mettent à tourner, ces aérogénérateurs émettent des infrasons de mêmes fréquences et les abeilles ne peuvent plus communiquer… Alors, que fait-on ?
Je rappelle que les abeilles sont cruciales pour la survie de l'humanité et qu'elles sont déjà mises à mal par bon nombre de polluants. Mais si on ajoute à cela des aérogénérateurs partout dans les campagnes, il n'y aura bientôt plus d'apiculteurs…ni d'abeilles…
Personnellement, en tant que « petit terrien », je n'ai qu'une seule chose à dire aux industriels de l'agriculture et des campagnes : arrêtons le massacre. Lorsque de belles études prouveront que nous avions raison, il sera trop tard.

Confinée au pied des éoliennes : la double peine - Mars 2020
<u>Témoignage de Sophie Peyron</u>

Je m'appelle Sophie Peyron, et j'habite en Thiérache, dans l'Aisne. C'était une région paisible où il faisait bon vivre, avant l'apparition des aérogénérateurs. Il en pousse actuellement des centaines autour des habitations, et nos campagnes sont transformées en zones industrielles Aujourd'hui, comme tous les Français, je suis assignée à résidence. Comme tous les français, je ne peux plus sortir, je ne peux pas m'enfuir… Et bien entendu je respecte ce confinement à la lettre, pour nos soignants et pour faire barrière à ce maudit virus.
Sauf que …depuis l'installation des éoliennes tout autour de ma maison, j'ai commencé à ressentir des migraines, et des bourdonnements permanents dans les oreilles. Je me suis mise à avoir également des douleurs sur le poumon droit, dès qu'il y avait du vent. Je suis allée faire un scanner. Le radiologue m'a dit que j'avais une inflammation permanente. Loin de chez moi, loin des éoliennes, l'inflammation disparait. Elle réapparaît dès que je reviens et dès que les aérogénérateurs se mettent à tourner. En fonction de mon état de santé je peux vous dire sans regarder par la fenêtre si les machines sont en route ou pas !
Bien entendu, les nuits sont devenues infernales. Avant le confinement, j'avais donc pris l'habitude de fuir de chez moi en cas de vent. Je partais à 20 km, je dormais dans ma voiture pour soulager

mon corps, ou j'allais parfois dormir chez ma mère, à 25 kms de là, pour avoir au moins des nuits paisibles..
Plus je roulais, plus je m'éloignais et plus la douleur s'estompait.

Mais nous voilà confinés en enfer. Je suis obligée de subir les infrasons nuit et jour. Je n'en peux plus de lutter contre ces ondes basse fréquence qui me détruisent.
La seule façon que j'ai trouvée pour me protéger un peu, c'est de me réfugier dans la cave avec mon chien. J'y ai monté une toile de tente pour avoir un peu moins froid. La maison est ancienne, et la cave humide, glacée.
Pourquoi suis-je condamnée à dormir dans un cachot ? Quelle faute ai-je commise pour devoir endurer une peine aussi terrible ?

J'ai cherché à joindre un acousticien de l'ARS mais il m'a dit qu'il ne pouvait rien pour moi, ni pour les autres habitants de nos villages qui vivent la même souffrance que moi. Il est habilité pour tester les sons audibles, mais pas ceux qui ne s'entendent pas. Mon mal est donc invisible et inexistant aux yeux de la loi. Pourtant, dans les usines, une loi protège la santé des ouvriers contre les infrasons. Mais nous qui vivons à demeure au pied des machines, personne ne nous entend.

Les Géobiologues :

Nous sommes en contact avec des géobiologues qui sont tous formels : il ne peut pas y avoir d'autres sites éoliens sur notre secteur, les facteurs de risques sot trop importants compte tenu du contexte sanitaire.

Nous sommes, de plus, surpris de ne pas voir dans le dossier de VOLOREM les conclusions des géobiologues intervenus en 2016 et 2017 sur le site.

Il est indispensable d'avoir accès au contrat pour savoir quelles ont été les questions de VALOREM posées aux géobiologues et les réponses de ceux-ci.

D'autres sujets qui posent question…

Danger projection de débris :
Dans un tableau du projet VALOREM, il est mentionné que pour les voies de circulations, les débris peuvent être projetés à 200 mètres, or au moins 2 éoliennes sont à 60 mètres des routes.

Devrait être pris en compte *«une canalisation de gaz nécessitant un recul de 183 m pour l'implantation d'éolienne »,* or a priori, Sur le plan et tableau le risque d'explosion est évalué jusqu'à 200 m.

Devrait être pris en compte également : *« Des secteurs situés à moins de 500 m de zone urbanisables à destination d'habitation à éviter pour l'implantation d'éoliennes »*
Le hameau les Landes se trouve à 550 m et Chatton ainsi que la Mulonnière se trouvent à 590 m, certes dans la zone à moins de 500 m, mais les risques demeurent tout aussi élevés.

Cout de démantèlement

La loi prévoit un coup de démantèlement par l'exploitant de 50 000 €.
Ce coût est sous-estimé, Le cout réel de démentiellement est d'environ 400 000 €.
Le surcoût est toujours à la charge du propriétaire du terrain ou de la commune.

Avis de l'armée de l'air consultée en 2013 :

Extrait :

« Du point de vue des servitudes radioélectriques, une partie de votre projet se situe dans les 20 - 30 km du radar Défense de Corcoué-sur-Logne (…), soit en zone de coordination à partir de l'altitude de 87 mètres NGF.
(….) En effet, un nombre trop important d'éoliennes dans le même secteur angulaire du radar serait de nature à augmenter les perturbations induites sur celui-ci (…).
En cas de construction, compte tenu de la hauteur totale hors sol des éoliennes, un balisage "diurne et nocturne" devra être mis en place conformément à la règlementation en vigueur. En conséquence, je vous invite à consulter la direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest située à Bouguenais (44) afin de prendre connaissance de la technique de balisage appropriée à votre projet.
Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.

Cet avis n'était que consultatif et ne valait pas autorisation. Y a-t-il aujourd'hui un avis favorable de l'armée ?

L'immobilier

Ce projet aura un impact négatif sur la valeur immobilière des habitations à proximité.
Suite à une étude de la mairie de Saint Mars de Coutais, le constat a été identique : *« (1) Le dossier ne fait pas mention de l'indemnisation des propriétaires situés à proximité immédiate du périmètre d'implantation des éoliennes (500-1000 mètres), en effet, ce parc est de nature à dévaloriser la valeur foncière des immeubles. »*

Plan de Raccordement électrique :

Aucune information n'est donnée sur le lieu de passage des câbles enterrés de chaque éolienne et entre chacune des éoliennes et le trajet au futur raccordement.

Manque de transparence de l'enquête publique :

Le 16 juillet dernier, nous vous interrogions par mail, sur le fait que les avis de l'enquête publique ne soient pas rendus publiques.
Votre réponse : *« Les observations adressées par voie informatique à l'adresse dédiée pour cela ne sont pas consultables sur internet, puisque je suis la seule personne habilitée à recevoir et consulter ces mails.*
Ces observations sont toutefois consultables dans le registre d'enquête de la mairie, au même titre que les observations annotées directement sur le registre et les courriers adressés en mairie.
Les mails reçus sur l'adresse dédiée figurent donc dans une chemise spécifique insérée dans le registre. Pour information, 5 mails ont été reçus jusqu'à présent. »
Il fallait donc se déplacer en mairie, sans avoir la certitude que tous les avis, qui ne sont pas imprimés en temps réel, soit disponibles.
Ces avis sont, depuis ce week end, consultables.

Pour conclure….

Monsieur le Maire de Rouans, lorsqu'il nous avait reçu en mairie, nous avait confié que son programme concernant le site éolien, consistait à garantir aux rouansais et rouansaises, une fois les éoliennes en place, un suivi de la santé humaine, des nuisances sonores, mais rien n'a été prévu pour contrôler les champs électromagnétiques.

Une fois le site éolien en place… il sera trop tard. Ce site ne doit pas voir le jour, c'est aujourd'hui une nécessité et de votre responsabilité de prévenir et d'assurer la santé de la population.

Depuis 2015, il ne se passe pas 6 mois sans qu'un enfant ne déclare un cancer sur notre territoire.

Il n'est pas question de dire que l'éolien déclenche à lui seul des cancers chez les enfants, mais il est important de le prendre en compte comme un facteur de risque supplémentaire réel dans ce cumul d'expositions qui fragilise la santé de nos enfants.

Certaines communes ont pris conscience de l'urgence, le conseil municipal d'une commune voisine, Saint Mars de coutais a émis le 09 juillet un avis défavorable au projet de parc éolien de Rouans, certaines de leurs constatations sont identiques. D'autres communes suivent cette tendance.

En connaissance de quoi, nous vous alertons et avertissons fortement, votre responsabilité est en jeu. Nous vous demandons impérativement l'application du principe de précaution qui aurait déjà pu antérieurement être appliqué et mis en œuvre.

Vous l'avez compris, nous sommes déterminés, **la santé de nos enfants est notre priorité.**

Nous vous prions, de recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur, nos considérations distinguées et respectueuses.

Le Collectif Stop aux Cancers de nos Enfants.

Projet de parc Eolien de Rouans - Enquête publique

Rendez vous avec le Commissaire enquêteur le vendredi 24 juillet 2020 en mairie de Rouans

Commentaires et requêtes d'habitants de Port Saint Père

Commentaires et requêtes d'habitants de Port Saint Père

- Remarques sur le document de synthèse « Dossier d'autorisation environnementale - Note de présentation non technique » produit par Valorem,

- Remarques globales sur le projet de parc éolien de Rouans ouvert le 24 juin 2020
  - Non pertinence du territoire du projet,
  - Bénéfice exclusif à la commune de rouans, nuisance à la commune de Port Saint Père

- Souhaits des requérants

Remarques sur le document de synthèse « Dossier d'autorisation environnementale - Note de présentation non technique », produit par VALOREM

Il nous est apparu important, en première impression, de faire part de nos remarques factuelles sur le document de synthèse présenté par VALOREM avant d'évoquer nos éléments de fonds,

- Page de couverture : dès la première page, la photo montre une situation idyllique : aucune d'habitation, c'est faire abstraction des quelques 40 à 50 maisons dans la zone « pénible », entre 500 m et 1.000 m des éoliennes,
- Page 1 : il est évoqué la concertation avec « Communes », au pluriel : en fait seule la commune de Rouans a concerté ! C'est un petit pluriel …
- Page 2 : la page 2 présente la carte d'implantation des éoliennes : il en ressort nettement une implantation des éoliennes à l'extrémité Est de la commune de Rouans, paradoxalement, plus près du bourg de Port Saint Père que de celui de Rouans. La plus proche est à 50 m de la limite communale de Port Saint Père, la plus lointaine à 900 m ; le bourg de Rouans est à plus de 5.000 m de la plus proche, celui de Port Saint Père à 4.000. Les éoliennes E3 et E7 sont même dans une zone du territoire de Rouans pénétrant dans le territoire de Port Saint Père. Les contraintes actuelles d'usage des sols autour des éoliennes conduisent à des restrictions sur Port Sain Père importantes, plus de 10 hectares. Le document « Etude d'impact », partie 1, page 26, montre clairement qu'une zone du territoire de Rouans, d'une altitude plus élevée que celle du projet, aurait été plus favorable à l'implantation d'éoliennes ; elle aurait eu pour inconvénient d'être située plus proche du bourg de Rouans …

Remarques sur le document de synthèse « Dossier d'autorisation environnementale - Note de présentation non technique », produit par VALOREM

- Page 3 : les enjeux patrimoniaux sont globalement jugés modérés …. Merci pour les maisons situées sur Port Saint Père à 800 m de la plus proche des éoliennes pour le Moulin de Chappe et 650 m pour le Moulin de Briord et le Pâtis Briord,
- Page 3 : le balisage diurne et nocturne est évoqué, comme un point réglé pour satisfaire l'aviation civile et l'armée de l'air … mais son impact sur les maisons à 650 m ne l'est pas lui !
- Page 3 : le fait que la commune de Port Saint Père n'ait pas souhaité l'implantation d'éolienne est évoqué …. Mais cela n'empêche pas d'en implanter une à 50 m et une autre à 100 m de la limite communale, dans une partie du territoire de Rouans pénétrant dans le territoire communal de Port Saint Père !
- Page 10 : dans la synthèse des impacts, pour le Thème « Milieu humain » et le sous-thème « Population et habitat », il est noté un enjeu « Faible », pour les effets du projet « Aucun » et le niveau d'impact avant mesure est « Nul » ; cela parait pour le moins faire peu de cas des habitants de Port Saint Père dont la proximité des maisons est évoquée dans les points précédents.
- Page 10 : ce sont les habitants de Port Saint Père les plus concernés par tous les impacts qui se trouvent sous le vents dominants comme le trahissent les points d'impacts décidés par Valorem. Les mesures de bruit par exemple sont pour les 2/3 sur Port Saint Père : 8 sur Port Saint Père contre 4 sur Rouans !

Remarques sur le document de synthèse « Dossier d'autorisation environnementale - Note de présentation non technique », produit par VALOREM

- Page 10 : Il n'est pas fait mention des effets stroboscopiques en fin de journée pour les habitants de Port-Saint-Père situés à l'Est. Une simulation sur la photo ci-jointe serait révélatrice pour préciser le « pénible » évoqué (au lieu des photos idylliques présentées dans le projet). Par ailleurs les habitants de Port-Saint-Père situés à l'Est, sous les vents dominants, seront soumis à des perturbations d'écoulements d'air non évaluées.
- La ligne d'éoliennes Nord sera située entre le soleil et le Moulin de Briord ….. Sur la photo elle créera une ombre solaire sur le Moulin ….. Avec un effet stroboscopique …

Remarques sur le document de synthèse « Dossier d'autorisation environnementale - Note de présentation non technique », produit par VALOREM

- Page 10 : par contre, pour le sous-thème « Ambiance sonore », qui a un niveau d'enjeu « Modéré », pour les effets, on note « Le parc éolien respectera la règlementation acoustique » avec un niveau d'impact avant mesures « Faibles ». Il y a bien le constat d'un problème … mais du moment qu'on respecte la règlementation …
- Page 11 : il est signalé en point « Positif » que le projet est compatible avec le PLU et est en cohérence avec l'occupation des sols attendue sur la zone … mais c'est pour le PLU de Rouans alors que les éoliennes sont quasiment sur Port Saint Père !
- Page 11 : La commune de Port-Saint-Père est impactée sur le plan de l'urbanisme sur une superficie de plus de 10 hectares. La carte de synthèse des enjeux page 6 situe clairement les éoliennes E1, E3 et E7 à proximité immédiate des zones d'habitat naturel et chiroptères à enjeu fort sur la commune de Port-Saint-Père comme sur la commune de Rouans.
- Page 11 : enfin, on remarque un enjeu « Modéré » et un niveau d'impact « Fort » pour des « Eoliennes prégnantes dans le paysage mais ensemble lisible depuis les hameaux du Moulin de Briord et du Pâtis Briord » … dans la rubrique « Paysage et patrimoine ». Mais cela parait ne pas poser de problèmes !
- Page 13 : des « mesures d'évitement et de réduction » sont évoquées, mais rien pour les habitations à proximité !

Remarques sur le document de synthèse « Dossier d'autorisation environnementale - Note de présentation non technique », produit par VALOREM

- Page 13 : la phase de chantier est évoquée mais là encore, même si les conséquences principales seront sur Port saint Père, cela n'est pas traité !
- Page 14 : le deuxième paragraphe évoque « … une enveloppe financière destinée à permettre aux riverains qui le souhaitent de planter des haies … » ; sans être expert, quelle hauteur de haie faut-il pour masquer une éolienne à 650 m ? A quelle distance des habitations ? Sur quelles parcelles du territoire de Port Saint Père ? Et pour le bruit ?
- Page 14 : à voir les précautions pour protéger les chauve-souris et les milans noirs, tout à fait nécessaires, et celles pour se soucier des habitants humains, on se demande si il n'y a pas une inversion des valeurs ….
- Page 14 : Sans être spécialistes, nous attirons l'attention sur les ondes électromagnétiques générées par les réseaux créés, ondes suspectées d'être à l'origine de cancers pédiatriques selon les investigations en cours à Sainte-Pazanne

emarques globales sur le projet de parc éolien de Rouans ouvert le 24 juin

Implantation des éoliennes en limite de la commune de Rouans : on constate assez facilement sur cette carte, qui fait apparaître les limites communales entre Rouans et Port Saint Père, que les éoliennes sont quasiment implantées sur Port Saint Père

La plus proche est à 50 m de la limite de Port saint Père, la plus lointaine à 650 m,

On notera, à titre anecdotique, que sur 61 photo-montages destinés à visualiser les lieux sensibles, 16 sont sur Port Saint Père et seulement 15 sur Rouans ….

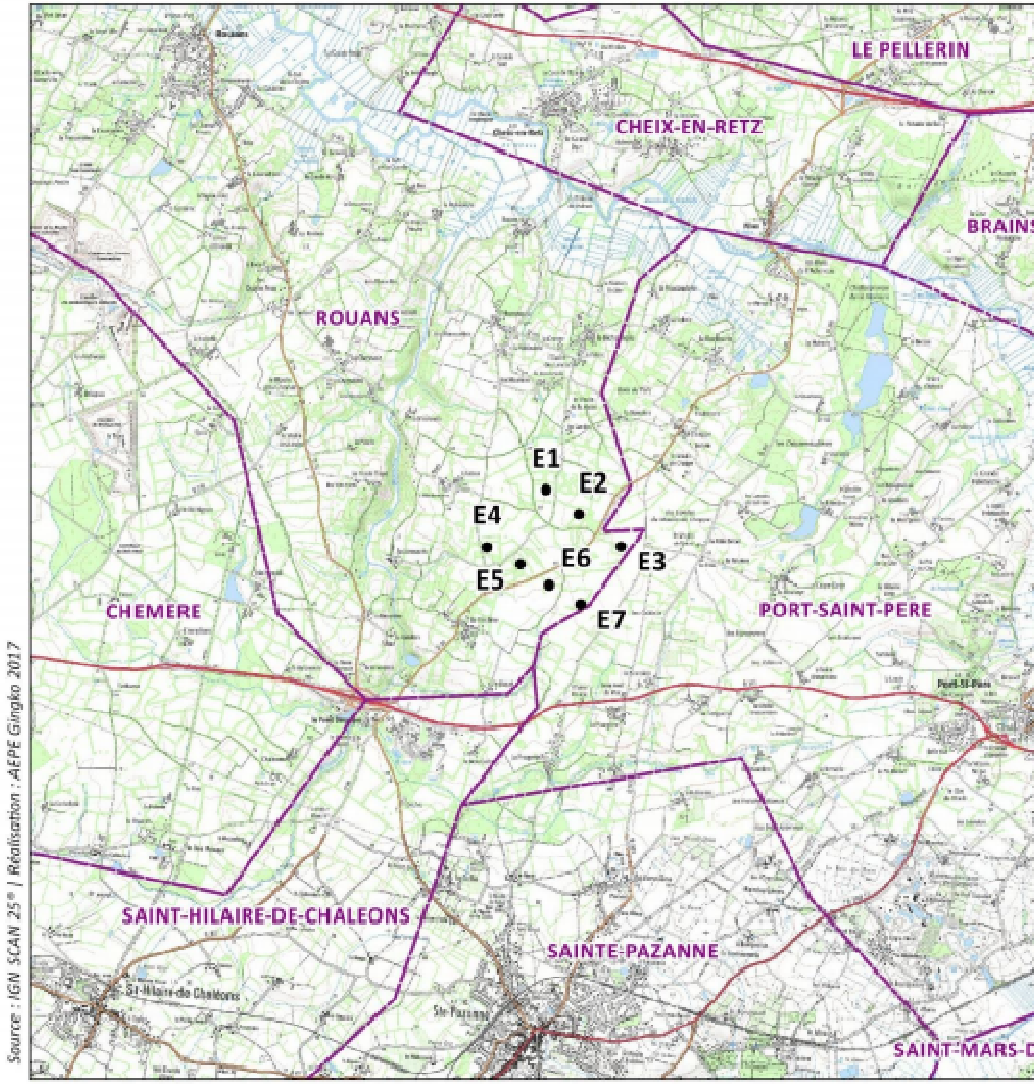

AEPE Gingko

Localisation générale du projet éolien

Remarques globales sur le projet de parc éolien de Rouans ouvert le 24 juin

Photo montage trompeur : dire qu'un poteau téléphonique de 6 mètres de haut est de taille apparente de même échelle qu'une éolienne de 150 m de haut relève de la tromperie

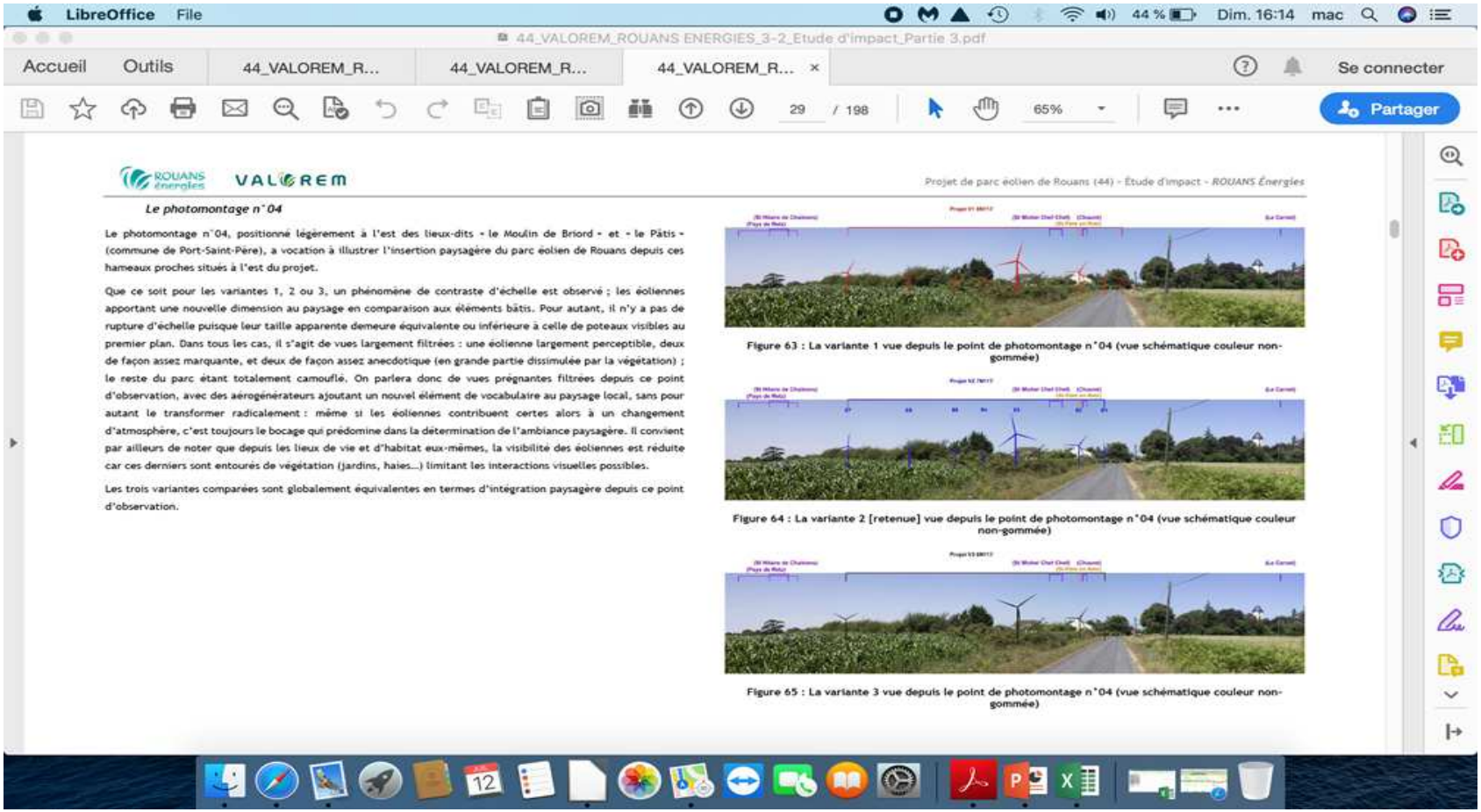

LibreOffice File — 44_VALOREM_ROUANS ENERGIES_3-2_Etude d'impact_Partie 3.pdf

Accueil | Outils | 44_VALOREM_R... | 44_VALOREM_R... | 44_VALOREM_R... | Se connecter | Partager

29 / 198 — 65%

ROUANS énergies — VALOREM

Projet de parc éolien de Rouans (44) - Étude d'impact - *ROUANS Énergies*

Le photomontage n°04

Le photomontage n°04, positionné légèrement à l'est des lieux-dits « le Moulin de Briord » et « le Pâtis » (commune de Port-Saint-Père), a vocation à illustrer l'insertion paysagère du parc éolien de Rouans depuis ces hameaux proches situés à l'est du projet.

Que ce soit pour les variantes 1, 2 ou 3, un phénomène de contraste d'échelle est observé ; les éoliennes apportant une nouvelle dimension au paysage en comparaison aux éléments bâtis. Pour autant, il n'y a pas de rupture d'échelle puisque leur taille apparente demeure équivalente ou inférieure à celle de poteaux visibles au premier plan. Dans tous les cas, il s'agit de vues largement filtrées : une éolienne largement perceptible, deux de façon assez marquante, et deux de façon assez anecdotique (en grande partie dissimulée par la végétation) ; le reste du parc étant totalement camouflé. On parlera donc de vues prégnantes filtrées depuis ce point d'observation, avec des aérogénérateurs ajoutant un nouvel élément de vocabulaire au paysage local, sans pour autant le transformer radicalement : même si les éoliennes contribuent certes alors à un changement d'atmosphère, c'est toujours le bocage qui prédomine dans la détermination de l'ambiance paysagère. Il convient par ailleurs de noter que depuis les lieux de vie et d'habitat eux-mêmes, la visibilité des éoliennes est réduite car ces derniers sont entourés de végétation (jardins, haies...) limitant les interactions visuelles possibles.

Les trois variantes comparées sont globalement équivalentes en termes d'intégration paysagère depuis ce point d'observation.

Figure 63 : La variante 1 vue depuis le point de photomontage n°04 (vue schématique couleur non-gommée)

Figure 64 : La variante 2 [retenue] vue depuis le point de photomontage n°04 (vue schématique couleur non-gommée)

Figure 65 : La variante 3 vue depuis le point de photomontage n°04 (vue schématique couleur non-gommée)

emarques globales sur le projet de parc éolien de Rouans ouvert le 24 juin

Dire que la D303 est à 700 m de l'éolienne Est et que le Moulin de Briord est à 720 m est incohérent à plusieurs titres :

- Il est inconvenant de comparer une route où l'objet est d'y circuler avec une habitation qui a pour objectif d'y résider et par conséquent de subir les nuisances à temps complet,
- Le Moulin de Briord étant situé entre la D303 et l'éolienne, il est plus proche de l'éolienne que la D303,

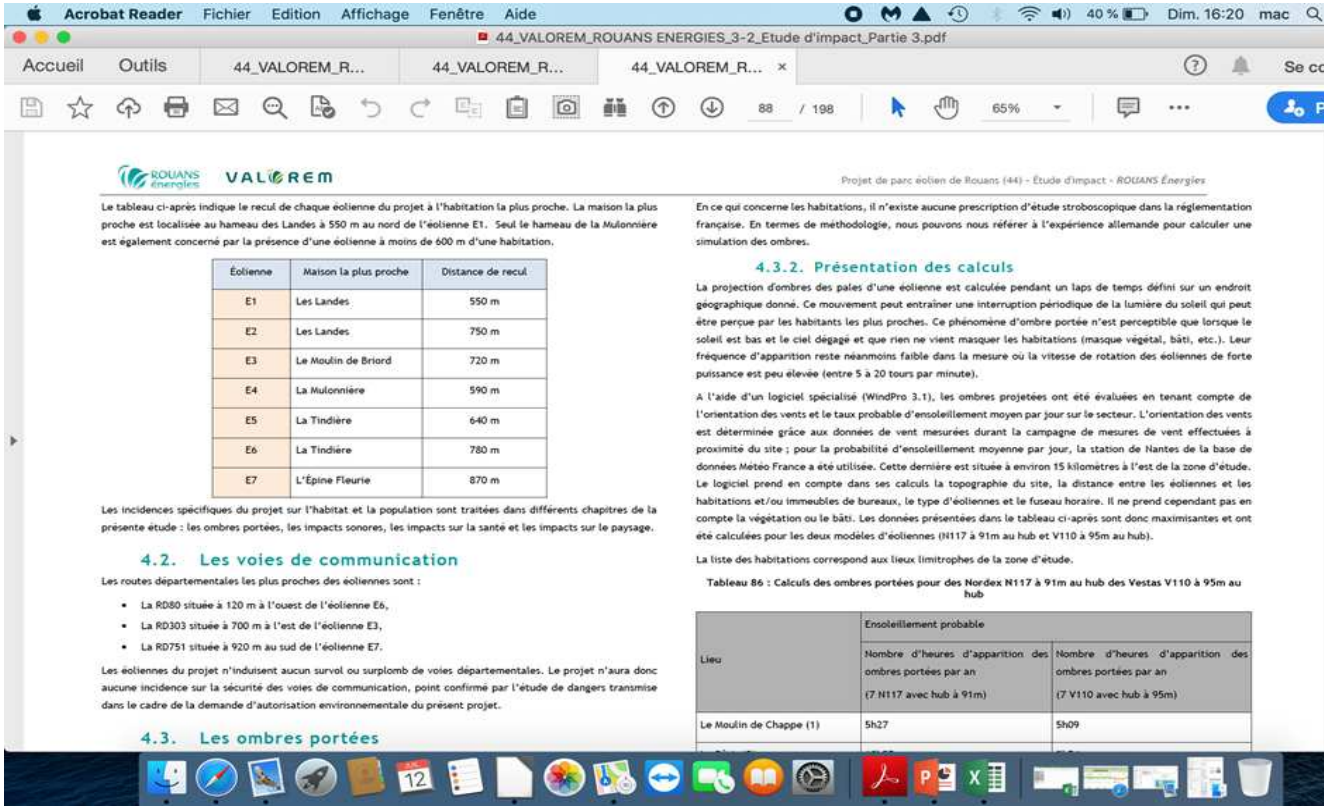

Acrobat Reader Fichier Edition Affichage Fenêtre Aide — Dim. 16:20 mac

44_VALOREM_ROUANS ENERGIES_3-2_Etude d'impact_Partie 3.pdf

Accueil Outils 44_VALOREM_R... 44_VALOREM_R... 44_VALOREM_R...

88 / 198 65%

ROUANS énergies VALOREM

Projet de parc éolien de Rouans (44) - Étude d'impact - *ROUANS Énergies*

Le tableau ci-après indique le recul de chaque éolienne du projet à l'habitation la plus proche. La maison la plus proche est localisée au hameau des Landes à 550 m au nord de l'éolienne E1. Seul le hameau de la Mulonnière est également concerné par la présence d'une éolienne à moins de 600 m d'une habitation.

Éolienne	Maison la plus proche	Distance de recul
E1	Les Landes	550 m
E2	Les Landes	750 m
E3	Le Moulin de Briord	720 m
E4	La Mulonnière	590 m
E5	La Tindière	640 m
E6	La Tindière	780 m
E7	L'Épine Fleurie	870 m

Les incidences spécifiques du projet sur l'habitat et la population sont traitées dans différents chapitres de la présente étude : les ombres portées, les impacts sonores, les impacts sur la santé et les impacts sur le paysage.

4.2. Les voies de communication

Les routes départementales les plus proches des éoliennes sont :

- La RD80 située à 120 m à l'ouest de l'éolienne E6,
- La RD303 située à 700 m à l'est de l'éolienne E3,
- La RD751 située à 920 m au sud de l'éolienne E7.

Les éoliennes du projet n'induisent aucun survol ou surplomb de voies départementales. Le projet n'aura donc aucune incidence sur la sécurité des voies de communication, point confirmé par l'étude de dangers transmise dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale du présent projet.

4.3. Les ombres portées

En ce qui concerne les habitations, il n'existe aucune prescription d'étude stroboscopique dans la réglementation française. En termes de méthodologie, nous pouvons nous référer à l'expérience allemande pour calculer une simulation des ombres.

4.3.2. Présentation des calculs

La projection d'ombres des pales d'une éolienne est calculée pendant un laps de temps défini sur un endroit géographique donné. Ce mouvement peut entraîner une interruption périodique de la lumière du soleil qui peut être perçue par les habitants les plus proches. Ce phénomène d'ombre portée n'est perceptible que lorsque le soleil est bas et le ciel dégagé et que rien ne vient masquer les habitations (masque végétal, bâti, etc.). Leur fréquence d'apparition reste néanmoins faible dans la mesure où la vitesse de rotation des éoliennes de forte puissance est peu élevée (entre 5 à 20 tours par minute).

A l'aide d'un logiciel spécialisé (WindPro 3.1), les ombres projetées ont été évaluées en tenant compte de l'orientation des vents et le taux probable d'ensoleillement moyen par jour sur le secteur. L'orientation des vents est déterminée grâce aux données de vent mesurées durant la campagne de mesures de vent effectuées à proximité du site ; pour la probabilité d'ensoleillement moyenne par jour, la station de Nantes de la base de données Météo France a été utilisée. Cette dernière est située à environ 15 kilomètres à l'est de la zone d'étude. Le logiciel prend en compte dans ses calculs la topographie du site, la distance entre les éoliennes et les habitations et/ou immeubles de bureaux, le type d'éoliennes et le fuseau horaire. Il ne prend cependant pas en compte la végétation ou le bâti. Les données présentées dans le tableau ci-après sont donc maximisantes et ont été calculées pour les deux modèles d'éoliennes (N117 à 91m au hub et V110 à 95m au hub).

La liste des habitations correspond aux lieux limitrophes de la zone d'étude.

Tableau 86 : Calculs des ombres portées pour des Nordex N117 à 91m au hub des Vestas V110 à 95m au hub

Lieu	Ensoleillement probable	
	Nombre d'heures d'apparition des ombres portées par an (7 N117 avec hub à 91m)	Nombre d'heures d'apparition des ombres portées par an (7 V110 avec hub à 95m)
Le Moulin de Chappe (1)	5h27	5h09

emarques globales sur le projet de parc éolien de Rouans ouvert le 24 juin

Comment peut-on dire que 4 éoliennes (seulement) seront visibles du moulin de Briord alors que du Moulin de Briord sont déjà visibles tous les parcs éoliens du Sud Loire ! :

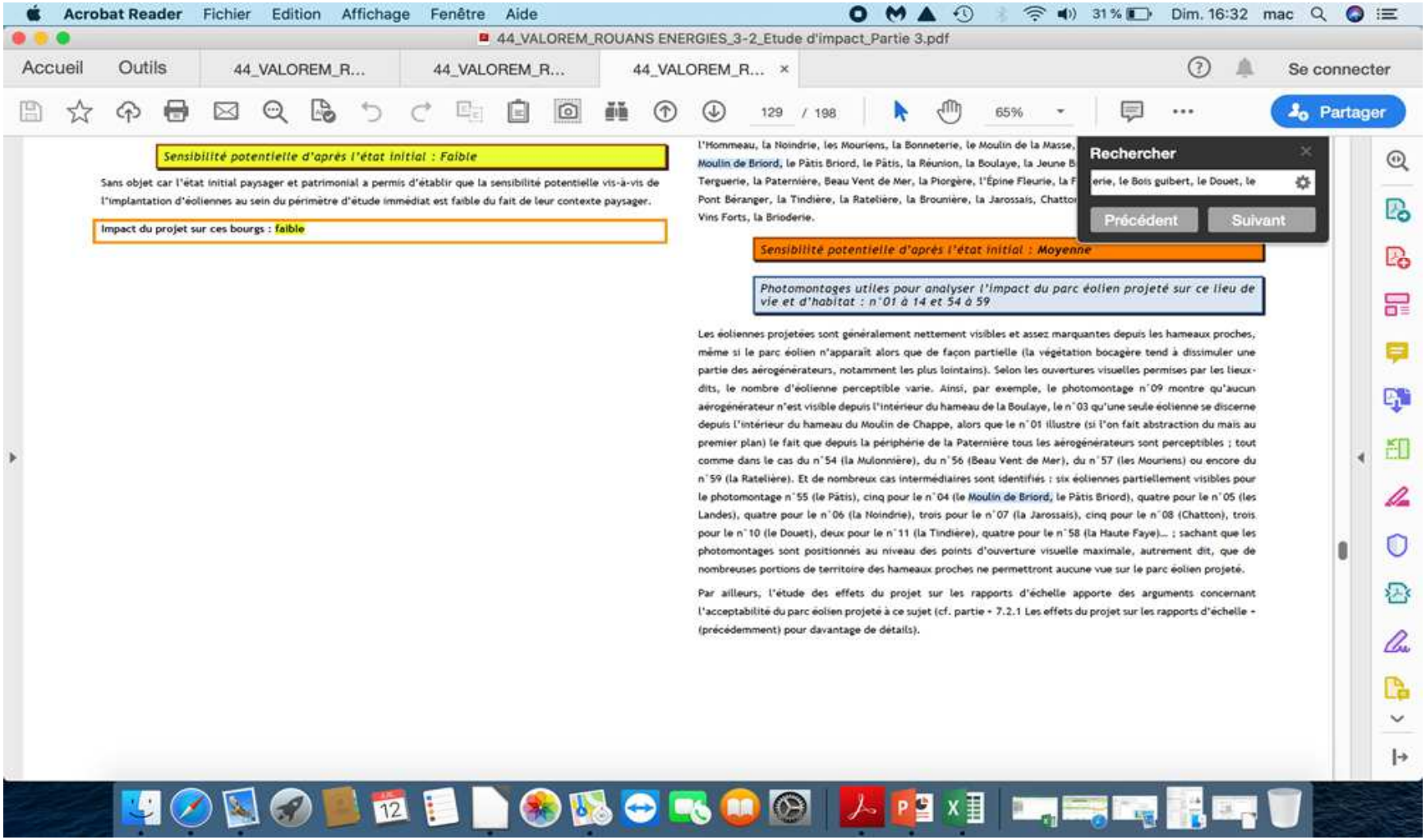

emarques globales sur le projet de parc éolien de Rouans ouvert le 24 juin

Le commentaire en serait presque à dire que les éoliennes apportent une valeur ajoutée au paysage ! Sur ce montag
il n'apparait que 2 éoliennes, alors que 100 m plus loin, en haut de la côte, c'est-à-dire au niveau des habitations
existantes, l'ensemble des 7 éoliennes sera visible : le document présenté est trompeur et mensonger, volontaireme
Il n'est pas digne d'une consultation démocratique.

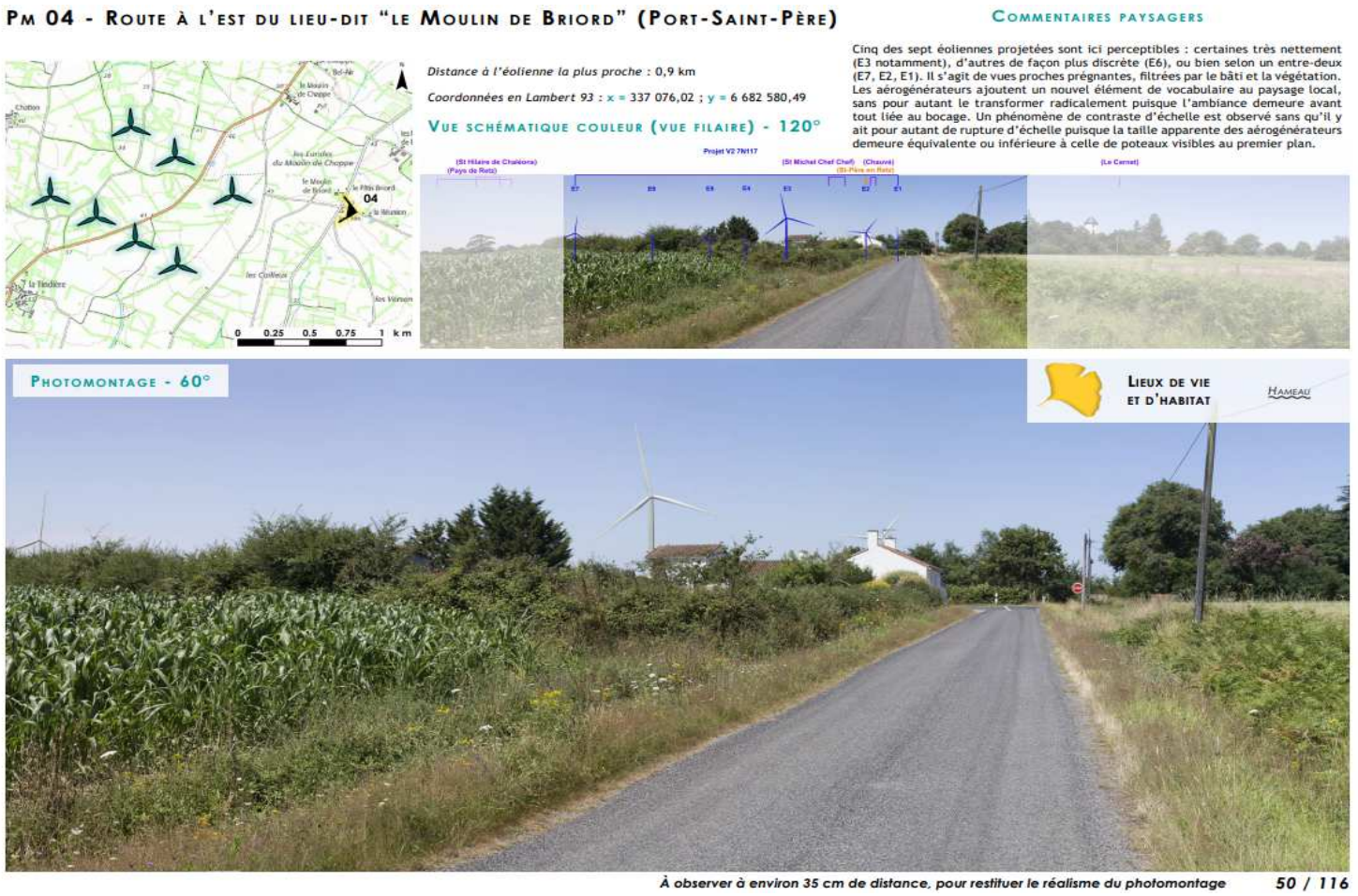

emarques globales sur le projet de parc éolien de Rouans ouvert le 24 juin

Technique particulière ou malhonnêteté intellectuelle : la comparaison ci-dessous est prise d'un point de
vue en contrebas d'environ une dizaine de mètre et en recul de plus de 100 m par rapport à ce que verro
les habitants du Moulin de Briord et du Pâtis Briord !

emarques globales sur le projet de parc éolien de Rouans ouvert le 24 juin

Comment peut-on dire : « … les éoliennes apportant une nouvelle dimension au paysage … » alors même qu'on biaise la vue en se mettant plus bas et plus loin que ce que verront les habitants ?

COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Le photomontage n°04, positionné légèrement à l'est des lieux-dits " le Moulin de Briord " et " le Pâtis " (commune de Port-Saint-Père), a vocation à illustrer l'insertion paysagère du parc éolien de Rouans depuis ces hameaux proches situés à l'est du projet.

Que ce soit pour les variantes 1, 2 ou 3, un phénomène de contraste d'échelle est observé ; les éoliennes apportant une nouvelle dimension au paysage en comparaison aux éléments bâtis. Pour autant, il n'y a pas de rupture d'échelle puisque leur taille apparente demeure équivalente ou inférieure à celle de poteaux visibles au premier plan. Dans tous les cas, il s'agit de vues largement filtrées : une éolienne largement perceptible, deux de façon assez marquante, et deux de façon assez anecdotique (en grande partie dissimulée par la végétation) ; le reste du parc étant totalement camouflé. On parlera donc de vues prégnantes filtrées depuis ce point d'observation, avec des aérogénérateurs ajoutant un nouvel élément de vocabulaire au paysage local, sans pour autant le transformer radicalement : même si les éoliennes contribuent certes alors à un changement d'atmosphère, c'est toujours le bocage qui prédomine dans la détermination de l'ambiance paysagère. Il convient par ailleurs de noter que depuis les lieux de vie et d'habitat eux-mêmes, la visibilité des éoliennes est réduite car ces derniers sont entourés de végétation (jardins, haies…) limitant les interactions visuelles possibles.

Les trois variantes comparées sont globalement équivalentes en termes d'intégration paysagère depuis ce point d'observation.

VARIANTE 1

PHOTOMONTAGE - 60°

VARIANTE 2 (RETENUE)

PHOTOMONTAGE - 60°

VARIANTE 3

PHOTOMONTAGE - 60°

emarques globales sur le projet de parc éolien de Rouans ouvert le 24 juin

Là encore, pour le Moulin de Briord et du pâtis Briord la prise de vue est faite sur la route et non sur ce quoi sera vu par les habitants !

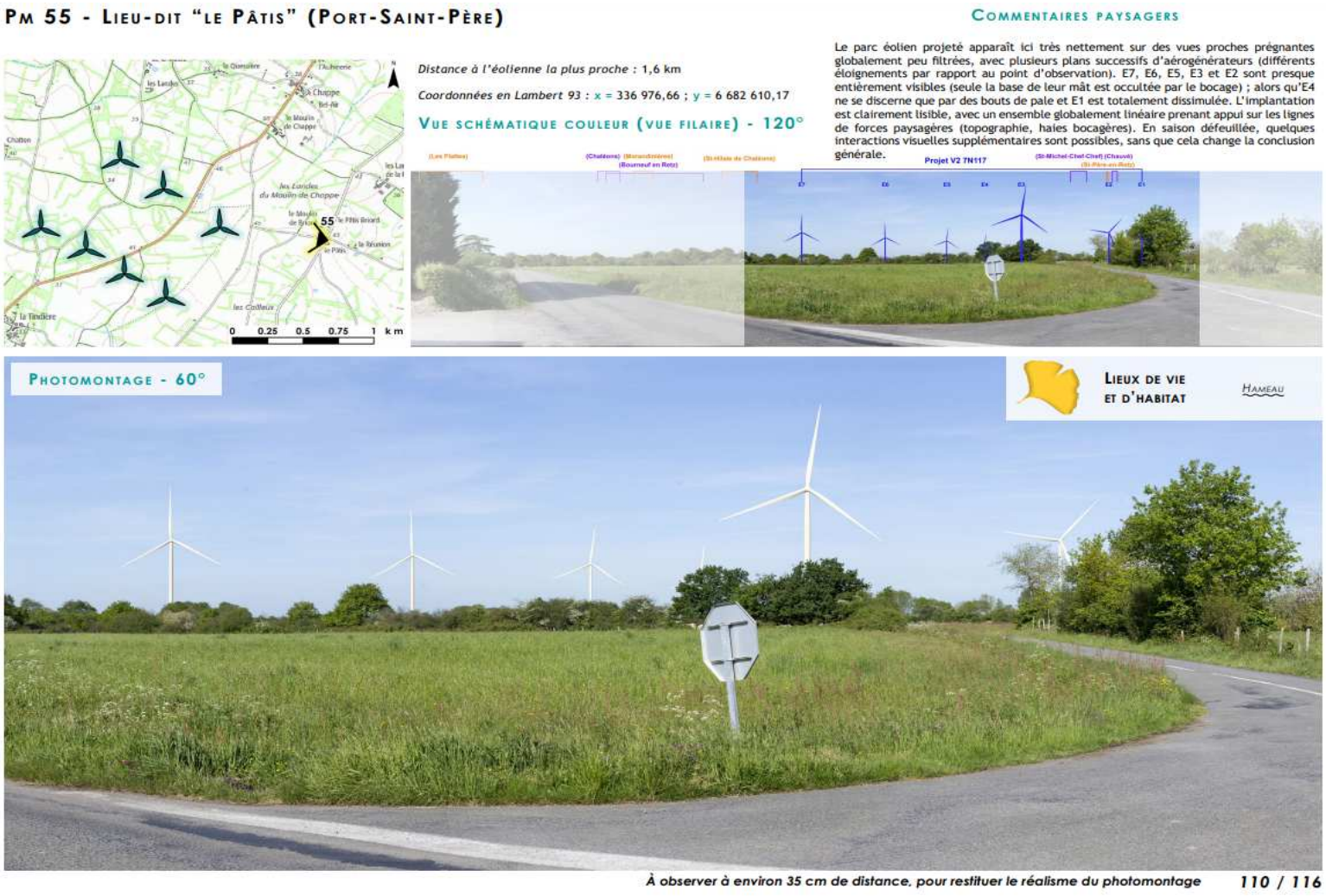

Remarques des habitants de Port Saint Père

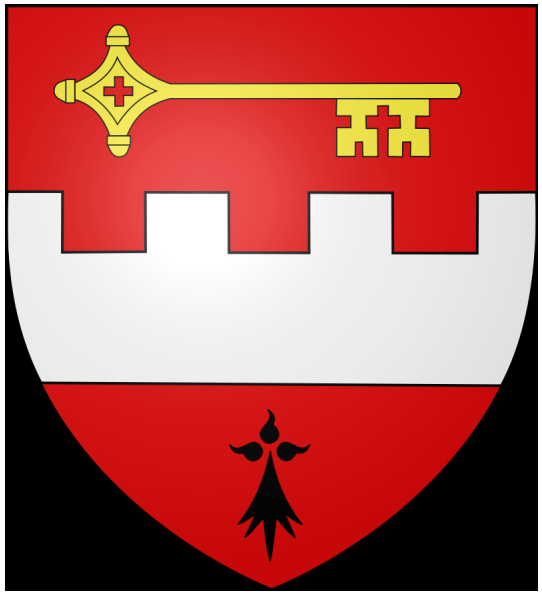

Remarques des habitants de Port Saint Père

Non pertinence du territoire du projet

Malhonnêteté intellectuelle ?

Bénéfice à une seule commune

Non pertinence du territoire du projet

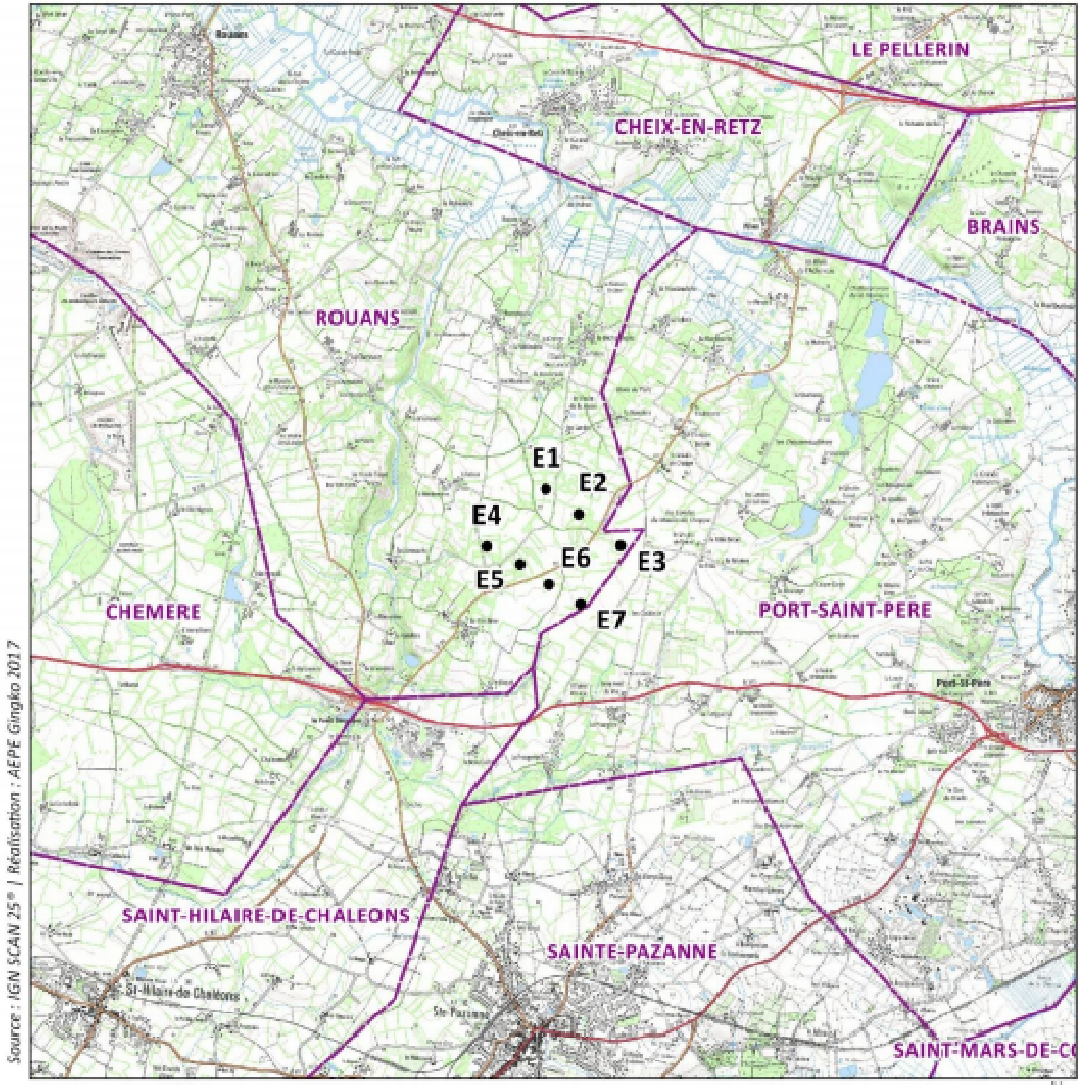

Non pertinence du territoire du projet

- Le projet se limite exclusivement à la Commune de Rouans,
- En terme d'implantation, le parc éolien se situe en limite de Port Saint Père et aucune consultation n'a été faite auprès des habitants de Port Saint Père …
- Or, le territoire impacté couvre autant Port Saint Père que Rouans voire même plus en terme d'habitants subissant des désagréments,
- Interrogée, la Mairie de Port Paint Père reconnait dans son courrier qu'elle n'est pas associée ni consultée (voir ci-après le courrier),
- L'impact est déclaré comme moyen à fort sur un certain nombre de sites qui se trouvent sur la commune de Port Saint Père!
- C'est un déni de démocratie : les décisions d'une seule commune impactent une autre sans recours ni avis possible, comment un tel projet peut-il être déclenché par une seule commune ?
- A une époque où l'état appelle au regroupement de communes, à la mise en place d'intercommunalité, comme un projet de ce type peut-il s'en exonérer ?

Non pertinence du territoire du projet

- Le dossier d'enquête évoque pourtant clairement la position de la commune de Port Saint Père de ne pas souhaiter l'implantation d'éolienne :

> Notons que si la commune de Rouans est porteuse du projet éolien sur son territoire, la commune de Port-Saint-Père n'a pas souhaité l'implantation d'éolienne. C'est pourquoi l'étude d'implantation des éoliennes et des aménagements annexes au projet ont uniquement été envisagés sur la commune de Rouans.

Non pertinence du territoire du projet

Le 27 juin 2017

Monsieur Gaëtan LEAUTE
Maire de PORT SAINT PERE

à

Monsieur Philippe HENOT
Pâtis Briord
44710 PORT SAINT PERE

Objet : Parc éolien

Nos Réf. :G. Leaute / S. Gravouil

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 25 juin 2017 concernant l'implantation d'un parc éolien sur la commune de ROUANS.

Je tenais à vous informer que la commune de PORT SAINT PERE n'a pas organisée de réunion publique, n'étant pas concernée par ce projet. Toutefois, la commune de ROUANS a informé les habitants de ce projet éolien, par des réunions publiques et comme vous l'indiquez par le biais du site de la mairie.

A ce jour, la Commune de PORT SAINT PERE n'a jamais été invitée à se positionner sur ce projet, aucune décision municipale n'a été prise pour l'implantation de ce parc, qui je vous le rappelle dépend entièrement de la commune de ROUANS.

Je ne peux que vous conseiller de prendre contact avec Monsieur le Maire de ROUANS, afin d'évoquer les problématiques que vous soulevez sur ce projet éolien, à savoir des conséquences visuelles et sonores pour votre résidence.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire
Gaëtan LEAUTE

Malhonnêteté intellectuelle ? Objectivité ?

- Les photos-montage des sites de Port Saint Père impactés (Moulin de Briord, Pâtis Briord, Moulin de Chappe, …) sont traités avantageusement dans le sens du projet :
  - Images en contrebas (photos prise depuis La Réunion),
  - Images en retrait (Moulin de Briord et Pâtis Briord)
  - Pas de présentation correcte (Moulin de Chappe),
  - ….
- Une figuration paysagère à partir du Moulin de Briord ou du Moulin de Chappe serait nettement moins favorable ; elle montrerait des effets inacceptables non évoqués comme les effets stroboscopiques,
- Et, pour en faciliter la lecture ces photos-montages devraient comporter l'indication de l'orientation et permettre la notion d'ordre de grandeur,

Malhonnêteté intellectuelle ? Objectivité ?

- Le traitement des habitats impactés semble moins importants que le reste ….
- Comment ? Sur quelle parcelles ?
- Il convient de noter également que le bocage n'est pas si fourni et surtout, que les haies sont régulièrement taillées et les chênes abattus dès que leur taille est significatives !
- La mode est plus à la préservation des tritons, des chauves souris et des scarabées qu'à celle des humains !

Des mesures pour éviter, réduire et/ou compenser les impacts du parc éolien

2.19 La prise en compte des principaux enjeux dès l'élaboration du projet

Le travail préalable d'investigation a été mené sous forme d'un diagnostic environnemental et paysager suivi de réunions avec les partenaires du projet. Les acteurs du projet d'Aménagement Foncier, Agricole et Forestier (AFAF) de Rouans ont également été intégrés dans l'élaboration du parc éolien. Cette démarche a permis d'affiner les implantations possibles du parc éolien et notamment d'élaborer un projet permettant de prendre en compte à la fois les critères techniques, écologiques et paysagers du site tout en restant compatible avec les objectifs de production d'électricité et les aménagements envisagés dans le cadre de l'AFAF.

Des mesures d'évitement et de réduction ont été prises, lors de l'élaboration du projet, pour éviter ou réduire la majorité des impacts. Elles consistent notamment à :

- Éviter les zones liées aux contraintes techniques (abords de la canalisation de gaz, des routes départementales et du faisceau hertzien SFR),
- Éviter les aménagements au niveau des zones d'enjeux forts pour la faune et les habitats naturels (chemin forestier favorable aux chauves-souris, mares, vieux chênes accueillant le grand Capricorne, prairies à végétation humide…),
- Réduire au minimum la présence d'installations connexes (lignes électriques, transformateurs…) et à permettre l'insertion paysagère des postes de livraison,
- Privilégier un parti pris paysager cohérent avec les lignes de force du paysage (double ligne de 7 éoliennes altimétrie et interdistances globalement homogènes).

Malhonnêteté intellectuelle ? Objectivité ?

- Là encore, on dirait que Valorem n'est jamais allé au Moulin de Briord constater la vue panoramique sur l'ensemble des parcs éoliens du Sud Loire !

7. Conclusions

7.1 Conclusion de l'étude paysagère et patrimoniale

Le projet de parc éolien de Rouans s'insère dans l'unité paysagère « Le bassin de Grand-Lieu », où le motif éolien est d'ores-et-déjà ponctuellement perceptible, mais plutôt sur d'autres secteurs de cette portion de territoire.

Le parti pris d'aménagement retenu (deux lignes droites quasi-parallèles, de respectivement 3 et 4 aérogénérateurs, suivant un axe globalement orienté nord-ouest / sud-est, avec une optimisation de la régularité de l'implantation[5]), qui répond efficacement aux recommandations de l'état initial, permet de préserver le bocage et d'assurer une lisibilité optimale du parc éolien projeté, tout en densifiant autant que possible la Zone d'Implantation Potentielle[6].

Les éoliennes projetées font apparaître ou renforcent le motif éolien, dans des paysages où, localement, il est encore peu perceptible (pas de parc éolien recensé au sein du périmètre d'étude rapproché). Ainsi elles témoignent de l'implication du territoire et de ses acteurs dans le développement durable et la production d'énergies renouvelables (la commune est moteur dans le développement du projet) ; sans pour autant induire de saturation visuelle. En effet, de nombreuses portions du paysage demeurent dépourvues de visibilité sur les éoliennes existantes ou projetées ; autrement dit, de nombreux espaces de respiration demeurent.

In fine, c'est principalement à l'échelle du périmètre rapproché que les éoliennes seront marquantes, et notamment depuis les routes voisines (particulièrement les RD751, RD79, RD80), ainsi que depuis certains hameaux proches. La lisibilité est alors globalement satisfaisante et les effets de contraste limités aux abords immédiats, rendant l'impact paysager acceptable. Aucune incompatibilité entre le parc éolien projeté de Rouans et les éléments de paysage et / ou de patrimoine n'est identifiée.

En conclusion, le projet de parc éolien de Rouans apparaît comme un aménagement s'inscrivant dans une dynamique générale de développement des énergies renouvelables au sein du Pays de Retz, qui affirme son image de bassin éolien cohérent, au bocage préservé.

Malhonnêteté intellectuelle ? Objectivité ?

- A lire l'étude d'impact, on en arriverait presque à en demander plus !

Effets cumulatifs : faible | Effets cumulés : faible

Le risque de saturation visuelle par le motif éolien

Les aérogénérateurs projetés de Rouans participent à l'évolution des paysages ; ils témoignent de l'implication du territoire et de ses acteurs dans le développement durable et la production d'énergies renouvelables, sans transformer radicalement les ambiances paysagères initiales puisqu'hormis à proximité immédiate des aérogénérateurs projetés, leur présence demeure généralement assez discrète car masquée dans un bocage dense.

Pour autant, il n'y a pas de saturation visuelle en tant que telle puisqu'il s'agit plutôt de découvertes successives au gré des déplacements, le parc éolien projeté amenant d'une certaine manière le motif éolien dans un territoire où il se perçoit aujourd'hui peu. Toutefois, puisque de nombreux endroits demeurent isolés visuellement du projet, cette transformation ne conduit pas à un mitage du territoire. Autrement dit, de nombreux espaces de respiration demeurent.

Par ailleurs, on n'observe pas non plus de saturation visuelle au niveau des points particuliers offrant des panoramas sur des paysages avec éoliennes (covisibilités entre parcs existants et projetés) dans la mesure où (cf. photomontages n°47, 48, 49, 53) :

- L'éloignement des aérogénérateurs les rend peu prégnants dans le champ visuel à cause de leur faible taille apparente ;
- Une cohérence d'ensemble se dégage au niveau des implantations (cf. ci-avant pour davantage de détails).

Risque de saturation visuelle : faible

Mesures prises ou à prendre pour palier les impacts négatifs

- Une enveloppe est évoquée pour la mise en place de haies destinées à masquer les éoliennes pour les habitations impactées mais le sujet est flou ….
  - Ou ? Combien ? Comment ?
  - Pour masquer les éoliennes, il faudrait des haies de persistants à 10 m de hauteur et à 30 m des maisons pour masquer les éoliennes et leurs effets stroboscopiques :
    - Qui les implantera ?
    - Sur quelles parcelles ?
    - Quand ?

- Travaux : là encore, du fait du positionnement des éoliennes, quasiment sur Port Saint Père, les gènes liées aux travaux seront supportées par Port Saint Père et ses habitants car ils cumulent les préjudices : ils sont proches des éoliennes et sous les vents dominants !

Bénéfice au profit de la seule commune de Rouans

- Les résultats économiques du projet ne seront bénéfiques que pour la commune de Rouans alors que les impacts négatifs seront en majorité portés par les habitants de la commune de Port saint Père,
- Alors même que le gouvernement préconise :
  - le recours aux EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunal) pour tenir compte d'étendues de projet forcément pluri-communales,
  - la répartition du produit de ces installations pour tenir compte des préjudices,

Bénéfice au profit de la seule commune de Rouans

- Nous demandons donc :
  - La suppression des éoliennes E3 et E7,
  - Le partage des produits du parc éolien entre les communes de Rouans et Port Saint Père pour compenser les préjudices importants supportés par Port Saint Père,
  - Une indemnisation des habitants situés sur le territoire de Port Saint Père subissant des préjudices du fait du projet,

Nadine et Thierry Cormerais (Moulin de Chappe)

Patrick Marchandise (Moulin de Briord)

Philippe Henot (Pâtis Briord)

et un collectif d'habitants de Port Saint Père

A l attention de MR le commissaire enquêteur

Yvan AUGIERAS
24 juillet - 23h45

Monsieur
Suite a l annonce au projet d un nouveau parc éolien sur rouans, je vous donne mon avis défavorable à ce site sur notre secteur qui est déjà bien impacté par des problèmes sanitaires
Ce site pourrait par la remonte du radon car nous avons beaucoup de failles humides sur notre territoire agraver la santé des plus fragiles
Et aussi engendrer encore plus de champs électromagnétiques qui ne sont pas bon pour la santé de tous
Cordialement
Yvan augieras

Enquête publique - photomontage

Jean-Christophe Saint-Martin
4 juillet - 18h01

Madame, Monsieur

Ayant pris connaissance des photomontages réalisés dans le cadre du projet éolien, et comparant la qualité de ceux-ci avec les guides en vigueur, (notamment celui-ci https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Guide_EIE_auto%20env_2017-01-24.pdf), je souhaite vous souligner que l'ensemble des photos ne permet pas une appréhension correcte de l'impact visuel du projet, par non-respect complet des préconisations demandées.
A titre d'exemple, doit être indiqué la taille d'impression de la photo, et la distance d'observation de celui qui la regarde, afin de se rendre compte de la taille de l'éolienne sur un angle de vue, représentatif de la réalité.
Dans notre cas, les images sont (volontairement?) diminuées en taille.

Par conséquent, il serait opportun de revoir cette partie de l'étude avant de soumettre ce projet au public.

Cordialement

JC.Saint-Martin

Yannis Prudo
1 rue du Tenu
44 680 Sainte-Pazanne

A Monsieur le commissaire enquêteur.

Objet : Demande d'arrêt du site éolien de ROUANS

Monsieur le commissaire enquêteur,

D'un point de vue personnel :

L'ARS communique à loisir sur le principe de précaution.
Ayant eu la chance d'assister à différentes réunions, jamais je n'ai eu la moindre réponse sur l'incidence d'un parc éolien. A ma question sur le stockage de cette énergie, là encore je n'ai eu aucune réponse. Sur les fluctuations de la production et mes interrogations quand aux effets que cela engendre, encore aucune réponse.
Personnellement, il me semble qu'il est mon devoir de parent de protéger mon enfant. Juste pour le préserver du radon je l'ai déscolarisé en cours d'année.
Nous savons aujourd'hui qu'il y a de grandes chances que les cancers de nos enfants sont le résultat d'un effet cocktail, arrêtons de rajouter des ingrédients le verre est plein sur le Pays de Retz.

Je soutiens le collectif STOP AUX CANCERS DE NOS ENFANTS :

Tous les documents illustrant nos propos ont été envoyés au maire de Rouans, déposés en mairie en dossier papier et envoyés par mail au commissaire enquêteur par le collectif.

Pourquoi ne sommes-nous pas en accord avec l'implantation d'autres éoliennes sur le Pays de Retz ?

En aucun cas il ne s'agit d'être des anti-éoliens, cependant, sur notre secteur, il y a concomitance de facteurs (dont les éoliennes) qui dégradent fortement la santé et favorisent les **cancers pédiatriques**.

Les champs électromagnétiques et radon :

Dans un article d'Ouest France sorti le 9 février 2020, Jean-Yves Grandidier, patron du groupe français Valorem, indique que les maladies signalées *« se manifestent surtout sur un sol granitique".*

Là où sont implantées les éoliennes sur tout notre secteur, le sol est incontestablement granitique.

Il est à noter que notre territoire est situé sur des failles. Nous avons d'ailleurs régulièrement des mouvements de la terre, accentués par de nombreuses carrières situées à proximité immédiate du projet de site éolien.

Ce sol fissuré et fracturé est en zone fortement humide. Les problèmes de conduction électrique et des champs magnétiques générés dans les sols sont quasi constants et provoquent des phénomènes vibratoires importants aptes à provoquer des problèmes sanitaires déjà évoqués et des remontées de radon. Pour rappel, nous sommes en zone 3, seuil maximum de remontée de radon. Il n'est d'ailleurs mentionné, à aucun moment, la présence de radon sur le projet du site éolien.

Les forages effectués lors des fondations fissurent d'autant les sols, ce qui peut avoir pour conséquence de modifier et perturber les passages d'eau et nappes phréatiques.
Le passage des câbles électriques haute tension, enterrés dans ces sols, avec failles humides, sont de ce fait extrêmement conducteurs des champs électromagnétiques.

Les champs électromagnétiques sont reconnus par le Centre International de Recherche contre le Cancer (CIRC appartenant à l'OMS) comme facteurs de risques de leucémies pédiatriques dès lors qu'ils sont situés entre 0,2 et 0,4 micro tesla.

Dans son dernier rapport d'avril 2019 *(Cf Avis de l'ANSES saisine n° 2013-SA-0038) ,* Il est indiqué que :

- *« d'après l'ensemble des données disponibles sur les effets sanitaires de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences, les travaux d'expertise collective permettent de conclure à un effet possible de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences sur la leucémie infantile, même si les études publiées après 2010 retrouvent moins fréquemment ce lien » (page 6/15 document 2) ;*

- *« l'association entre l'exposition aux basses fréquences et l'apparition de leucémies infantiles a été mise en évidence dans des études épidémiologiques ayant estimé l'exposition aux champs électromagnétiques par la distance aux lignes » (page 10/15 document 2).*

<u>Les infrasons :</u>

Nous vous signalons que les éoliennes, en plus des ondes électromagnétiques, génèrent des infrasons inaudibles à une distance pouvant aller jusqu'à 20kms.

Qu'est-il prévu pour les conséquences sanitaires liées aux infrasons ?

Ont-ils été pris en compte ?

Cas concrets et témoignages

Site éolien des 4 seigneurs :

Nous tenons à rappeler les difficultés rencontrées par Mme Bouvet et M. Potiron sur leurs exploitations de Nozay et Puceul au nord de notre département. Les conséquences de l'éolien sur la qualité et quantité de lait produite, sur la santé de leur cheptel et sur leur propre santé sont connues de tous, notamment de notre préfet de Loire-Atlantique et de nombreux députés.

Pour rappel, il est envisagé un arrêt de ce parc éolien. Cet arrêt permettra d'affirmer et confirmer les conséquences sur la santé animale et humaine (déjà démontrées par un arrêt antérieur suite à une panne générale sur le site éolien).

Ce sol autour de Nozay, où se situe ce site éolien des 4 seigneurs, est également granitique, avec des failles humides.

Les cas de cancers pédiatriques recensés ont débuté en 2015, soit très peu de temps après l'implantation du premier site éolien et sa mise en service sur Ste Pazanne.

Témoignages recueillis par Sioux Berger :

« Quand les éoliennes cessent de fonctionner, nos vaches vont bien »
Témoignage de Ludovic Ossedat, agriculteur dans l'Allier

Je m'appelle Ludovic Ossedat, et je suis agriculteur à La Prugne, dans l'Allier. Je suis installé en GAEC avec mon frère dans la ferme familiale. Avant nous, mon père et mon grand-père s'occupaient de l'exploitation. A Mousserin, notre hameau, nous n'avons jamais eu de problème avec la santé de nos vaches, jusqu'à l'arrivée du parc éolien, il y a une dizaine d'années : 8 aérogénérateurs, le plus proche à 540 mètres. Depuis, lorsque leurs machines fonctionnent et qu'il y a du vent, nos vaches ne vont pas bien et notre lait n'est plus de bonne qualité. Nous avons des contrôles vétérinaires 3 ou 4 fois dans le mois, et c'est sans appel…quand il y a du vent…notre lait ne vaut plus rien…. Ce sont nos vaches laitières qui sont le plus impactées, car elles restent autour de la ferme, pour la traite. Les autres, surtout l'été, partent pour l'estive dans de petites parcelles que nous possédons loin du parc, et elles vont beaucoup mieux.
Moi, je n'ai rien à cacher : je dis simplement ce que je vois et ce que je constate. Mais ça n'a pas l'air d'être le cas de tout le monde ….
Le plus étrange, dans cette affaire, c'est quand même l'attitude du promoteur éolien. Il y a quelques années, on a protesté parce que le bruit des éoliennes est infernal. Pour dormir, bon courage, c'est l'enfer. Alors les promoteurs ont envoyé une société indépendante pour faire des mesures sur le bruit. Ils ont bien insisté pour nous expliquer que c'était une boîte indépendante qui allait mesurer les décibels. D'ailleurs, ceux qui sont venus poser les micros ont bien confirmé, les vendeurs d'éoliennes sont leurs meilleurs clients. Jusque-là, tout avait l'air très clean… sauf que…Pendant les 3 semaines où les micros sont restés posés, eh bien les aérogénérateurs sont bizarrement restés à l'arrêt. Toutes les éoliennes étaient immobiles, on avait appuyé sur la touche

off…donc, bien sûr, pas un bruit….et bien entendu, la fameuse société indépendante a conclu qu'il n'y avait aucun problème…et, pendant tout le temps de cette expérience, nos vaches se portaient brusquement beaucoup mieux, et notre lait était au top de sa qualité….étrange, pas vrai ?

Eoliennes : les nouvelles vaches folles – Janvier 2020
Témoignage de Philippe Marchandier Mazinghien (59)

Je m'appelle Philippe Marchandier, et je suis éleveur et agriculteur. Je cultive du blé, du maïs, et j'élève des vaches allaitantes. Je me suis installé en 1990, et tout allait bien jusqu'à la construction de la ligne à haute tension à proximité de mon étable, en 94. Ma production de lait a baissé, puis ça s'est stabilisé. Pour l'installation de la ligne, on ne nous avait pas demandé notre avis, et pour les éoliennes non plus. Elles sont sorties de terre il y a peu, comme ça, sans qu'on nous en informe. Il y en a 5 en tout, dont une à 800 mètres de ma stabulation. Et depuis, mon troupeau est décimé. Dès qu'ils ont mis en route ces foutus aérogénérateurs ça a été la catastrophe. D'Avril à Août, j'ai perdu 50 000 litres de lait par rapport à ma production d'avant. Et en septembre, quand j'ai commencé à rentrer les bêtes, ça a été pire. En tout, 20 veaux sont morts. Et la semaine dernière, 7 de plus. Ils ne veulent plus téter, et ils se laissent mourir. J'essaie de rester auprès d'eux pour les aider, et je les veille jusqu'à minuit dans l'étable, mais ils sont faibles, ils se mettent à tousser, à avoir des diarrhées. J'ai eu aussi des avortements. En tout, 7 sont mort nés. Alors je rachète des vaches pour tenter de sauver mon exploitation. Elles arrivent en pleine forme, et puis elles perdent peu à peu du poids. J'ai fait venir un spécialiste, il a testé l'électricité qui circule dans le bâtiment. Il y a 12 volts sur les piquets. Normalement, ce devrait être 0,5 volts….
C'est sûr, avec toutes les nappes d'eau qu'il y a dans le coin, et le ruisseau pas loin, comment voulez-vous que toutes ces installations électriques ne nous causent pas de mal.
Je regarde mes bêtes, ça me désole de les voir comme ça. Elles ont en permanence le poil piqué, ; c'est-à-dire qu'il est dressé sur leur tête au lieu d'être lisse…et puis je pense qu'il y a pire encore et ça nous attend tous. Je ne sais pas ce qu'ils mettent dans ces machines, mais depuis qu'elles sont là je n'ai pratiquement plus de naissances de mâles. Que des femelles. Si ça perturbe à ce point les naissances, ça veut dire qu'à terme il n'y aura plus aucune vie là en dessous. Aujourd'hui j'essaie de trouver une autre stabulation pour préserver ma santé et celle de mes bêtes. Mais franchement, est-ce à moi de partir ? On nous pourrit la vie, on nous chasse, et ensuite on ira proposer du lait venu de l'étranger aux consommateurs français qui pensent que tout ça c'est écolo. C'est l'écologie, ça, de faire crever les bêtes et de fermer les yeux sur ce qu'il se passe réellement ?
Bientôt, je n'aurai plus rien à perdre, car j'aurai tout perdu. Je ne vais pas pouvoir tenir longtemps comme ça, à la longue, je vais mettre la clef sous la porte. Mais au moins je ne me serai pas tu. On est en train de détruire des régions entières, et si nos vaches sont malades, si elles avortent, si elles ne mettent pas de mâles au monde, si les veaux meurent, ça je peux vous le dire, nous aussi, les humains, nous allons avoir des problèmes. Je ne suis pas un scientifique, mais mon travail et mes bêtes je les connais, et je peux vous dire que ce n'est pas normal….

Des vaches folles dans le Morbihan : un agriculteur condamné au silence – Février 2020
Témoignage de Jean François Letrionnaire, agriculteur dans le Morbihan (56)

Je m'appelle Jean-François Letrionnaire et j'ai osé parler. Je vis dans le Morbihan depuis toujours, et je travaille sur notre exploitation familiale depuis 25 ans. Pendant toutes ces années, j'ai pris

au total 3 semaines de vacances. La ferme, mes animaux, c'est toute ma vie. Et pourtant aujourd'hui je dors dans ma voiture. J'ai tout perdu, et, comme je n'ai vraiment plus rien à perdre, je veux bien parler pour faire entendre la voix de tous les agriculteurs qu'on condamne au silence. C'est ce qui m'est arrivé. Voici mon histoire.

Dans l'élevage, on peut dire que j'ai vraiment eu de belles années. 1999 a été la meilleure. J'élevais des vaches de race Holstein, et j'ai été primé deux fois au salon de l'agriculture, en 95, et 99. J'ai reçu également d'autres prix régionaux. Bref, qu'on ne vienne pas me dire que je ne savais pas m'occuper de mes bêtes. Et puis, peu à peu, j'ai basculé en enfer. Tout a commencé en 2014-2015. Dans le Nord du département, je ne savais pas qu'on était en train de construire des parcs éoliens à tout va. Je ne pouvais pas le savoir, puisque je ne les voyais pas ! Plus de 150 machines ont été peu à peu mises en route. Et moi, j'ai vu mon troupeau dépérir. Ma production de lait s'est mise à baisser sans raison. J'ai reçu la visite de l'inspection sanitaire, la DDPP, qui m'a reproché de sous alimenter mes bêtes. On m'a demandé de me remettre en question, on a commencé à me soupçonner de maltraitance animale.
J'ai alors essayé de chercher ce que je faisais de mal, j'ai revu les rations de nourriture, j'ai fait analyser l'eau. Mais rien n'y faisait. Mes vaches semblaient atteintes par une sorte de folie. Impossible de les faire rentrer dans la stabulation. Et lorsque je leur ouvrais les portes, elles se précipitaient au dehors avec une telle violence qu'elles se montaient les unes sur les autres en s'écrasant, comme si une force invisible les avait poussées au dehors. Le soir, je ne pouvais pas les traire à l'heure habituelle. Impossible ! Vers 18 ou 19 heures, elles étaient comme folles. Je devais accomplir mon travail à 11 heures du soir, ou à minuit. Est-ce que ça correspondait à un pic de production électrique ? Est-ce que ça passait par le sol et les failles d'eau, ou par les airs ? Je ne sais pas. Ce que je sais c'est que certaines génisses se jetaient sur les parois des mangeoires. J'ai même retrouvé des veaux avec les pattes coincées dans le métal, comme s'ils s'étaient débattus sans raison apparente avant de mourir.
En 2018, j'ai perdu 6 vaches en un seul week-end. Alors j'ai fait venir chez moi plusieurs spécialistes des champs électromagnétiques. Ils m'ont tous répondu la même chose : « les ondes viennent de là-bas, c'est plus au Nord, tous ces parcs éoliens ». J'ai trouvé cela curieux, puisque c'est loin, et pourtant, lorsque je quitte ma ferme le matin pour aller boire un petit café et acheter le journal, je me suis rendu compte que je n'entendais plus ce bourdonnement permanent dans ma tête, une sorte de bruit sourd dans mon cerveau. Comme mes bêtes, j'ai l'impression d'être une pile électrique qui se charge et qui se décharge lorsque je m'éloigne de ma ferme.

Les inspecteurs de la DDPP sont revenus, et j'ai commencé à leur en parler de mes soupçons et des spécialistes que j'avais consultés. Et là, ça s'est très mal passé. Non seulement ils ne m'ont pas écouté ; mais ils m'ont fait placer en garde à vue pour maltraitance animale. On a saisi chez moi 47 de mes vaches. Ils m'ont fait payer la pension des animaux enlevés : 12000 euros. Et ils m'ont ordonné de payer une amende de 5300 euros. Quand ils ont revendu mes bêtes, je n'ai bien entendu rien touché.
Alors j'ai tout fait pour que mes vaches aillent mieux, elles étaient en plein air en permanence, bien nourries, mais le mal était toujours là, et je ne pouvais pas empêcher cette mort lente de mon troupeau.
Le 15 mars 2019, ils sont revenus. Et cette fois ils ont pris la totalité de mon bétail. 160 vaches. Motif : maltraitance, et cette fois on m'a dit : » vous les nourrissez trop ». J'ai dû payer 90 000 euros de pension, et une amende. IL me restait …mes yeux pour pleurer. Bien entendu, les animaux ont été vendus et je n'ai rien touché pour cette vente. Et comme la fois précédente, je

suis resté toute une journée en garde à vue. On n'a rien écouté de ce que j'avais à dire sur les ondes, les champs électromagnétiques, le fait que chacun des aérogénérateurs contient un aimant permanent de plus de 600 kg, pour faire tourner les pales…Je suis resté très calme, mais ils n'ont rien écouté. J'ai refusé de signer le procès-verbal, qui était un tissu de mensonge. Non, je n'ai pas maltraité mes bêtes. Et mon travail je l'aime.
Aujourd'hui je suis placé en liquidation judiciaire.
Les juges qui m'ont accusé de tout cela sauront un jour qu'ils ont fait une belle erreur. Parce que peu à peu, tout cela va se savoir. Vous qui vivez dans les villes, vous ne vous sentez sans doute pas concernés. Mais nous, les agriculteurs, nous voyons bien qu'il y a un problème, et qu'on n'a pas vraiment intérêt à ce que ça se sache. Plantez des éoliennes partout dans les campagnes, ajoutez-y la 5 G, et vous n'aurez plus rien à manger, c'est moi qui vous le dis. Avec toutes ces ondes, on touche au vivant en profondeur, et quand le scandale éclatera, ce sera trop tard pour vos enfants.

Mes vaches dorment le cul en l'air et ma boussole indique 3 Nords différents - Février 2020
<u>Témoignage de Stéphane Le Béchec, Allineuc, Bretagne. (Côtes d'Armor)</u>
Je m'appelle Stéphane le Béchec, et quand on me demande si je suis éleveur ou agriculteur, je réponds : « Ni l'un ni l'autre, je suis paysan. Je suis celui qui aime son pays, sa terre, et son métier». Et devenir paysan, pour moi, ça a toujours été un rêve de gosse. Autrefois j'étais menuisier charpentier, artisan du bois. J'ai parcouru la France pour construire des maisons, j'ai même participé à la restauration de l'Olympia en 95, c'est vous dire si on est loin des champs et des élevages. Alors, lorsque je me suis établi en tant que paysan, il y a 4 ans, j'entendais bien travailler comme le faisaient les anciens, je voulais un élevage en pleine nature, sans pesticides et engrais chimiques, avec le veau sous la mère, comme il y a 50 ans.
Bien sûr, quand j'ai racheté la ferme, on ne m'avait pas dit qu'il y aurait des problèmes. J'étais un peu comme Jean de Florette qui débarque et qui cherche sa source…sauf que…les problèmes ne sont pas venus de la source, ils sont venus des infrasons, de l'électricité et des ondes. Oh ! il ne m'a pas fallu longtemps pour m'apercevoir qu'il y avait un énorme souci, d'une gravité…planétaire…
J'ai démarré en 2016 : le premier janvier, j'appelais déjà le vétérinaire, et le 3 janvier une de mes vaches mourait. Caillot de sang dans l'intestin…voilà ce qu'on m'a dit. Plus tard, j'allais m'apercevoir que cette date du 1er janvier était loin d'être le fruit du hasard…Mais à ce moment-là j'ai seulement pensé « courage, tu débutes, ça peut arriver ».
Sauf que… j'ai très vite compris que ça ne venait pas de moi. J'en ai eu rapidement la preuve, puisque lorsque j'achetais une bête qui fournissait 35 litres de lait, dès le surlendemain, elle ne donnait plus que 25 litres. Et puis c'était toujours le même scénario : elle ne buvait pas assez et elle dépérissait… Un jour, je venais d'acquérir une vache, elle s'est couchée à peine descendue du camion, et elle ne s'est plus jamais relevée. Elle était comme paralysée par le sol.
Alors j'ai commencé à faire des recherches, j'ai fait analyser mon fourrage …mais rien d'anormal. De toute façon, ça ne pouvait pas venir de la nourriture, puisque j'avais des troupeaux dans quatre champs différents, et au même moment, certaines mouraient d'un coup. C'était donc lié à une zone géographique précise, et non à ce que je leur donnais à manger.
Et puis au mois de mai tout s'est accéléré. On venait de passer à la 4G dans le secteur et j'ai observé que mon troupeau se comportait de plus en plus bizarrement. Une vache, ça dort toujours la tête au Nord. Pas besoin d'avoir 20 ans d'expérience pour le savoir. Les miennes dorment la tête au Sud, à l'Ouest, à l'Est…incompréhensible…pour en avoir le cœur net j'ai placé dans mon étable 3 boussoles différentes : pas une ne m'indique le même Nord. 3 Nords différents pour un même lieu !

Si la boussole est folle, la vache l'est encore plus. Dans les prés, je les regarde s'allonger, elles se couchent avec le cul en l'air, dans le sens de la pente. Vous ne verrez jamais une vache en bonne santé dans une position pareille, c'est un animal qui sait ce qui est naturellement bon pour son transit !
Et leur folie ne s'arrête pas là : lorsque j'étale du fourrage dans le champ, mes bêtes mangent tranquillement jusqu'à une certaine zone, et là soudain elles s'arrêtent, comme frappées par une barrière invisible. Et puis, une à une, elles dépérissent et refusent de boire.

Bien entendu, j'ai fait venir le véto, et on m'a dit tour à tour « vous les nourrissez trop », puis « vous ne les nourrissez pas assez »…..mais de toute façon, dans mon troupeau, j'ai des vaches trop maigres et des vaches trop grosses, sur un même pré. Toutes ont le poil hérissé. Toutes ont des problèmes dans leur sang. Certaines crèvent d'hémorragie en plein champs et le sang pisse par les mamelles.
Alors j'ai fait venir des géobiologues, et ils ont constaté que ma ferme est totalement cernée. Pour que vous compreniez mieux, j'ai réalisé un petit croquis. Imaginez une horloge. Ma ferme est au centre. A midi, c'est le Nord…celui que mes vaches ont perdu…à 14 h, il y a une antenne relais, à 16 heures, un poste de distribution électrique, à 18 heures et à midi, deux lignes électriques de 20 000 volts qui traversent cette horloge de part en part, à 20 heures, une autre antenne relai, à 10 heures, un autre poste de distribution électrique, et à 11 heures, un parc éolien et des aimants gros comme une locomotive dans chaque machine…
J'ai poursuivi mes observations et j'ai constaté que la mort de mes vaches correspond pile poil aux pics de consommations électriques, et aux compteurs heures creuses heures pleines. J'ai pris des notes, et non, je ne suis pas fou : mes animaux sont branchés sur le monde moderne…Plus étonnant encore : ils meurent toujours le week-end…et oui, le week-end les gens ne sont pas au boulot, ils sont chez eux, ils se regardent tranquillou un petit film en streaming, ils téléphonent, ils font tourner une machine, et hop, dans mon sol, dans la terre, je mesure 1 volt 100 en courant continu …et je peux vous dire qu'au-dessus de 40 millivolts, aucune vache ne boit, aucune ne survit à long terme…
Le pire, c'est pendant les vacances scolaires. Du 20 décembre au 6 janvier 2020, c'est le moment des fêtes. On se retrouve autour d'un bon dîner, on s'envoie des selfies et on allume le four…pendant ce temps, mes vaches ne se sont pas couchées une seule fois. Un autre exemple ? Le 26 décembre 2016 j'en ai perdu 4. Le 2 janvier 2017, j'en ai perdu encore 2. Six en deux jours.
Bien entendu, je ne suis pas resté les bras croisés. J'ai convoqué tout le monde. Les services vétérinaires, la laiterie, j'ai mis tous ces spécialistes autour d'une table pour en discuter. Sauf que…on a estimé qu'il n'y avait pas de sujet de débat. Le bétail crève mais il n'y a rien à discuter. Pourquoi ? Tout simplement parce que le mal dont souffre mes vaches n'existe pas. Un peu comme si en 1950 vous aviez affirmé vous-même devant des spécialistes que vous avez un cancer à cause de l'amiante. Le juge qui vous écoute enlève ses lunettes, lève les sourcils, et vous dit que vous pouvez déposer toutes les plaintes que vous voulez, elles seront classées sans suite, puisque vous dénoncez quelque chose qui …n'existe pas. Et bien entendu, on m'a menacé de me saisir mon troupeau pour maltraitance animale…
Aujourd'hui je regarde le noyer centenaire qui pousse à côté de ma ferme. IL meurt, et les sapins autour végètent. Au pied du vieux noyer, un professionnel a mesuré du 60 hertz. En France, la lumière, c'est du 50 hertz, et là, on est carrément au-dessus….faites pousser vos plantes vertes au milieu d'un champs d'ampoules allumées et vous m'en direz des nouvelles.
Aujourd'hui j'observe la nature : la rivière, les flaques, les fleurs, et je ne vois ni grenouilles, ni escargots, ni têtards, ni abeilles, mes vaches sont en hypothermie, et mes génisses sont stériles.

J'ai des vertiges, j'ai froid en plein été, des acouphènes, des nausées, les bras qui picotent en permanence. Le vivant se meurt mais en ville on ne le voit pas…
C'est un désastre, mais il n'existe pas. Au Nord, on va planter prochainement d'autres éoliennes. Et la 5G arrive. Tout cela va passer par le sol, par les failles d'eau, par les lignes électriques…et s'abattre sur ma ferme.
Pourtant, je ne regrette pas le choix que j'ai fait devenir paysan. J'ai toujours su que j'aimais la terre. Si je parle aujourd'hui, si je parle demain, et demain encore, je sais que je peux aider. Et c'est ce que je veux faire à présent. Parler, continuer à observer, pour qu'enfin le vivant ne soit plus étouffé par le monde du business.

Les abeilles victimes des éoliennes – Mars 2020

Je m'appelle Daniel Dutour et je suis apiculteur en Normandie depuis 20 ans. J'ai suffisamment d'expérience et de ruches pour avoir un œil critique sur ce qu'il se passe actuellement.
Je tiens aujourd'hui à témoigner, même si je sais que nous avons rarement le dernier mot : nous, les petits exploitants, « petits terriens » comme je nous appelle. La plupart du temps, tous les moyens sont bons pour nous faire taire.
Voici ce que j'ai constaté sur mon exploitation.
Début juin 2019, cinq éoliennes de 145 mètres de haut ont été mises en route autour de chez moi, à une distance de 700 mètres de mes ruches.
Habituellement, la vieille reine est poussée par les abeilles et l'essaim forme une boule compacte à quelques mètres de la ruche. Cet été là, l'essaimage ne s'est pas du tout passé normalement après la mise en route des éoliennes : la moitié des insectes de la ruche a bien essaimé, mais elles ne se sont pas regroupées, elles étaient comme déboussolées, c'était comme si vous aviez donné un coup de pied dans l'essaim. Les abeilles se sont retrouvées posées un peu partout dans ma cour et dans notre haie, sans parvenir à créer un nouvel essaim.
Il faut savoir que les abeilles ont une façon de communiquer bien à elles : elles se parlent entre elles notamment par les vibrations et des infrasons imperceptibles pour nous, entre 0 et 500 HZ. Ce mode de communication est très important notamment entre les ouvrières et la reine. Mais lorsque des éoliennes de plus de 100 mètres de haut se mettent à tourner, ces aérogénérateurs émettent des infrasons de mêmes fréquences et les abeilles ne peuvent plus communiquer… Alors, que fait-on ?
Je rappelle que les abeilles sont cruciales pour la survie de l'humanité et qu'elles sont déjà mises à mal par bon nombre de polluants. Mais si on ajoute à cela des aérogénérateurs partout dans les campagnes, il n'y aura bientôt plus d'apiculteurs…ni d'abeilles…
Personnellement, en tant que « petit terrien », je n'ai qu'une seule chose à dire aux industriels de l'agriculture et des campagnes : arrêtons le massacre. Lorsque de belles études prouveront que nous avions raison, il sera trop tard.

Confinée au pied des éoliennes : la double peine - Mars 2020
Témoignage de Sophie Peyron

Je m'appelle Sophie Peyron, et j'habite en Thiérache, dans l'Aisne. C'était une région paisible où il faisait bon vivre, avant l'apparition des aérogénérateurs. Il en pousse actuellement des centaines autour des habitations, et nos campagnes sont transformées en zones industrielles Aujourd'hui, comme tous les Français, je suis assignée à résidence. Comme tous les français, je ne peux plus

sortir, je ne peux pas m'enfuir… Et bien entendu je respecte ce confinement à la lettre, pour nos soignants et pour faire barrière à ce maudit virus.
Sauf que …depuis l'installation des éoliennes tout autour de ma maison, j'ai commencé à ressentir des migraines, et des bourdonnements permanents dans les oreilles. Je me suis mise à avoir également des douleurs sur le poumon droit, dès qu'il y avait du vent. Je suis allée faire un scanner. Le radiologue m'a dit que j'avais une inflammation permanente. Loin de chez moi, loin des éoliennes, l'inflammation disparait. Elle réapparaît dès que je reviens et dès que les aérogénérateurs se mettent à tourner. En fonction de mon état de santé je peux vous dire sans regarder par la fenêtre si les machines sont en route ou pas !
Bien entendu, les nuits sont devenues infernales. Avant le confinement, j'avais donc pris l'habitude de fuir de chez moi en cas de vent. Je partais à 20 km, je dormais dans ma voiture pour soulager mon corps, ou j'allais parfois dormir chez ma mère, à 25 kms de là, pour avoir au moins des nuits paisibles..
Plus je roulais, plus je m'éloignais et plus la douleur s'estompait.

Mais nous voilà confinés en enfer. Je suis obligée de subir les infrasons nuit et jour. Je n'en peux plus de lutter contre ces ondes basse fréquence qui me détruisent.
La seule façon que j'ai trouvée pour me protéger un peu, c'est de me réfugier dans la cave avec mon chien. J'y ai monté une toile de tente pour avoir un peu moins froid. La maison est ancienne, et la cave humide, glacée.
Pourquoi suis-je condamnée à dormir dans un cachot ? Quelle faute ai-je commise pour devoir endurer une peine aussi terrible ?

J'ai cherché à joindre un acousticien de l'ARS mais il m'a dit qu'il ne pouvait rien pour moi, ni pour les autres habitants de nos villages qui vivent la même souffrance que moi. Il est habilité pour tester les sons audibles, mais pas ceux qui ne s'entendent pas. Mon mal est donc invisible et inexistant aux yeux de la loi. Pourtant, dans les usines, une loi protège la santé des ouvriers contre les infrasons. Mais nous qui vivons à demeure au pied des machines, personne ne nous entend.

Les Géobiologues :

Nous sommes en contact avec des géobiologues qui sont tous formels : il ne peut pas y avoir d'autres sites éoliens sur notre secteur, les facteurs de risques sot trop importants compte tenu du contexte sanitaire.

Nous sommes, de plus, surpris de ne pas voir dans le dossier de VOLOREM les conclusions des géobiologues intervenus en 2016 et 2017 sur le site.

Il est indispensable d'avoir accès au contrat pour savoir quelles ont été les questions de VALOREM posées aux géobiologues et les réponses de ceux-ci.

D'autres sujets qui posent question…

Danger projection de débris :

Dans un tableau du projet VALOREM, il est mentionné que pour les voies de circulations, les débris peuvent être projetés à 200 mètres, or au moins 2 éoliennes sont à 60 mètres des routes.

Devrait être pris en compte *«une canalisation de gaz nécessitant un recul de 183 m pour l'implantation d'éolienne »,* or a priori, Sur le plan et tableau le risque d'explosion est évalué jusqu'à 200 m.

Devrait être pris en compte également : *« Des secteurs situés à moins de 500 m de zone urbanisables à destination d'habitation à éviter pour l'implantation d'éoliennes »*
Le hameau les Landes se trouve à 550 m et Chatton ainsi que la Mulonnière se trouvent à 590 m, certes dans la zone à moins de 500 m, mais les risques demeurent tout aussi élevés.

Cout de démantèlement
La loi prévoit un coup de démantèlement par l'exploitant de 50 000 €.
Ce coût est sous-estimé, Le cout réel de démentiellement est d'environ 400 000 €.
Le surcoût est toujours à la charge du propriétaire du terrain ou de la commune.

Avis de l'armée de l'air consultée en 2013 :
Extrait :
« Du point de vue des servitudes radioélectriques, une partie de votre projet se situe dans les 20 - 30 km du radar Défense de Corcoué-sur-Logne (…), soit en zone de coordination à partir de l'altitude de 87 mètres NGF.
(….) En effet, un nombre trop important d'éoliennes dans le même secteur angulaire du radar serait de nature à augmenter les perturbations induites sur celui-ci (…).
En cas de construction, compte tenu de la hauteur totale hors sol des éoliennes, un balisage "diurne et nocturne" devra être mis en place conformément à la règlementation en vigueur. En conséquence, je vous invite à consulter la direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest située à Bouguenais (44) afin de prendre connaissance de la technique de balisage appropriée à votre projet.
Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.
Cet avis n'était que consultatif et ne valait pas autorisation. Y a-t-il aujourd'hui un avis favorable de l'armée ?

L'immobilier
Ce projet aura un impact négatif sur la valeur immobilière des habitations à proximité.
Suite à une étude de la mairie de Saint Mars de Coutais, le constat a été identique : *« (1) Le dossier ne fait pas mention de l'indemnisation des propriétaires situés à proximité immédiate du périmètre d'implantation des éoliennes (500-1000 mètres), en effet, ce parc est de nature à dévaloriser la valeur foncière des immeubles. »*

Plan de Raccordement électrique :
Aucune information n'est donnée sur le lieu de passage des câbles enterrés de chaque éolienne et entre chacune des éoliennes et le trajet au futur raccordement.

Manque de transparence de l'enquête publique :

Le 16 juillet dernier, nous vous interrogions par mail, sur le fait que les avis de l'enquête publique ne soient pas rendus publiques.
Votre réponse : *« Les observations adressées par voie informatique à l'adresse dédiée pour cela ne sont pas consultables sur internet, puisque je suis la seule personne habilitée à recevoir et consulter ces mails.*
Ces observations sont toutefois consultables dans le registre d'enquête de la mairie, au même titre que les observations annotées directement sur le registre et les courriers adressés en mairie.
Les mails reçus sur l'adresse dédiée figurent donc dans une chemise spécifique insérée dans le registre. Pour information, 5 mails ont été reçus jusqu'à présent. »
Il fallait donc se déplacer en mairie, sans avoir la certitude que tous les avis, qui ne sont pas imprimés en temps réel, soit disponibles.
Ces avis sont, depuis ce week end, consultables.

Pour conclure….

Monsieur le Maire de Rouans, lorsqu'il nous avait reçu en mairie, nous avait confié que son programme concernant le site éolien, consistait à garantir aux rouansais et rouansaises, une fois les éoliennes en place, un suivi de la santé humaine, des nuisances sonores, mais rien n'a été prévu pour contrôler les champs électromagnétiques.

Une fois le site éolien en place… il sera trop tard. Ce site ne doit pas voir le jour, c'est aujourd'hui une nécessité et de votre responsabilité de prévenir et d'assurer la santé de la population.

Depuis 2015, il ne se passe pas 6 mois sans qu'un enfant ne déclare un cancer sur notre territoire.

Il n'est pas question de dire que l'éolien déclenche à lui seul des cancers chez les enfants, mais il est important de le prendre en compte comme un facteur de risque supplémentaire réel dans ce cumul d'expositions qui fragilise la santé de nos enfants.

Certaines communes ont pris conscience de l'urgence, le conseil municipal d'une commune voisine, Saint Mars de coutais a émis le 09 juillet un avis défavorable au projet de parc éolien de Rouans, certaines de leurs constatations sont identiques. D'autres communes suivent cette tendance.

En connaissance de quoi, nous vous alertons et avertissons fortement, votre responsabilité est en jeu. Nous vous demandons impérativement l'application du principe de précaution qui aurait déjà pu antérieurement être appliqué et mis en œuvre.

Vous l'avez compris, nous sommes déterminés, **la santé de nos enfants est notre priorité.**

Nous vous prions, de recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur, nos considérations distinguées et respectueuses.

Le Collectif Stop aux Cancers de nos Enfants.

Projet

Aline Theodore
25 juillet - 6h30

Aline Théodore
37 les jardins de sainte suzanne
35350 saint coulomb

Merci de bien vouloir déplacer votre projet dans une zone plus déserte et de protéger ainsi la santé des habitants , surtout des enfants

Cordialement

Anne-Sophie BONNET
Ste Pazanne

A Monsieur le commissaire enquêteur.

<u>Objet</u> : Demande d'arrêt du site éolien de ROUANS

Monsieur le commissaire enquêteur,

<u>D'un point de vue personnel :</u>

Comment expliquer simplement qu'il faut protéger les habitants de notre secteur qu'il soit de n'importe quel âge vis-à-vis de ces futures éoliennes.
Notre vie n'a pas de prix et surtout arrêtons de croire que c'est une belle et merveilleuse idée.
Les lobbies ont un intérêt particulier à implanter massivement des éoliennes au détriment de ces citoyens et riverains.
Stop à ce projet non respectueux de l'environnement , des humains et de nos animaux.

<u>Je soutiens le collectif STOP AUX CANCERS DE NOS ENFANTS :</u>

Tous les documents illustrant nos propos ont été envoyés au maire de Rouans, déposés en mairie en dossier papier et envoyés par mail au commissaire enquêteur par le collectif.

Pourquoi ne sommes-nous pas en accord avec l'implantation d'autres éoliennes sur le Pays de Retz ?

En aucun cas il ne s'agit d'être des anti-éoliens, cependant, sur notre secteur, il y a concomitance de facteurs (dont les éoliennes) qui dégradent fortement la santé et favorisent les **cancers pédiatriques**.

<u>Les champs électromagnétiques et radon :</u>

Dans un article d'Ouest France sorti le 9 février 2020, Jean-Yves Grandidier, patron du groupe français Valorem, indique que les maladies signalées *« se manifestent surtout sur un sol granitique".*

Là où sont implantées les éoliennes sur tout notre secteur, le sol est incontestablement granitique.

Il est à noter que notre territoire est situé sur des failles. Nous avons d'ailleurs régulièrement des mouvements de la terre, accentués par de nombreuses carrières situées à proximité immédiate du projet de site éolien.

Ce sol fissuré et fracturé est en zone fortement humide. Les problèmes de conduction électrique et des champs magnétiques générés dans les sols sont quasi constants et provoquent des phénomènes vibratoires importants aptes à provoquer des problèmes sanitaires déjà évoqués et des remontées de radon. Pour rappel, nous sommes en zone 3, seuil maximum de remontée de radon. Il n'est d'ailleurs mentionné, à aucun moment, la présence de radon sur le projet du site éolien.

Les forages effectués lors des fondations fissurent d'autant les sols, ce qui peut avoir pour conséquence de modifier et perturber les passages d'eau et nappes phréatiques.
Le passage des câbles électriques haute tension, enterrés dans ces sols, avec failles humides, sont de ce fait extrêmement conducteurs des champs électromagnétiques.

Les champs électromagnétiques sont reconnus par le Centre International de Recherche contre le Cancer (CIRC appartenant à l'OMS) comme facteurs de risques de leucémies pédiatriques dès lors qu'ils sont situés entre 0,2 et 0,4 micro tesla.

Dans son dernier rapport d'avril 2019 *(Cf Avis de l'ANSES saisine n° 2013-SA-0038) ,* Il est indiqué que :

- *« d'après l'ensemble des données disponibles sur les effets sanitaires de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences, les travaux d'expertise collective permettent de conclure à un effet possible de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences sur la leucémie infantile, même si les études publiées après 2010 retrouvent moins fréquemment ce lien » (page 6/15 document 2) ;*

- *« l'association entre l'exposition aux basses fréquences et l'apparition de leucémies infantiles a été mise en évidence dans des études épidémiologiques ayant estimé l'exposition aux champs électromagnétiques par la distance aux lignes » (page 10/15 document 2).*

Les infrasons :

Nous vous signalons que les éoliennes, en plus des ondes électromagnétiques, génèrent des infrasons inaudibles à une distance pouvant aller jusqu'à 20kms.

Qu'est-il prévu pour les conséquences sanitaires liées aux infrasons ?

Ont-ils été pris en compte ?

Cas concrets et témoignages

Site éolien des 4 seigneurs :

Nous tenons à rappeler les difficultés rencontrées par Mme Bouvet et M. Potiron sur leurs exploitations de Nozay et Puceul au nord de notre département. Les conséquences de l'éolien sur

la qualité et quantité de lait produite, sur la santé de leur cheptel et sur leur propre santé sont connues de tous, notamment de notre préfet de Loire-Atlantique et de nombreux députés.

Pour rappel, il est envisagé un arrêt de ce parc éolien. Cet arrêt permettra d'affirmer et confirmer les conséquences sur la santé animale et humaine (déjà démontrées par un arrêt antérieur suite à une panne générale sur le site éolien).

Ce sol autour de Nozay, où se situe ce site éolien des 4 seigneurs, est également granitique, avec des failles humides.

Les cas de cancers pédiatriques recensés ont débuté en 2015, soit très peu de temps après l'implantation du premier site éolien et sa mise en service sur Ste Pazanne.

Témoignages recueillis par Sioux Berger :

« Quand les éoliennes cessent de fonctionner, nos vaches vont bien »
Témoignage de Ludovic Ossedat, agriculteur dans l'Allier

Je m'appelle Ludovic Ossedat, et je suis agriculteur à La Prugne, dans l'Allier. Je suis installé en GAEC avec mon frère dans la ferme familiale. Avant nous, mon père et mon grand-père s'occupaient de l'exploitation. A Mousserin, notre hameau, nous n'avons jamais eu de problème avec la santé de nos vaches, jusqu'à l'arrivée du parc éolien, il y a une dizaine d'années : 8 aérogénérateurs, le plus proche à 540 mètres. Depuis, lorsque leurs machines fonctionnent et qu'il y a du vent, nos vaches ne vont pas bien et notre lait n'est plus de bonne qualité. Nous avons des contrôles vétérinaires 3 ou 4 fois dans le mois, et c'est sans appel…quand il y a du vent…notre lait ne vaut plus rien…. Ce sont nos vaches laitières qui sont le plus impactées, car elles restent autour de la ferme, pour la traite. Les autres, surtout l'été, partent pour l'estive dans de petites parcelles que nous possédons loin du parc, et elles vont beaucoup mieux.
Moi, je n'ai rien à cacher : je dis simplement ce que je vois et ce que je constate. Mais ça n'a pas l'air d'être le cas de tout le monde ….
Le plus étrange, dans cette affaire, c'est quand même l'attitude du promoteur éolien. Il y a quelques années, on a protesté parce que le bruit des éoliennes est infernal. Pour dormir, bon courage, c'est l'enfer. Alors les promoteurs ont envoyé une société indépendante pour faire des mesures sur le bruit. Ils ont bien insisté pour nous expliquer que c'était une boîte indépendante qui allait mesurer les décibels. D'ailleurs, ceux qui sont venus poser les micros ont bien confirmé, les vendeurs d'éoliennes sont leurs meilleurs clients. Jusque-là, tout avait l'air très clean… sauf que…Pendant les 3 semaines où les micros sont restés posés, eh bien les aérogénérateurs sont bizarrement restés à l'arrêt. Toutes les éoliennes étaient immobiles, on avait appuyé sur la touche off…donc, bien sûr, pas un bruit….et bien entendu, la fameuse société indépendante a conclu qu'il n'y avait aucun problème…et, pendant tout le temps de cette expérience, nos vaches se portaient brusquement beaucoup mieux, et notre lait était au top de sa qualité….étrange, pas vrai ?

Eoliennes : les nouvelles vaches folles – Janvier 2020
Témoignage de Philippe Marchandier Mazinghien (59)

Je m'appelle Philippe Marchandier, et je suis éleveur et agriculteur. Je cultive du blé, du maïs, et j'élève des vaches allaitantes. Je me suis installé en 1990, et tout allait bien jusqu'à la construction

de la ligne à haute tension à proximité de mon étable, en 94. Ma production de lait a baissé, puis ça s'est stabilisé. Pour l'installation de la ligne, on ne nous avait pas demandé notre avis, et pour les éoliennes non plus. Elles sont sorties de terre il y a peu, comme ça, sans qu'on nous en informe. Il y en a 5 en tout, dont une à 800 mètres de ma stabulation. Et depuis, mon troupeau est décimé. Dès qu'ils ont mis en route ces foutus aérogénérateurs ça a été la catastrophe. D'Avril à Août, j'ai perdu 50 000 litres de lait par rapport à ma production d'avant. Et en septembre, quand j'ai commencé à rentrer les bêtes, ça a été pire. En tout, 20 veaux sont morts. Et la semaine dernière, 7 de plus. Ils ne veulent plus téter, et ils se laissent mourir. J'essaie de rester auprès d'eux pour les aider, et je les veille jusqu'à minuit dans l'étable, mais ils sont faibles, ils se mettent à tousser, à avoir des diarrhées. J'ai eu aussi des avortements. En tout, 7 sont mort nés. Alors je rachète des vaches pour tenter de sauver mon exploitation. Elles arrivent en pleine forme, et puis elles perdent peu à peu du poids. J'ai fait venir un spécialiste, il a testé l'électricité qui circule dans le bâtiment. Il y a 12 volts sur les piquets. Normalement, ce devrait être 0,5 volts….
C'est sûr, avec toutes les nappes d'eau qu'il y a dans le coin, et le ruisseau pas loin, comment voulez-vous que toutes ces installations électriques ne nous causent pas de mal.
Je regarde mes bêtes, ça me désole de les voir comme ça. Elles ont en permanence le poil piqué, ; c'est-à-dire qu'il est dressé sur leur tête au lieu d'être lisse…et puis je pense qu'il y a pire encore et ça nous attend tous. Je ne sais pas ce qu'ils mettent dans ces machines, mais depuis qu'elles sont là je n'ai pratiquement plus de naissances de mâles. Que des femelles. Si ça perturbe à ce point les naissances, ça veut dire qu'à terme il n'y aura plus aucune vie là en dessous. Aujourd'hui j'essaie de trouver une autre stabulation pour préserver ma santé et celle de mes bêtes. Mais franchement, est-ce à moi de partir ? On nous pourrit la vie, on nous chasse, et ensuite on ira proposer du lait venu de l'étranger aux consommateurs français qui pensent que tout ça c'est écolo. C'est l'écologie, ça, de faire crever les bêtes et de fermer les yeux sur ce qu'il se passe réellement ?
Bientôt, je n'aurai plus rien à perdre, car j'aurai tout perdu. Je ne vais pas pouvoir tenir longtemps comme ça, à la longue, je vais mettre la clef sous la porte. Mais au moins je ne me serai pas tu. On est en train de détruire des régions entières, et si nos vaches sont malades, si elles avortent, si elles ne mettent pas de mâles au monde, si les veaux meurent, ça je peux vous le dire, nous aussi, les humains, nous allons avoir des problèmes. Je ne suis pas un scientifique, mais mon travail et mes bêtes je les connais, et je peux vous dire que ce n'est pas normal….

Des vaches folles dans le Morbihan : un agriculteur condamné au silence – Février 2020
Témoignage de Jean François Letrionnaire, agriculteur dans le Morbihan (56)

Je m'appelle Jean-François Letrionnaire et j'ai osé parler. Je vis dans le Morbihan depuis toujours, et je travaille sur notre exploitation familiale depuis 25 ans. Pendant toutes ces années, j'ai pris au total 3 semaines de vacances. La ferme, mes animaux, c'est toute ma vie. Et pourtant aujourd'hui je dors dans ma voiture. J'ai tout perdu, et, comme je n'ai vraiment plus rien à perdre, je veux bien parler pour faire entendre la voix de tous les agriculteurs qu'on condamne au silence. C'est ce qui m'est arrivé. Voici mon histoire.

Dans l'élevage, on peut dire que j'ai vraiment eu de belles années. 1999 a été la meilleure. J'élevais des vaches de race Holstein, et j'ai été primé deux fois au salon de l'agriculture, en 95, et 99. J'ai reçu également d'autres prix régionaux. Bref, qu'on ne vienne pas me dire que je ne savais pas m'occuper de mes bêtes. Et puis, peu à peu, j'ai basculé en enfer. Tout a commencé en 2014-2015. Dans le Nord du département, je ne savais pas qu'on était en train de construire des parcs éoliens à tout va. Je ne pouvais pas le savoir, puisque je ne les voyais pas ! Plus de 150 machines ont été

peu à peu mises en route. Et moi, j'ai vu mon troupeau dépérir. Ma production de lait s'est mise à baisser sans raison. J'ai reçu la visite de l'inspection sanitaire, la DDPP, qui m'a reproché de sous alimenter mes bêtes. On m'a demandé de me remettre en question, on a commencé à me soupçonner de maltraitance animale.
J'ai alors essayé de chercher ce que je faisais de mal, j'ai revu les rations de nourriture, j'ai fait analyser l'eau. Mais rien n'y faisait. Mes vaches semblaient atteintes par une sorte de folie. Impossible de les faire rentrer dans la stabulation. Et lorsque je leur ouvrais les portes, elles se précipitaient au dehors avec une telle violence qu'elles se montaient les unes sur les autres en s'écrasant, comme si une force invisible les avait poussées au dehors. Le soir, je ne pouvais pas les traire à l'heure habituelle. Impossible ! Vers 18 ou 19 heures, elles étaient comme folles. Je devais accomplir mon travail à 11 heures du soir, ou à minuit. Est-ce que ça correspondait à un pic de production électrique ? Est-ce que ça passait par le sol et les failles d'eau, ou par les airs ? Je ne sais pas. Ce que je sais c'est que certaines génisses se jetaient sur les parois des mangeoires. J'ai même retrouvé des veaux avec les pattes coincées dans le métal, comme s'ils s'étaient débattus sans raison apparente avant de mourir.
En 2018, j'ai perdu 6 vaches en un seul week-end. Alors j'ai fait venir chez moi plusieurs spécialistes des champs électromagnétiques. Ils m'ont tous répondu la même chose : « les ondes viennent de là-bas, c'est plus au Nord, tous ces parcs éoliens ». J'ai trouvé cela curieux, puisque c'est loin, et pourtant, lorsque je quitte ma ferme le matin pour aller boire un petit café et acheter le journal, je me suis rendu compte que je n'entendais plus ce bourdonnement permanent dans ma tête, une sorte de bruit sourd dans mon cerveau. Comme mes bêtes, j'ai l'impression d'être une pile électrique qui se charge et qui se décharge lorsque je m'éloigne de ma ferme.

Les inspecteurs de la DDPP sont revenus, et j'ai commencé à leur en parler de mes soupçons et des spécialistes que j'avais consultés. Et là, ça s'est très mal passé. Non seulement ils ne m'ont pas écouté ; mais ils m'ont fait placer en garde à vue pour maltraitance animale. On a saisi chez moi 47 de mes vaches. Ils m'ont fait payer la pension des animaux enlevés : 12000 euros. Et ils m'ont ordonné de payer une amende de 5300 euros. Quand ils ont revendu mes bêtes, je n'ai bien entendu rien touché.
Alors j'ai tout fait pour que mes vaches aillent mieux, elles étaient en plein air en permanence, bien nourries, mais le mal était toujours là, et je ne pouvais pas empêcher cette mort lente de mon troupeau.
Le 15 mars 2019, ils sont revenus. Et cette fois ils ont pris la totalité de mon bétail. 160 vaches. Motif : maltraitance, et cette fois on m'a dit : » vous les nourrissez trop ». J'ai dû payer 90 000 euros de pension, et une amende. IL me restait …mes yeux pour pleurer. Bien entendu, les animaux ont été vendus et je n'ai rien touché pour cette vente. Et comme la fois précédente, je suis resté toute une journée en garde à vue. On n'a rien écouté de ce que j'avais à dire sur les ondes, les champs électromagnétiques, le fait que chacun des aérogénérateurs contient un aimant permanent de plus de 600 kg, pour faire tourner les pales…Je suis resté très calme, mais ils n'ont rien écouté. J'ai refusé de signer le procès-verbal, qui était un tissu de mensonge. Non, je n'ai pas maltraité mes bêtes. Et mon travail je l'aime.
Aujourd'hui je suis placé en liquidation judiciaire.
Les juges qui m'ont accusé de tout cela sauront un jour qu'ils ont fait une belle erreur. Parce que peu à peu, tout cela va se savoir. Vous qui vivez dans les villes, vous ne vous sentez sans doute pas concernés. Mais nous, les agriculteurs, nous voyons bien qu'il y a un problème, et qu'on n'a pas vraiment intérêt à ce que ça se sache. Plantez des éoliennes partout dans les campagnes, ajoutez-

y la 5 G, et vous n'aurez plus rien à manger, c'est moi qui vous le dis. Avec toutes ces ondes, on touche au vivant en profondeur, et quand le scandale éclatera, ce sera trop tard pour vos enfants.

Mes vaches dorment le cul en l'air et ma boussole indique 3 Nords différents - Février 2020
Témoignage de Stéphane Le Béchec, Allineuc, Bretagne. (Côtes d'Armor)
Je m'appelle Stéphane le Béchec, et quand on me demande si je suis éleveur ou agriculteur, je réponds : « Ni l'un ni l'autre, je suis paysan. Je suis celui qui aime son pays, sa terre, et son métier». Et devenir paysan, pour moi, ça a toujours été un rêve de gosse. Autrefois j'étais menuisier charpentier, artisan du bois. J'ai parcouru la France pour construire des maisons, j'ai même participé à la restauration de l'Olympia en 95, c'est vous dire si on est loin des champs et des élevages. Alors, lorsque je me suis établi en tant que paysan, il y a 4 ans, j'entendais bien travailler comme le faisaient les anciens, je voulais un élevage en pleine nature, sans pesticides et engrais chimiques, avec le veau sous la mère, comme il y a 50 ans.
Bien sûr, quand j'ai racheté la ferme, on ne m'avait pas dit qu'il y aurait des problèmes. J'étais un peu comme Jean de Florette qui débarque et qui cherche sa source…sauf que…les problèmes ne sont pas venus de la source, ils sont venus des infrasons, de l'électricité et des ondes. Oh ! il ne m'a pas fallu longtemps pour m'apercevoir qu'il y avait un énorme souci, d'une gravité…planétaire…
J'ai démarré en 2016 : le premier janvier, j'appelais déjà le vétérinaire, et le 3 janvier une de mes vaches mourait. Caillot de sang dans l'intestin…voilà ce qu'on m'a dit. Plus tard, j'allais m'apercevoir que cette date du 1er janvier était loin d'être le fruit du hasard…Mais à ce moment-là j'ai seulement pensé « courage, tu débutes, ça peut arriver ».
Sauf que… j'ai très vite compris que ça ne venait pas de moi. J'en ai eu rapidement la preuve, puisque lorsque j'achetais une bête qui fournissait 35 litres de lait, dès le surlendemain, elle ne donnait plus que 25 litres. Et puis c'était toujours le même scénario : elle ne buvait pas assez et elle dépérissait… Un jour, je venais d'acquérir une vache, elle s'est couchée à peine descendue du camion, et elle ne s'est plus jamais relevée. Elle était comme paralysée par le sol.
Alors j'ai commencé à faire des recherches, j'ai fait analyser mon fourrage …mais rien d'anormal. De toute façon, ça ne pouvait pas venir de la nourriture, puisque j'avais des troupeaux dans quatre champs différents, et au même moment, certaines mouraient d'un coup. C'était donc lié à une zone géographique précise, et non à ce que je leur donnais à manger.
Et puis au mois de mai tout s'est accéléré. On venait de passer à la 4G dans le secteur et j'ai observé que mon troupeau se comportait de plus en plus bizarrement. Une vache, ça dort toujours la tête au Nord. Pas besoin d'avoir 20 ans d'expérience pour le savoir. Les miennes dorment la tête au Sud, à l'Ouest, à l'Est…incompréhensible…pour en avoir le cœur net j'ai placé dans mon étable 3 boussoles différentes : pas une ne m'indique le même Nord. 3 Nords différents pour un même lieu !
Si la boussole est folle, la vache l'est encore plus. Dans les prés, je les regarde s'allonger, elles se couchent avec le cul en l'air, dans le sens de la pente. Vous ne verrez jamais une vache en bonne santé dans une position pareille, c'est un animal qui sait ce qui est naturellement bon pour son transit !
Et leur folie ne s'arrête pas là : lorsque j'étale du fourrage dans le champ, mes bêtes mangent tranquillement jusqu'à une certaine zone, et là soudain elles s'arrêtent, comme frappées par une barrière invisible. Et puis, une à une, elles dépérissent et refusent de boire.

Bien entendu, j'ai fait venir le véto, et on m'a dit tour à tour « vous les nourrissez trop », puis « vous ne les nourrissez pas assez »…..mais de toute façon, dans mon troupeau, j'ai des vaches trop maigres et des vaches trop grosses, sur un même pré. Toutes ont le poil hérissé. Toutes ont des

problèmes dans leur sang. Certaines crèvent d'hémorragie en plein champs et le sang pisse par les mamelles.
Alors j'ai fait venir des géobiologues, et ils ont constaté que ma ferme est totalement cernée. Pour que vous compreniez mieux, j'ai réalisé un petit croquis. Imaginez une horloge. Ma ferme est au centre. A midi, c'est le Nord…celui que mes vaches ont perdu…à 14 h, il y a une antenne relais, à 16 heures, un poste de distribution électrique, à 18 heures et à midi, deux lignes électriques de 20 000 volts qui traversent cette horloge de part en part, à 20 heures, une autre antenne relai, à 10 heures, un autre poste de distribution électrique, et à 11 heures, un parc éolien et des aimants gros comme une locomotive dans chaque machine…
J'ai poursuivi mes observations et j'ai constaté que la mort de mes vaches correspond pile poil aux pics de consommations électriques, et aux compteurs heures creuses heures pleines. J'ai pris des notes, et non, je ne suis pas fou : mes animaux sont branchés sur le monde moderne…Plus étonnant encore : ils meurent toujours le week-end…et oui, le week-end les gens ne sont pas au boulot, ils sont chez eux, ils se regardent tranquillou un petit film en streaming, ils téléphonent, ils font tourner une machine, et hop, dans mon sol, dans la terre, je mesure 1 volt 100 en courant continu …et je peux vous dire qu'au-dessus de 40 millivolts, aucune vache ne boit, aucune ne survit à long terme…
Le pire, c'est pendant les vacances scolaires. Du 20 décembre au 6 janvier 2020, c'est le moment des fêtes. On se retrouve autour d'un bon dîner, on s'envoie des selfies et on allume le four…pendant ce temps, mes vaches ne se sont pas couchées une seule fois. Un autre exemple ? Le 26 décembre 2016 j'en ai perdu 4. Le 2 janvier 2017, j'en ai perdu encore 2. Six en deux jours.
Bien entendu, je ne suis pas resté les bras croisés. J'ai convoqué tout le monde. Les services vétérinaires, la laiterie, j'ai mis tous ces spécialistes autour d'une table pour en discuter. Sauf que…on a estimé qu'il n'y avait pas de sujet de débat. Le bétail crève mais il n'y a rien à discuter. Pourquoi ? Tout simplement parce que le mal dont souffre mes vaches n'existe pas. Un peu comme si en 1950 vous aviez affirmé vous-même devant des spécialistes que vous avez un cancer à cause de l'amiante. Le juge qui vous écoute enlève ses lunettes, lève les sourcils, et vous dit que vous pouvez déposer toutes les plaintes que vous voulez, elles seront classées sans suite, puisque vous dénoncez quelque chose qui …n'existe pas. Et bien entendu, on m'a menacé de me saisir mon troupeau pour maltraitance animale…
Aujourd'hui je regarde le noyer centenaire qui pousse à côté de ma ferme. IL meurt, et les sapins autour végètent. Au pied du vieux noyer, un professionnel a mesuré du 60 hertz. En France, la lumière, c'est du 50 hertz, et là, on est carrément au-dessus….faites pousser vos plantes vertes au milieu d'un champs d'ampoules allumées et vous m'en direz des nouvelles.
Aujourd'hui j'observe la nature : la rivière, les flaques, les fleurs, et je ne vois ni grenouilles, ni escargots, ni têtards, ni abeilles, mes vaches sont en hypothermie, et mes génisses sont stériles. J'ai des vertiges, j'ai froid en plein été, des acouphènes, des nausées, les bras qui picotent en permanence. Le vivant se meurt mais en ville on ne le voit pas…
C'est un désastre, mais il n'existe pas. Au Nord, on va planter prochainement d'autres éoliennes. Et la 5G arrive. Tout cela va passer par le sol, par les failles d'eau, par les lignes électriques…et s'abattre sur ma ferme.
Pourtant, je ne regrette pas le choix que j'ai fait devenir paysan. J'ai toujours su que j'aimais la terre. Si je parle aujourd'hui, si je parle demain, et demain encore, je sais que je peux aider. Et c'est ce que je veux faire à présent. Parler, continuer à observer, pour qu'enfin le vivant ne soit plus étouffé par le monde du business.

<u>Les abeilles victimes des éoliennes – Mars 2020</u>

Je m'appelle Daniel Dutour et je suis apiculteur en Normandie depuis 20 ans. J'ai suffisamment d'expérience et de ruches pour avoir un œil critique sur ce qu'il se passe actuellement.
Je tiens aujourd'hui à témoigner, même si je sais que nous avons rarement le dernier mot : nous, les petits exploitants, « petits terriens » comme je nous appelle. La plupart du temps, tous les moyens sont bons pour nous faire taire.
Voici ce que j'ai constaté sur mon exploitation.
Début juin 2019, cinq éoliennes de 145 mètres de haut ont été mises en route autour de chez moi, à une distance de 700 mètres de mes ruches.
Habituellement, la vieille reine est poussée par les abeilles et l'essaim forme une boule compacte à quelques mètres de la ruche. Cet été là, l'essaimage ne s'est pas du tout passé normalement après la mise en route des éoliennes : la moitié des insectes de la ruche a bien essaimé, mais elles ne se sont pas regroupées, elles étaient comme déboussolées, c'était comme si vous aviez donné un coup de pied dans l'essaim. Les abeilles se sont retrouvées posées un peu partout dans ma cour et dans notre haie, sans parvenir à créer un nouvel essaim.
Il faut savoir que les abeilles ont une façon de communiquer bien à elles : elles se parlent entre elles notamment par les vibrations et des infrasons imperceptibles pour nous, entre 0 et 500 HZ. Ce mode de communication est très important notamment entre les ouvrières et la reine. Mais lorsque des éoliennes de plus de 100 mètres de haut se mettent à tourner, ces aérogénérateurs émettent des infrasons de mêmes fréquences et les abeilles ne peuvent plus communiquer… Alors, que fait-on ?
Je rappelle que les abeilles sont cruciales pour la survie de l'humanité et qu'elles sont déjà mises à mal par bon nombre de polluants. Mais si on ajoute à cela des aérogénérateurs partout dans les campagnes, il n'y aura bientôt plus d'apiculteurs…ni d'abeilles…
Personnellement, en tant que « petit terrien », je n'ai qu'une seule chose à dire aux industriels de l'agriculture et des campagnes : arrêtons le massacre. Lorsque de belles études prouveront que nous avions raison, il sera trop tard.

Confinée au pied des éoliennes : la double peine - Mars 2020
Témoignage de Sophie Peyron

Je m'appelle Sophie Peyron, et j'habite en Thiérache, dans l'Aisne. C'était une région paisible où il faisait bon vivre, avant l'apparition des aérogénérateurs. Il en pousse actuellement des centaines autour des habitations, et nos campagnes sont transformées en zones industrielles Aujourd'hui, comme tous les Français, je suis assignée à résidence. Comme tous les français, je ne peux plus sortir, je ne peux pas m'enfuir… Et bien entendu je respecte ce confinement à la lettre, pour nos soignants et pour faire barrière à ce maudit virus.
Sauf que …depuis l'installation des éoliennes tout autour de ma maison, j'ai commencé à ressentir des migraines, et des bourdonnements permanents dans les oreilles. Je me suis mise à avoir également des douleurs sur le poumon droit, dès qu'il y avait du vent. Je suis allée faire un scanner. Le radiologue m'a dit que j'avais une inflammation permanente. Loin de chez moi, loin des éoliennes, l'inflammation disparait. Elle réapparaît dès que je reviens et dès que les aérogénérateurs se mettent à tourner. En fonction de mon état de santé je peux vous dire sans regarder par la fenêtre si les machines sont en route ou pas !
Bien entendu, les nuits sont devenues infernales. Avant le confinement, j'avais donc pris l'habitude de fuir de chez moi en cas de vent. Je partais à 20 km, je dormais dans ma voiture pour soulager mon corps, ou j'allais parfois dormir chez ma mère, à 25 kms de là, pour avoir au moins des nuits paisibles..

Plus je roulais, plus je m'éloignais et plus la douleur s'estompait.

Mais nous voilà confinés en enfer. Je suis obligée de subir les infrasons nuit et jour. Je n'en peux plus de lutter contre ces ondes basse fréquence qui me détruisent.
La seule façon que j'ai trouvée pour me protéger un peu, c'est de me réfugier dans la cave avec mon chien. J'y ai monté une toile de tente pour avoir un peu moins froid. La maison est ancienne, et la cave humide, glacée.
Pourquoi suis-je condamnée à dormir dans un cachot ? Quelle faute ai-je commise pour devoir endurer une peine aussi terrible ?

J'ai cherché à joindre un acousticien de l'ARS mais il m'a dit qu'il ne pouvait rien pour moi, ni pour les autres habitants de nos villages qui vivent la même souffrance que moi. Il est habilité pour tester les sons audibles, mais pas ceux qui ne s'entendent pas. Mon mal est donc invisible et inexistant aux yeux de la loi. Pourtant, dans les usines, une loi protège la santé des ouvriers contre les infrasons. Mais nous qui vivons à demeure au pied des machines, personne ne nous entend.

Les Géobiologues :

Nous sommes en contact avec des géobiologues qui sont tous formels : il ne peut pas y avoir d'autres sites éoliens sur notre secteur, les facteurs de risques sot trop importants compte tenu du contexte sanitaire.

Nous sommes, de plus, surpris de ne pas voir dans le dossier de VOLOREM les conclusions des géobiologues intervenus en 2016 et 2017 sur le site.

Il est indispensable d'avoir accès au contrat pour savoir quelles ont été les questions de VALOREM posées aux géobiologues et les réponses de ceux-ci.

D'autres sujets qui posent question…

Danger projection de débris :
Dans un tableau du projet VALOREM, il est mentionné que pour les voies de circulations, les débris peuvent être projetés à 200 mètres, or au moins 2 éoliennes sont à 60 mètres des routes.

Devrait être pris en compte *«une canalisation de gaz nécessitant un recul de 183 m pour l'implantation d'éolienne »,* or a priori, Sur le plan et tableau le risque d'explosion est évalué jusqu'à 200 m.

Devrait être pris en compte également : *« Des secteurs situés à moins de 500 m de zone urbanisables à destination d'habitation à éviter pour l'implantation d'éoliennes »*
Le hameau les Landes se trouve à 550 m et Chatton ainsi que la Mulonnière se trouvent à 590 m, certes dans la zone à moins de 500 m, mais les risques demeurent tout aussi élevés.

Cout de démantèlement
La loi prévoit un coup de démantèlement par l'exploitant de 50 000 €.

Ce coût est sous-estimé, Le cout réel de démentiellement est d'environ 400 000 €.
Le surcoût est toujours à la charge du propriétaire du terrain ou de la commune.

Avis de l'armée de l'air consultée en 2013 :
Extrait :
« Du point de vue des servitudes radioélectriques, une partie de votre projet se situe dans les 20 - 30 km du radar Défense de Corcoué-sur-Logne (…), soit en zone de coordination à partir de l'altitude de 87 mètres NGF.
(….) En effet, un nombre trop important d'éoliennes dans le même secteur angulaire du radar serait de nature à augmenter les perturbations induites sur celui-ci (…).
En cas de construction, compte tenu de la hauteur totale hors sol des éoliennes, un balisage "diurne et nocturne" devra être mis en place conformément à la règlementation en vigueur. En conséquence, je vous invite à consulter la direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest située à Bouguenais (44) afin de prendre connaissance de la technique de balisage appropriée à votre projet.
Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.
Cet avis n'était que consultatif et ne valait pas autorisation. Y a-t-il aujourd'hui un avis favorable de l'armée ?

L'immobilier
Ce projet aura un impact négatif sur la valeur immobilière des habitations à proximité.
Suite à une étude de la mairie de Saint Mars de Coutais, le constat a été identique : *« (1) Le dossier ne fait pas mention de l'indemnisation des propriétaires situés à proximité immédiate du périmètre d'implantation des éoliennes (500-1000 mètres), en effet, ce parc est de nature à dévaloriser la valeur foncière des immeubles. »*

Plan de Raccordement électrique :
Aucune information n'est donnée sur le lieu de passage des câbles enterrés de chaque éolienne et entre chacune des éoliennes et le trajet au futur raccordement.

Manque de transparence de l'enquête publique :
Le 16 juillet dernier, nous vous interrogions par mail, sur le fait que les avis de l'enquête publique ne soient pas rendus publiques.
Votre réponse : *« Les observations adressées par voie informatique à l'adresse dédiée pour cela ne sont pas consultables sur internet, puisque je suis la seule personne habilitée à recevoir et consulter ces mails.*
Ces observations sont toutefois consultables dans le registre d'enquête de la mairie, au même titre que les observations annotées directement sur le registre et les courriers adressés en mairie.
Les mails reçus sur l'adresse dédiée figurent donc dans une chemise spécifique insérée dans le registre. Pour information, 5 mails ont été reçus jusqu'à présent. »
Il fallait donc se déplacer en mairie, sans avoir la certitude que tous les avis, qui ne sont pas imprimés en temps réel, soit disponibles.
Ces avis sont, depuis ce week end, consultables.

Pour conclure….

Monsieur le Maire de Rouans, lorsqu'il nous avait reçu en mairie, nous avait confié que son programme concernant le site éolien, consistait à garantir aux rouansais et rouansaises, une fois les éoliennes en place, un suivi de la santé humaine, des nuisances sonores, mais rien n'a été prévu pour contrôler les champs électromagnétiques.

Une fois le site éolien en place… il sera trop tard. Ce site ne doit pas voir le jour, c'est aujourd'hui une nécessité et de votre responsabilité de prévenir et d'assurer la santé de la population.

Depuis 2015, il ne se passe pas 6 mois sans qu'un enfant ne déclare un cancer sur notre territoire.

Il n'est pas question de dire que l'éolien déclenche à lui seul des cancers chez les enfants, mais il est important de le prendre en compte comme un facteur de risque supplémentaire réel dans ce cumul d'expositions qui fragilise la santé de nos enfants.

Certaines communes ont pris conscience de l'urgence, le conseil municipal d'une commune voisine, Saint Mars de coutais a émis le 09 juillet un avis défavorable au projet de parc éolien de Rouans, certaines de leurs constatations sont identiques. D'autres communes suivent cette tendance.

En connaissance de quoi, nous vous alertons et avertissons fortement, votre responsabilité est en jeu. Nous vous demandons impérativement l'application du principe de précaution qui aurait déjà pu antérieurement être appliqué et mis en œuvre.

Vous l'avez compris, nous sommes déterminés, **la santé de nos enfants est notre priorité.**

Nous vous prions, de recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur, nos considérations distinguées et respectueuses.

Le Collectif Stop aux Cancers de nos Enfants.

TR: Demande d’arrêt du site éolien de ROUANS

catherine falourd
24 juillet - Mme Catherine FALOURD

De : catherine falourd
Envoyé : vendredi 24 juillet 2020 16:23
À : enquête.parc.eolien.rouans@gmail.com <enquête.parc.eolien.rouans@gmail.com>
Objet : Demande d’arrêt du site éolien de ROUANS

A Monsieur le commissaire enquêteur.

Nous ne sommes pas d'accord pour l'implantation supplémentaires d'éolienne sur le secteur du pays de Retz, compte-tenu des diverses nuisances sur la santé des personnes et des animaux, pourquoi cette implantation d'éoliens sur les terrains à proximités d'habitations ? D'autant plus que la distance n'est pas respectée, pour rappel les infrasons peuvent aller jusqu'à 20 km.

Ce choix d'implantations de terrain de ROUANS et PORT SAINT PERE n'ont pas les 20 km de distance avec les habitations.

Il nous semble important de rappeler que l'humain et sa santé sont importants.

Cordialement
Alain FALOURD
LA QUETTERIE PORT ST PERE

LEBOUILLE Estelle
1, le bois guibert
44680 Saint hilaire de chaélons

A Monsieur le commissaire enquêteur.

Objet : Demande d'arrêt du site éolien de ROUANS

Monsieur le commissaire enquêteur,

D'un point de vue personnel :

A l'heure du monde de demain, où se pose la question de la préservation de l'environnement pour nos enfants, l'éolien ne me semble pas être une solution viable.

1/ Les éoliennes ne sont pas écologiques. Elles polluent, de la fabrication au démantèlement (matériaux composites, terre rare, CO2, pale non recyclable …), elles polluent la terre, les paysage, les nuits, les animaux, les humains…

2/ Elles ne sont pas efficaces, intermittence du vent et dépendance au gaz thermique (CO2)

3/ Elles sont nocives pour les finances publiques (subvention, compensation, prix garantis)

Je vous invite à regarder l'analyse de Didier Keller, édifiante https://www.facebook.com/164817460241164/posts/3240161159373430/

« La meilleur énergie est celle que l'on ne consomme pas »

Je pense qu'il est plus que jamais nécessaire que les institutions publiques engagent un vrai projet de réduction des besoins énergétiques collectifs et individuels. Ex : Réflexion avec les ménages, les entreprises, les collectivités sur leur consommation d'énergie, mise en place de quotas énergie/an – analyse des coûts évités….

Merci pour votre attention, et merci de faire les bons choix pour nos enfants.

Je soutiens le collectif STOP AUX CANCERS DE NOS ENFANTS :

Tous les documents illustrant nos propos ont été envoyés au maire de Rouans, déposés en mairie en dossier papier et envoyés par mail au commissaire enquêteur par le collectif.

Pourquoi ne sommes-nous pas en accord avec l'implantation d'autres éoliennes sur le Pays de Retz ?

En aucun cas il ne s'agit d'être des anti-éoliens, cependant, sur notre secteur, il y a concomitance de facteurs (dont les éoliennes) qui dégradent fortement la santé et favorisent les **cancers pédiatriques**.

Les champs électromagnétiques et radon :

Dans un article d'Ouest France sorti le 9 février 2020, Jean-Yves Grandidier, patron du groupe français Valorem, indique que les maladies signalées *« se manifestent surtout sur un sol granitique".*

Là où sont implantées les éoliennes sur tout notre secteur, le sol est incontestablement granitique.

Il est à noter que notre territoire est situé sur des failles. Nous avons d'ailleurs régulièrement des mouvements de la terre, accentués par de nombreuses carrières situées à proximité immédiate du projet de site éolien.

Ce sol fissuré et fracturé est en zone fortement humide. Les problèmes de conduction électrique et des champs magnétiques générés dans les sols sont quasi constants et provoquent des phénomènes vibratoires importants aptes à provoquer des problèmes sanitaires déjà évoqués et des remontées de radon. Pour rappel, nous sommes en zone 3, seuil maximum de remontée de radon. Il n'est d'ailleurs mentionné, à aucun moment, la présence de radon sur le projet du site éolien.

Les forages effectués lors des fondations fissurent d'autant les sols, ce qui peut avoir pour conséquence de modifier et perturber les passages d'eau et nappes phréatiques.
Le passage des câbles électriques haute tension, enterrés dans ces sols, avec failles humides, sont de ce fait extrêmement conducteurs des champs électromagnétiques.

Les champs électromagnétiques sont reconnus par le Centre International de Recherche contre le Cancer (CIRC appartenant à l'OMS) comme facteurs de risques de leucémies pédiatriques dès lors qu'ils sont situés entre 0,2 et 0,4 micro tesla.

Dans son dernier rapport d'avril 2019 *(Cf Avis de l'ANSES saisine n° 2013-SA-0038) ,* Il est indiqué que :

- *« d'après l'ensemble des données disponibles sur les effets sanitaires de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences, les travaux d'expertise collective permettent de conclure à un effet possible de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences sur la leucémie infantile, même si les études publiées après 2010 retrouvent moins fréquemment ce lien » (page 6/15 document 2) ;*

- *« l'association entre l'exposition aux basses fréquences et l'apparition de leucémies infantiles a été mise en évidence dans des études épidémiologiques ayant estimé l'exposition aux champs électromagnétiques par la distance aux lignes » (page 10/15 document 2).*

Les infrasons :

Nous vous signalons que les éoliennes, en plus des ondes électromagnétiques, génèrent des infrasons inaudibles à une distance pouvant aller jusqu'à 20kms.

Qu'est-il prévu pour les conséquences sanitaires liées aux infrasons ?

Ont-ils été pris en compte ?

Cas concrets et témoignages

Site éolien des 4 seigneurs :

Nous tenons à rappeler les difficultés rencontrées par Mme Bouvet et M. Potiron sur leurs exploitations de Nozay et Puceul au nord de notre département. Les conséquences de l'éolien sur la qualité et quantité de lait produite, sur la santé de leur cheptel et sur leur propre santé sont connues de tous, notamment de notre préfet de Loire-Atlantique et de nombreux députés.

Pour rappel, il est envisagé un arrêt de ce parc éolien. Cet arrêt permettra d'affirmer et confirmer les conséquences sur la santé animale et humaine (déjà démontrées par un arrêt antérieur suite à une panne générale sur le site éolien).

Ce sol autour de Nozay, où se situe ce site éolien des 4 seigneurs, est également granitique, avec des failles humides.

Les cas de cancers pédiatriques recensés ont débuté en 2015, soit très peu de temps après l'implantation du premier site éolien et sa mise en service sur Ste Pazanne.

Témoignages recueillis par Sioux Berger :

« Quand les éoliennes cessent de fonctionner, nos vaches vont bien »
Témoignage de Ludovic Ossedat, agriculteur dans l'Allier

Je m'appelle Ludovic Ossedat, et je suis agriculteur à La Prugne, dans l'Allier. Je suis installé en GAEC avec mon frère dans la ferme familiale. Avant nous, mon père et mon grand-père s'occupaient de l'exploitation. A Mousserin, notre hameau, nous n'avons jamais eu de problème avec la santé de nos vaches, jusqu'à l'arrivée du parc éolien, il y a une dizaine d'années : 8 aérogénérateurs, le plus proche à 540 mètres. Depuis, lorsque leurs machines fonctionnent et qu'il y a du vent, nos vaches ne vont pas bien et notre lait n'est plus de bonne qualité. Nous avons des contrôles vétérinaires 3 ou 4 fois dans le mois, et c'est sans appel…quand il y a du vent…notre lait ne vaut plus rien…. Ce sont nos vaches laitières qui sont le plus impactées, car elles restent autour de la ferme, pour la traite. Les autres, surtout l'été, partent pour l'estive dans de petites parcelles que nous possédons loin du parc, et elles vont beaucoup mieux.
Moi, je n'ai rien à cacher : je dis simplement ce que je vois et ce que je constate. Mais ça n'a pas l'air d'être le cas de tout le monde ….
Le plus étrange, dans cette affaire, c'est quand même l'attitude du promoteur éolien. Il y a quelques années, on a protesté parce que le bruit des éoliennes est infernal. Pour dormir, bon courage, c'est l'enfer. Alors les promoteurs ont envoyé une société indépendante pour faire des mesures sur le bruit. Ils ont bien insisté pour nous expliquer que c'était une boîte indépendante qui allait mesurer les décibels. D'ailleurs, ceux qui sont venus poser les micros ont bien confirmé, les vendeurs d'éoliennes sont leurs meilleurs clients. Jusque-là, tout avait l'air très clean… sauf que…Pendant les 3 semaines où les micros sont restés posés, eh bien les aérogénérateurs sont bizarrement restés à l'arrêt. Toutes les éoliennes étaient immobiles, on avait appuyé sur la touche off…donc, bien sûr, pas un bruit….et bien entendu, la fameuse société indépendante a conclu qu'il n'y avait aucun problème…et, pendant tout le temps de cette expérience, nos vaches se portaient brusquement beaucoup mieux, et notre lait était au top de sa qualité….étrange, pas vrai ?

Eoliennes : les nouvelles vaches folles – Janvier 2020
<u>Témoignage de Philippe Marchandier Mazinghien (59)</u>

Je m'appelle Philippe Marchandier, et je suis éleveur et agriculteur. Je cultive du blé, du maïs, et j'élève des vaches allaitantes. Je me suis installé en 1990, et tout allait bien jusqu'à la construction de la ligne à haute tension à proximité de mon étable, en 94. Ma production de lait a baissé, puis ça s'est stabilisé. Pour l'installation de la ligne, on ne nous avait pas demandé notre avis, et pour les éoliennes non plus. Elles sont sorties de terre il y a peu, comme ça, sans qu'on nous en informe. Il y en a 5 en tout, dont une à 800 mètres de ma stabulation. Et depuis, mon troupeau est décimé. Dès qu'ils ont mis en route ces foutus aérogénérateurs ça a été la catastrophe. D'Avril à Août, j'ai perdu 50 000 litres de lait par rapport à ma production d'avant. Et en septembre, quand j'ai commencé à rentrer les bêtes, ça a été pire. En tout, 20 veaux sont morts. Et la semaine dernière, 7 de plus. Ils ne veulent plus téter, et ils se laissent mourir. J'essaie de rester auprès d'eux pour les aider, et je les veille jusqu'à minuit dans l'étable, mais ils sont faibles, ils se mettent à tousser, à avoir des diarrhées. J'ai eu aussi des avortements. En tout, 7 sont mort nés. Alors je rachète des vaches pour tenter de sauver mon exploitation. Elles arrivent en pleine forme, et puis elles perdent peu à peu du poids. J'ai fait venir un spécialiste, il a testé l'électricité qui circule dans le bâtiment. Il y a 12 volts sur les piquets. Normalement, ce devrait être 0,5 volts….
C'est sûr, avec toutes les nappes d'eau qu'il y a dans le coin, et le ruisseau pas loin, comment voulez-vous que toutes ces installations électriques ne nous causent pas de mal.
Je regarde mes bêtes, ça me désole de les voir comme ça. Elles ont en permanence le poil piqué, ; c'est-à-dire qu'il est dressé sur leur tête au lieu d'être lisse…et puis je pense qu'il y a pire encore et ça nous attend tous. Je ne sais pas ce qu'ils mettent dans ces machines, mais depuis qu'elles sont

là je n'ai pratiquement plus de naissances de mâles. Que des femelles. Si ça perturbe à ce point les naissances, ça veut dire qu'à terme il n'y aura plus aucune vie là en dessous. Aujourd'hui j'essaie de trouver une autre stabulation pour préserver ma santé et celle de mes bêtes. Mais franchement, est-ce à moi de partir ? On nous pourrit la vie, on nous chasse, et ensuite on ira proposer du lait venu de l'étranger aux consommateurs français qui pensent que tout ça c'est écolo. C'est l'écologie, ça, de faire crever les bêtes et de fermer les yeux sur ce qu'il se passe réellement ?
Bientôt, je n'aurai plus rien à perdre, car j'aurai tout perdu. Je ne vais pas pouvoir tenir longtemps comme ça, à la longue, je vais mettre la clef sous la porte. Mais au moins je ne me serai pas tu. On est en train de détruire des régions entières, et si nos vaches sont malades, si elles avortent, si elles ne mettent pas de mâles au monde, si les veaux meurent, ça je peux vous le dire, nous aussi, les humains, nous allons avoir des problèmes. Je ne suis pas un scientifique, mais mon travail et mes bêtes je les connais, et je peux vous dire que ce n'est pas normal….

Des vaches folles dans le Morbihan : un agriculteur condamné au silence – Février 2020
Témoignage de Jean François Letrionnaire, agriculteur dans le Morbihan (56)

Je m'appelle Jean-François Letrionnaire et j'ai osé parler. Je vis dans le Morbihan depuis toujours, et je travaille sur notre exploitation familiale depuis 25 ans. Pendant toutes ces années, j'ai pris au total 3 semaines de vacances. La ferme, mes animaux, c'est toute ma vie. Et pourtant aujourd'hui je dors dans ma voiture. J'ai tout perdu, et, comme je n'ai vraiment plus rien à perdre, je veux bien parler pour faire entendre la voix de tous les agriculteurs qu'on condamne au silence. C'est ce qui m'est arrivé. Voici mon histoire.

Dans l'élevage, on peut dire que j'ai vraiment eu de belles années. 1999 a été la meilleure. J'élevais des vaches de race Holstein, et j'ai été primé deux fois au salon de l'agriculture, en 95, et 99. J'ai reçu également d'autres prix régionaux. Bref, qu'on ne vienne pas me dire que je ne savais pas m'occuper de mes bêtes. Et puis, peu à peu, j'ai basculé en enfer. Tout a commencé en 2014-2015. Dans le Nord du département, je ne savais pas qu'on était en train de construire des parcs éoliens à tout va. Je ne pouvais pas le savoir, puisque je ne les voyais pas ! Plus de 150 machines ont été peu à peu mises en route. Et moi, j'ai vu mon troupeau dépérir. Ma production de lait s'est mise à baisser sans raison. J'ai reçu la visite de l'inspection sanitaire, la DDPP, qui m'a reproché de sous alimenter mes bêtes. On m'a demandé de me remettre en question, on a commencé à me soupçonner de maltraitance animale.
J'ai alors essayé de chercher ce que je faisais de mal, j'ai revu les rations de nourriture, j'ai fait analyser l'eau. Mais rien n'y faisait. Mes vaches semblaient atteintes par une sorte de folie. Impossible de les faire rentrer dans la stabulation. Et lorsque je leur ouvrais les portes, elles se précipitaient au dehors avec une telle violence qu'elles se montaient les unes sur les autres en s'écrasant, comme si une force invisible les avait poussées au dehors. Le soir, je ne pouvais pas les traire à l'heure habituelle. Impossible ! Vers 18 ou 19 heures, elles étaient comme folles. Je devais accomplir mon travail à 11 heures du soir, ou à minuit. Est-ce que ça correspondait à un pic de production électrique ? Est-ce que ça passait par le sol et les failles d'eau, ou par les airs ? Je ne sais pas. Ce que je sais c'est que certaines génisses se jetaient sur les parois des mangeoires. J'ai même retrouvé des veaux avec les pattes coincées dans le métal, comme s'ils s'étaient débattus sans raison apparente avant de mourir.
En 2018, j'ai perdu 6 vaches en un seul week-end. Alors j'ai fait venir chez moi plusieurs spécialistes des champs électromagnétiques. Ils m'ont tous répondu la même chose : « les ondes viennent de là-bas, c'est plus au Nord, tous ces parcs éoliens ». J'ai trouvé cela curieux, puisque c'est loin, et

pourtant, lorsque je quitte ma ferme le matin pour aller boire un petit café et acheter le journal, je me suis rendu compte que je n'entendais plus ce bourdonnement permanent dans ma tête, une sorte de bruit sourd dans mon cerveau. Comme mes bêtes, j'ai l'impression d'être une pile électrique qui se charge et qui se décharge lorsque je m'éloigne de ma ferme.

Les inspecteurs de la DDPP sont revenus, et j'ai commencé à leur en parler de mes soupçons et des spécialistes que j'avais consultés. Et là, ça s'est très mal passé. Non seulement ils ne m'ont pas écouté ; mais ils m'ont fait placer en garde à vue pour maltraitance animale. On a saisi chez moi 47 de mes vaches. Ils m'ont fait payer la pension des animaux enlevés : 12000 euros. Et ils m'ont ordonné de payer une amende de 5300 euros. Quand ils ont revendu mes bêtes, je n'ai bien entendu rien touché.
Alors j'ai tout fait pour que mes vaches aillent mieux, elles étaient en plein air en permanence, bien nourries, mais le mal était toujours là, et je ne pouvais pas empêcher cette mort lente de mon troupeau.
Le 15 mars 2019, ils sont revenus. Et cette fois ils ont pris la totalité de mon bétail. 160 vaches. Motif : maltraitance, et cette fois on m'a dit : » vous les nourrissez trop ». J'ai dû payer 90 000 euros de pension, et une amende. IL me restait …mes yeux pour pleurer. Bien entendu, les animaux ont été vendus et je n'ai rien touché pour cette vente. Et comme la fois précédente, je suis resté toute une journée en garde à vue. On n'a rien écouté de ce que j'avais à dire sur les ondes, les champs électromagnétiques, le fait que chacun des aérogénérateurs contient un aimant permanent de plus de 600 kg, pour faire tourner les pales…Je suis resté très calme, mais ils n'ont rien écouté. J'ai refusé de signer le procès-verbal, qui était un tissu de mensonge. Non, je n'ai pas maltraité mes bêtes. Et mon travail je l'aime.
Aujourd'hui je suis placé en liquidation judiciaire.
Les juges qui m'ont accusé de tout cela sauront un jour qu'ils ont fait une belle erreur. Parce que peu à peu, tout cela va se savoir. Vous qui vivez dans les villes, vous ne vous sentez sans doute pas concernés. Mais nous, les agriculteurs, nous voyons bien qu'il y a un problème, et qu'on n'a pas vraiment intérêt à ce que ça se sache. Plantez des éoliennes partout dans les campagnes, ajoutez-y la 5 G, et vous n'aurez plus rien à manger, c'est moi qui vous le dis. Avec toutes ces ondes, on touche au vivant en profondeur, et quand le scandale éclatera, ce sera trop tard pour vos enfants.

Mes vaches dorment le cul en l'air et ma boussole indique 3 Nords différents - Février 2020
<u>Témoignage de Stéphane Le Béchec, Allineuc, Bretagne. (Côtes d'Armor)</u>
Je m'appelle Stéphane le Béchec, et quand on me demande si je suis éleveur ou agriculteur, je réponds : « Ni l'un ni l'autre, je suis paysan. Je suis celui qui aime son pays, sa terre, et son métier». Et devenir paysan, pour moi, ça a toujours été un rêve de gosse. Autrefois j'étais menuisier charpentier, artisan du bois. J'ai parcouru la France pour construire des maisons, j'ai même participé à la restauration de l'Olympia en 95, c'est vous dire si on est loin des champs et des élevages. Alors, lorsque je me suis établi en tant que paysan, il y a 4 ans, j'entendais bien travailler comme le faisaient les anciens, je voulais un élevage en pleine nature, sans pesticides et engrais chimiques, avec le veau sous la mère, comme il y a 50 ans.
Bien sûr, quand j'ai racheté la ferme, on ne m'avait pas dit qu'il y aurait des problèmes. J'étais un peu comme Jean de Florette qui débarque et qui cherche sa source…sauf que…les problèmes ne sont pas venus de la source, ils sont venus des infrasons, de l'électricité et des ondes. Oh ! il ne m'a pas fallu longtemps pour m'apercevoir qu'il y avait un énorme souci, d'une gravité…planétaire…
J'ai démarré en 2016 : le premier janvier, j'appelais déjà le vétérinaire, et le 3 janvier une de mes vaches mourait. Caillot de sang dans l'intestin…voilà ce qu'on m'a dit. Plus tard, j'allais

m'apercevoir que cette date du 1er janvier était loin d'être le fruit du hasard…Mais à ce moment-là j'ai seulement pensé « courage, tu débutes, ça peut arriver ».
Sauf que… j'ai très vite compris que ça ne venait pas de moi. J'en ai eu rapidement la preuve, puisque lorsque j'achetais une bête qui fournissait 35 litres de lait, dès le surlendemain, elle ne donnait plus que 25 litres. Et puis c'était toujours le même scénario : elle ne buvait pas assez et elle dépérissait… Un jour, je venais d'acquérir une vache, elle s'est couchée à peine descendue du camion, et elle ne s'est plus jamais relevée. Elle était comme paralysée par le sol.
Alors j'ai commencé à faire des recherches, j'ai fait analyser mon fourrage …mais rien d'anormal. De toute façon, ça ne pouvait pas venir de la nourriture, puisque j'avais des troupeaux dans quatre champs différents, et au même moment, certaines mouraient d'un coup. C'était donc lié à une zone géographique précise, et non à ce que je leur donnais à manger.
Et puis au mois de mai tout s'est accéléré. On venait de passer à la 4G dans le secteur et j'ai observé que mon troupeau se comportait de plus en plus bizarrement. Une vache, ça dort toujours la tête au Nord. Pas besoin d'avoir 20 ans d'expérience pour le savoir. Les miennes dorment la tête au Sud, à l'Ouest, à l'Est…incompréhensible…pour en avoir le cœur net j'ai placé dans mon étable 3 boussoles différentes : pas une ne m'indique le même Nord. 3 Nords différents pour un même lieu !
Si la boussole est folle, la vache l'est encore plus. Dans les prés, je les regarde s'allonger, elles se couchent avec le cul en l'air, dans le sens de la pente. Vous ne verrez jamais une vache en bonne santé dans une position pareille, c'est un animal qui sait ce qui est naturellement bon pour son transit !
Et leur folie ne s'arrête pas là : lorsque j'étale du fourrage dans le champ, mes bêtes mangent tranquillement jusqu'à une certaine zone, et là soudain elles s'arrêtent, comme frappées par une barrière invisible. Et puis, une à une, elles dépérissent et refusent de boire.

Bien entendu, j'ai fait venir le véto, et on m'a dit tour à tour « vous les nourrissez trop », puis « vous ne les nourrissez pas assez »…..mais de toute façon, dans mon troupeau, j'ai des vaches trop maigres et des vaches trop grosses, sur un même pré. Toutes ont le poil hérissé. Toutes ont des problèmes dans leur sang. Certaines crèvent d'hémorragie en plein champs et le sang pisse par les mamelles.
Alors j'ai fait venir des géobiologues, et ils ont constaté que ma ferme est totalement cernée. Pour que vous compreniez mieux, j'ai réalisé un petit croquis. Imaginez une horloge. Ma ferme est au centre. A midi, c'est le Nord…celui que mes vaches ont perdu…à 14 h, il y a une antenne relais, à 16 heures, un poste de distribution électrique, à 18 heures et à midi, deux lignes électriques de 20 000 volts qui traversent cette horloge de part en part, à 20 heures, une autre antenne relai, à 10 heures, un autre poste de distribution électrique, et à 11 heures, un parc éolien et des aimants gros comme une locomotive dans chaque machine…
J'ai poursuivi mes observations et j'ai constaté que la mort de mes vaches correspond pile poil aux pics de consommations électriques, et aux compteurs heures creuses heures pleines. J'ai pris des notes, et non, je ne suis pas fou : mes animaux sont branchés sur le monde moderne…Plus étonnant encore : ils meurent toujours le week-end…et oui, le week-end les gens ne sont pas au boulot, ils sont chez eux, ils se regardent tranquillou un petit film en streaming, ils téléphonent, ils font tourner une machine, et hop, dans mon sol, dans la terre, je mesure 1 volt 100 en courant continu …et je peux vous dire qu'au-dessus de 40 millivolts, aucune vache ne boit, aucune ne survit à long terme…
Le pire, c'est pendant les vacances scolaires. Du 20 décembre au 6 janvier 2020, c'est le moment des fêtes. On se retrouve autour d'un bon dîner, on s'envoie des selfies et on allume le four…pendant

ce temps, mes vaches ne se sont pas couchées une seule fois. Un autre exemple ? Le 26 décembre 2016 j'en ai perdu 4. Le 2 janvier 2017, j'en ai perdu encore 2. Six en deux jours.
Bien entendu, je ne suis pas resté les bras croisés. J'ai convoqué tout le monde. Les services vétérinaires, la laiterie, j'ai mis tous ces spécialistes autour d'une table pour en discuter. Sauf que…on a estimé qu'il n'y avait pas de sujet de débat. Le bétail crève mais il n'y a rien à discuter. Pourquoi ? Tout simplement parce que le mal dont souffre mes vaches n'existe pas. Un peu comme si en 1950 vous aviez affirmé vous-même devant des spécialistes que vous avez un cancer à cause de l'amiante. Le juge qui vous écoute enlève ses lunettes, lève les sourcils, et vous dit que vous pouvez déposer toutes les plaintes que vous voulez, elles seront classées sans suite, puisque vous dénoncez quelque chose qui …n'existe pas. Et bien entendu, on m'a menacé de me saisir mon troupeau pour maltraitance animale…
Aujourd'hui je regarde le noyer centenaire qui pousse à côté de ma ferme. IL meurt, et les sapins autour végètent. Au pied du vieux noyer, un professionnel a mesuré du 60 hertz. En France, la lumière, c'est du 50 hertz, et là, on est carrément au-dessus….faites pousser vos plantes vertes au milieu d'un champs d'ampoules allumées et vous m'en direz des nouvelles.
Aujourd'hui j'observe la nature : la rivière, les flaques, les fleurs, et je ne vois ni grenouilles, ni escargots, ni têtards, ni abeilles, mes vaches sont en hypothermie, et mes génisses sont stériles. J'ai des vertiges, j'ai froid en plein été, des acouphènes, des nausées, les bras qui picotent en permanence. Le vivant se meurt mais en ville on ne le voit pas…
C'est un désastre, mais il n'existe pas. Au Nord, on va planter prochainement d'autres éoliennes. Et la 5G arrive. Tout cela va passer par le sol, par les failles d'eau, par les lignes électriques…et s'abattre sur ma ferme.
Pourtant, je ne regrette pas le choix que j'ai fait devenir paysan. J'ai toujours su que j'aimais la terre. Si je parle aujourd'hui, si je parle demain, et demain encore, je sais que je peux aider. Et c'est ce que je veux faire à présent. Parler, continuer à observer, pour qu'enfin le vivant ne soit plus étouffé par le monde du business.

<u>Les abeilles victimes des éoliennes – Mars 2020</u>

Je m'appelle Daniel Dutour et je suis apiculteur en Normandie depuis 20 ans. J'ai suffisamment d'expérience et de ruches pour avoir un œil critique sur ce qu'il se passe actuellement.
Je tiens aujourd'hui à témoigner, même si je sais que nous avons rarement le dernier mot : nous, les petits exploitants, « petits terriens » comme je nous appelle. La plupart du temps, tous les moyens sont bons pour nous faire taire.
Voici ce que j'ai constaté sur mon exploitation.
Début juin 2019, cinq éoliennes de 145 mètres de haut ont été mises en route autour de chez moi, à une distance de 700 mètres de mes ruches.
Habituellement, la vieille reine est poussée par les abeilles et l'essaim forme une boule compacte à quelques mètres de la ruche. Cet été là, l'essaimage ne s'est pas du tout passé normalement après la mise en route des éoliennes : la moitié des insectes de la ruche a bien essaimé, mais elles ne se sont pas regroupées, elles étaient comme déboussolées, c'était comme si vous aviez donné un coup de pied dans l'essaim. Les abeilles se sont retrouvées posées un peu partout dans ma cour et dans notre haie, sans parvenir à créer un nouvel essaim.
Il faut savoir que les abeilles ont une façon de communiquer bien à elles : elles se parlent entre elles notamment par les vibrations et des infrasons imperceptibles pour nous, entre 0 et 500 HZ. Ce mode de communication est très important notamment entre les ouvrières et la reine. Mais lorsque des éoliennes de plus de 100 mètres de haut se mettent à tourner, ces aérogénérateurs émettent

des infrasons de mêmes fréquences et les abeilles ne peuvent plus communiquer… Alors, que fait-on ?
Je rappelle que les abeilles sont cruciales pour la survie de l'humanité et qu'elles sont déjà mises à mal par bon nombre de polluants. Mais si on ajoute à cela des aérogénérateurs partout dans les campagnes, il n'y aura bientôt plus d'apiculteurs…ni d'abeilles…
Personnellement, en tant que « petit terrien », je n'ai qu'une seule chose à dire aux industriels de l'agriculture et des campagnes : arrêtons le massacre. Lorsque de belles études prouveront que nous avions raison, il sera trop tard.

Confinée au pied des éoliennes : la double peine - Mars 2020
Témoignage de Sophie Peyron

Je m'appelle Sophie Peyron, et j'habite en Thiérache, dans l'Aisne. C'était une région paisible où il faisait bon vivre, avant l'apparition des aérogénérateurs. Il en pousse actuellement des centaines autour des habitations, et nos campagnes sont transformées en zones industrielles Aujourd'hui, comme tous les Français, je suis assignée à résidence. Comme tous les français, je ne peux plus sortir, je ne peux pas m'enfuir… Et bien entendu je respecte ce confinement à la lettre, pour nos soignants et pour faire barrière à ce maudit virus.
Sauf que …depuis l'installation des éoliennes tout autour de ma maison, j'ai commencé à ressentir des migraines, et des bourdonnements permanents dans les oreilles. Je me suis mise à avoir également des douleurs sur le poumon droit, dès qu'il y avait du vent. Je suis allée faire un scanner. Le radiologue m'a dit que j'avais une inflammation permanente. Loin de chez moi, loin des éoliennes, l'inflammation disparait. Elle réapparaît dès que je reviens et dès que les aérogénérateurs se mettent à tourner. En fonction de mon état de santé je peux vous dire sans regarder par la fenêtre si les machines sont en route ou pas !
Bien entendu, les nuits sont devenues infernales. Avant le confinement, j'avais donc pris l'habitude de fuir de chez moi en cas de vent. Je partais à 20 km, je dormais dans ma voiture pour soulager mon corps, ou j'allais parfois dormir chez ma mère, à 25 kms de là, pour avoir au moins des nuits paisibles..
Plus je roulais, plus je m'éloignais et plus la douleur s'estompait.

Mais nous voilà confinés en enfer. Je suis obligée de subir les infrasons nuit et jour. Je n'en peux plus de lutter contre ces ondes basse fréquence qui me détruisent.
La seule façon que j'ai trouvée pour me protéger un peu, c'est de me réfugier dans la cave avec mon chien. J'y ai monté une toile de tente pour avoir un peu moins froid. La maison est ancienne, et la cave humide, glacée.
Pourquoi suis-je condamnée à dormir dans un cachot ? Quelle faute ai-je commise pour devoir endurer une peine aussi terrible ?

J'ai cherché à joindre un acousticien de l'ARS mais il m'a dit qu'il ne pouvait rien pour moi, ni pour les autres habitants de nos villages qui vivent la même souffrance que moi. Il est habilité pour tester les sons audibles, mais pas ceux qui ne s'entendent pas. Mon mal est donc invisible et inexistant aux yeux de la loi. Pourtant, dans les usines, une loi protège la santé des ouvriers contre les infrasons. Mais nous qui vivons à demeure au pied des machines, personne ne nous entend.

Les Géobiologues :

Nous sommes en contact avec des géobiologues qui sont tous formels : il ne peut pas y avoir d'autres sites éoliens sur notre secteur, les facteurs de risques sot trop importants compte tenu du contexte sanitaire.

Nous sommes, de plus, surpris de ne pas voir dans le dossier de VOLOREM les conclusions des géobiologues intervenus en 2016 et 2017 sur le site.

Il est indispensable d'avoir accès au contrat pour savoir quelles ont été les questions de VALOREM posées aux géobiologues et les réponses de ceux-ci.

D'autres sujets qui posent question…

Danger projection de débris :
Dans un tableau du projet VALOREM, il est mentionné que pour les voies de circulations, les débris peuvent être projetés à 200 mètres, or au moins 2 éoliennes sont à 60 mètres des routes.

Devrait être pris en compte *«une canalisation de gaz nécessitant un recul de 183 m pour l'implantation d'éolienne »,* or a priori, Sur le plan et tableau le risque d'explosion est évalué jusqu'à 200 m.

Devrait être pris en compte également : *« Des secteurs situés à moins de 500 m de zone urbanisables à destination d'habitation à éviter pour l'implantation d'éoliennes »*
Le hameau les Landes se trouve à 550 m et Chatton ainsi que la Mulonnière se trouvent à 590 m, certes dans la zone à moins de 500 m, mais les risques demeurent tout aussi élevés.

Cout de démantèlement
La loi prévoit un coup de démantèlement par l'exploitant de 50 000 €.
Ce coût est sous-estimé, Le cout réel de démentiellement est d'environ 400 000 €.
Le surcoût est toujours à la charge du propriétaire du terrain ou de la commune.

Avis de l'armée de l'air consultée en 2013 :
Extrait :
« Du point de vue des servitudes radioélectriques, une partie de votre projet se situe dans les 20 - 30 km du radar Défense de Corcoué-sur-Logne (…), soit en zone de coordination à partir de l'altitude de 87 mètres NGF.
(….) En effet, un nombre trop important d'éoliennes dans le même secteur angulaire du radar serait de nature à augmenter les perturbations induites sur celui-ci (…).
En cas de construction, compte tenu de la hauteur totale hors sol des éoliennes, un balisage "diurne et nocturne" devra être mis en place conformément à la règlementation en vigueur. En conséquence, je vous invite à consulter la direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest située à Bouguenais (44) afin de prendre connaissance de la technique de balisage appropriée à votre projet.
Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.

Cet avis n'était que consultatif et ne valait pas autorisation. Y a-t-il aujourd'hui un avis favorable de l'armée ?

L'immobilier

Ce projet aura un impact négatif sur la valeur immobilière des habitations à proximité.
Suite à une étude de la mairie de Saint Mars de Coutais, le constat a été identique : *« (1) Le dossier ne fait pas mention de l'indemnisation des propriétaires situés à proximité immédiate du périmètre d'implantation des éoliennes (500-1000 mètres), en effet, ce parc est de nature à dévaloriser la valeur foncière des immeubles. »*

Plan de Raccordement électrique :

Aucune information n'est donnée sur le lieu de passage des câbles enterrés de chaque éolienne et entre chacune des éoliennes et le trajet au futur raccordement.

Manque de transparence de l'enquête publique :

Le 16 juillet dernier, nous vous interrogions par mail, sur le fait que les avis de l'enquête publique ne soient pas rendus publiques.
Votre réponse : *« Les observations adressées par voie informatique à l'adresse dédiée pour cela ne sont pas consultables sur internet, puisque je suis la seule personne habilitée à recevoir et consulter ces mails.*
Ces observations sont toutefois consultables dans le registre d'enquête de la mairie, au même titre que les observations annotées directement sur le registre et les courriers adressés en mairie.
Les mails reçus sur l'adresse dédiée figurent donc dans une chemise spécifique insérée dans le registre. Pour information, 5 mails ont été reçus jusqu'à présent. »
Il fallait donc se déplacer en mairie, sans avoir la certitude que tous les avis, qui ne sont pas imprimés en temps réel, soit disponibles.
Ces avis sont, depuis ce week end, consultables.

Pour conclure….

Monsieur le Maire de Rouans, lorsqu'il nous avait reçu en mairie, nous avait confié que son programme concernant le site éolien, consistait à garantir aux rouansais et rouansaises, une fois les éoliennes en place, un suivi de la santé humaine, des nuisances sonores, mais rien n'a été prévu pour contrôler les champs électromagnétiques.

Une fois le site éolien en place… il sera trop tard. Ce site ne doit pas voir le jour, c'est aujourd'hui une nécessité et de votre responsabilité de prévenir et d'assurer la santé de la population.

Depuis 2015, il ne se passe pas 6 mois sans qu'un enfant ne déclare un cancer sur notre territoire.

Il n'est pas question de dire que l'éolien déclenche à lui seul des cancers chez les enfants, mais il est important de le prendre en compte comme un facteur de risque supplémentaire réel dans ce cumul d'expositions qui fragilise la santé de nos enfants.

Certaines communes ont pris conscience de l'urgence, le conseil municipal d'une commune voisine, Saint Mars de coutais a émis le 09 juillet un avis défavorable au projet de parc éolien de Rouans, certaines de leurs constatations sont identiques. D'autres communes suivent cette tendance.

En connaissance de quoi, nous vous alertons et avertissons fortement, votre responsabilité est en jeu. Nous vous demandons impérativement l'application du principe de précaution qui aurait déjà pu antérieurement être appliqué et mis en œuvre.

Vous l'avez compris, nous sommes déterminés, **la santé de nos enfants est notre priorité.**

Nous vous prions, de recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur, nos considérations distinguées et respectueuses.

Le Collectif Stop aux Cancers de nos Enfants.

Non merci pas éoliennes

Gwénaelle Fournié
24 juillet - 13h23

Bonjour, non merci pas éoliennes, multiples destructions, biotope, pollution des nappes phréatiques, infrasons, bloc de béton laissé à jamais dans la terre, pâles des éoliennes non recyclables (enfouies dans la terre), terres rares pour la fabrication, énergie intermittente ne pouvant compensée l'énergie décarbonée du nucléaire, NON A UNE ENERGIE QUASI NULLE POUR ENRICHIR DES LOBBIES PRIVÉS! Patrimoine visuel détruit...Et plus, et plus
Merci de me lire, cordialement
Mme Fournié

Puaut Marie

8 route de saulge l hopital
LG le grola y
Grézillé

A Monsieur le commissaire enquêteur.

<u>Objet</u> : Demande d'arrêt du site éolien de ROUANS

Monsieur le commissaire enquêteur,

<u>D'un point de vue personnel :</u>

Marie Puaut

<u>Je soutiens le collectif STOP AUX CANCERS DE NOS ENFANTS :</u>

Tous les documents illustrant nos propos ont été envoyés au maire de Rouans, déposés en mairie en dossier papier et envoyés par mail au commissaire enquêteur par le collectif.

Pourquoi ne sommes-nous pas en accord avec l'implantation d'autres éoliennes sur le Pays de Retz ?

En aucun cas il ne s'agit d'être des anti-éoliens, cependant, sur notre secteur, il y a concomitance de facteurs (dont les éoliennes) qui dégradent fortement la santé et favorisent les **cancers pédiatriques**.

<u>Les champs électromagnétiques et radon :</u>

Dans un article d'Ouest France sorti le 9 février 2020, Jean-Yves Grandidier, patron

du groupe français Valorem, indique que les maladies signalées *« se manifestent surtout sur un sol granitique".*

Là où sont implantées les éoliennes sur tout notre secteur, le sol est incontestablement granitique.

Il est à noter que notre territoire est situé sur des failles. Nous avons d'ailleurs régulièrement des mouvements de la terre, accentués par de nombreuses carrières situées à proximité immédiate du projet de site éolien.

Ce sol fissuré et fracturé est en zone fortement humide. Les problèmes de conduction électrique et des champs magnétiques générés dans les sols sont quasi constants et provoquent des phénomènes vibratoires importants aptes à provoquer des problèmes sanitaires déjà évoqués et des remontées de radon. Pour rappel, nous sommes en zone 3, seuil maximum de remontée de radon. Il n'est d'ailleurs mentionné, à aucun moment, la présence de radon sur le projet du site éolien.

Les forages effectués lors des fondations fissurent d'autant les sols, ce qui peut avoir pour conséquence de modifier et perturber les passages d'eau et nappes phréatiques.
Le passage des câbles électriques haute tension, enterrés dans ces sols, avec failles humides, sont de ce fait extrêmement conducteurs des champs électromagnétiques.

Les champs électromagnétiques sont reconnus par le Centre International de Recherche contre le Cancer (CIRC appartenant à l'OMS) comme facteurs de risques de leucémies pédiatriques dès lors qu'ils sont situés entre 0,2 et 0,4 micro tesla.

Dans son dernier rapport d'avril 2019 *(Cf Avis de l'ANSES saisine n° 2013-SA-0038) ,* Il est indiqué que :

- *« d'après l'ensemble des données disponibles sur les effets sanitaires de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences, les travaux d'expertise collective permettent de conclure à un effet possible de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences sur la leucémie infantile, même si les études publiées après 2010 retrouvent moins fréquemment ce lien » (page 6/15 document 2) ;*

- *« l'association entre l'exposition aux basses fréquences et l'apparition de leucémies infantiles a été mise en évidence dans des études épidémiologiques ayant estimé l'exposition aux champs électromagnétiques par la distance aux lignes » (page 10/15 document 2).*

Les infrasons :

Nous vous signalons que les éoliennes, en plus des ondes électromagnétiques,

génèrent des infrasons inaudibles à une distance pouvant aller jusqu'à 20kms.

Qu'est-il prévu pour les conséquences sanitaires liées aux infrasons ?

Ont-ils été pris en compte ?

Cas concrets et témoignages

Site éolien des 4 seigneurs :

Nous tenons à rappeler les difficultés rencontrées par Mme Bouvet et M. Potiron sur leurs exploitations de Nozay et Puceul au nord de notre département. Les conséquences de l'éolien sur la qualité et quantité de lait produite, sur la santé de leur cheptel et sur leur propre santé sont connues de tous, notamment de notre préfet de Loire-Atlantique et de nombreux députés.

Pour rappel, il est envisagé un arrêt de ce parc éolien. Cet arrêt permettra d'affirmer et confirmer les conséquences sur la santé animale et humaine (déjà démontrées par un arrêt antérieur suite à une panne générale sur le site éolien).

Ce sol autour de Nozay, où se situe ce site éolien des 4 seigneurs, est également granitique, avec des failles humides.

Les cas de cancers pédiatriques recensés ont débuté en 2015, soit très peu de temps après l'implantation du premier site éolien et sa mise en service sur Ste Pazanne.

Témoignages recueillis par Sioux Berger :

« Quand les éoliennes cessent de fonctionner, nos vaches vont bien »
Témoignage de Ludovic Ossedat, agriculteur dans l'Allier

Je m'appelle Ludovic Ossedat, et je suis agriculteur à La Prugne, dans l'Allier. Je suis installé en GAEC avec mon frère dans la ferme familiale. Avant nous, mon père et mon grand-père s'occupaient de l'exploitation. A Mousserin, notre hameau, nous n'avons jamais eu de problème avec la santé de nos vaches, jusqu'à l'arrivée du parc éolien, il y a une dizaine d'années : 8 aérogénérateurs, le plus proche à 540 mètres. Depuis, lorsque leurs machines fonctionnent et qu'il y a du vent, nos vaches ne vont pas bien et notre lait n'est plus de bonne qualité. Nous avons des contrôles vétérinaires 3 ou 4 fois dans le mois, et c'est sans appel…quand il y a du vent…notre lait ne vaut plus rien…. Ce sont nos vaches laitières qui sont le plus impactées, car elles restent autour de la ferme, pour la traite. Les autres, surtout l'été, partent pour l'estive dans de petites parcelles que nous possédons loin du parc, et elles vont beaucoup mieux.
Moi, je n'ai rien à cacher : je dis simplement ce que je vois et ce que je constate. Mais ça n'a pas l'air d'être le cas de tout le monde ….

Le plus étrange, dans cette affaire, c'est quand même l'attitude du promoteur éolien. Il y a quelques années, on a protesté parce que le bruit des éoliennes est infernal. Pour dormir, bon courage, c'est l'enfer. Alors les promoteurs ont envoyé une société indépendante pour faire des mesures sur le bruit. Ils ont bien insisté pour nous expliquer que c'était une boîte indépendante qui allait mesurer les décibels. D'ailleurs, ceux qui sont venus poser les micros ont bien confirmé, les vendeurs d'éoliennes sont leurs meilleurs clients. Jusque-là, tout avait l'air très clean… sauf que…Pendant les 3 semaines où les micros sont restés posés, eh bien les aérogénérateurs sont bizarrement restés à l'arrêt. Toutes les éoliennes étaient immobiles, on avait appuyé sur la touche off…donc, bien sûr, pas un bruit….et bien entendu, la fameuse société indépendante a conclu qu'il n'y avait aucun problème…et, pendant tout le temps de cette expérience, nos vaches se portaient brusquement beaucoup mieux, et notre lait était au top de sa qualité….étrange, pas vrai ?

Eoliennes : les nouvelles vaches folles – Janvier 2020
Témoignage de Philippe Marchandier Mazinghien (59)

Je m'appelle Philippe Marchandier, et je suis éleveur et agriculteur. Je cultive du blé, du maïs, et j'élève des vaches allaitantes. Je me suis installé en 1990, et tout allait bien jusqu'à la construction de la ligne à haute tension à proximité de mon étable, en 94. Ma production de lait a baissé, puis ça s'est stabilisé. Pour l'installation de la ligne, on ne nous avait pas demandé notre avis, et pour les éoliennes non plus. Elles sont sorties de terre il y a peu, comme ça, sans qu'on nous en informe. Il y en a 5 en tout, dont une à 800 mètres de ma stabulation. Et depuis, mon troupeau est décimé. Dès qu'ils ont mis en route ces foutus aérogénérateurs ça a été la catastrophe. D'Avril à Août, j'ai perdu 50 000 litres de lait par rapport à ma production d'avant. Et en septembre, quand j'ai commencé à rentrer les bêtes, ça a été pire. En tout, 20 veaux sont morts. Et la semaine dernière, 7 de plus. Ils ne veulent plus téter, et ils se laissent mourir. J'essaie de rester auprès d'eux pour les aider, et je les veille jusqu'à minuit dans l'étable, mais ils sont faibles, ils se mettent à tousser, à avoir des diarrhées. J'ai eu aussi des avortements. En tout, 7 sont mort nés. Alors je rachète des vaches pour tenter de sauver mon exploitation. Elles arrivent en pleine forme, et puis elles perdent peu à peu du poids. J'ai fait venir un spécialiste, il a testé l'électricité qui circule dans le bâtiment. Il y a 12 volts sur les piquets. Normalement, ce devrait être 0,5 volts….
C'est sûr, avec toutes les nappes d'eau qu'il y a dans le coin, et le ruisseau pas loin, comment voulez-vous que toutes ces installations électriques ne nous causent pas de mal.
Je regarde mes bêtes, ça me désole de les voir comme ça. Elles ont en permanence le poil piqué, ; c'est-à-dire qu'il est dressé sur leur tête au lieu d'être lisse…et puis je pense qu'il y a pire encore et ça nous attend tous. Je ne sais pas ce qu'ils mettent dans ces machines, mais depuis qu'elles sont là je n'ai pratiquement plus de naissances de mâles. Que des femelles. Si ça perturbe à ce point les naissances, ça veut dire qu'à terme il n'y aura plus aucune vie là en dessous. Aujourd'hui j'essaie de trouver une autre stabulation pour préserver ma santé et celle de mes bêtes. Mais franchement, est-ce à moi de partir ? On nous pourrit la vie, on nous chasse, et ensuite on ira proposer du lait venu de l'étranger aux consommateurs français qui pensent que tout ça c'est écolo. C'est l'écologie, ça, de faire crever les bêtes et de fermer les yeux sur ce qu'il se passe réellement ?

Bientôt, je n'aurai plus rien à perdre, car j'aurai tout perdu. Je ne vais pas pouvoir tenir longtemps comme ça, à la longue, je vais mettre la clef sous la porte. Mais au moins je ne me serai pas tu. On est en train de détruire des régions entières, et si nos vaches sont malades, si elles avortent, si elles ne mettent pas de mâles au monde, si les veaux meurent, ça je peux vous le dire, nous aussi, les humains, nous allons avoir des problèmes. Je ne suis pas un scientifique, mais mon travail et mes bêtes je les connais, et je peux vous dire que ce n'est pas normal….

Des vaches folles dans le Morbihan : un agriculteur condamné au silence – Février 2020
Témoignage de Jean François Letrionnaire, agriculteur dans le Morbihan (56)

Je m'appelle Jean-François Letrionnaire et j'ai osé parler. Je vis dans le Morbihan depuis toujours, et je travaille sur notre exploitation familiale depuis 25 ans. Pendant toutes ces années, j'ai pris au total 3 semaines de vacances. La ferme, mes animaux, c'est toute ma vie. Et pourtant aujourd'hui je dors dans ma voiture. J'ai tout perdu, et, comme je n'ai vraiment plus rien à perdre, je veux bien parler pour faire entendre la voix de tous les agriculteurs qu'on condamne au silence. C'est ce qui m'est arrivé. Voici mon histoire.

Dans l'élevage, on peut dire que j'ai vraiment eu de belles années. 1999 a été la meilleure. J'élevais des vaches de race Holstein, et j'ai été primé deux fois au salon de l'agriculture, en 95, et 99. J'ai reçu également d'autres prix régionaux. Bref, qu'on ne vienne pas me dire que je ne savais pas m'occuper de mes bêtes. Et puis, peu à peu, j'ai basculé en enfer. Tout a commencé en 2014-2015. Dans le Nord du département, je ne savais pas qu'on était en train de construire des parcs éoliens à tout va. Je ne pouvais pas le savoir, puisque je ne les voyais pas ! Plus de 150 machines ont été peu à peu mises en route. Et moi, j'ai vu mon troupeau dépérir. Ma production de lait s'est mise à baisser sans raison. J'ai reçu la visite de l'inspection sanitaire, la DDPP, qui m'a reproché de sous alimenter mes bêtes. On m'a demandé de me remettre en question, on a commencé à me soupçonner de maltraitance animale.
J'ai alors essayé de chercher ce que je faisais de mal, j'ai revu les rations de nourriture, j'ai fait analyser l'eau. Mais rien n'y faisait. Mes vaches semblaient atteintes par une sorte de folie. Impossible de les faire rentrer dans la stabulation. Et lorsque je leur ouvrais les portes, elles se précipitaient au dehors avec une telle violence qu'elles se montaient les unes sur les autres en s'écrasant, comme si une force invisible les avait poussées au dehors. Le soir, je ne pouvais pas les traire à l'heure habituelle. Impossible ! Vers 18 ou 19 heures, elles étaient comme folles. Je devais accomplir mon travail à 11 heures du soir, ou à minuit. Est-ce que ça correspondait à un pic de production électrique ? Est-ce que ça passait par le sol et les failles d'eau, ou par les airs ? Je ne sais pas. Ce que je sais c'est que certaines génisses se jetaient sur les parois des mangeoires. J'ai même retrouvé des veaux avec les pattes coincées dans le métal, comme s'ils s'étaient débattus sans raison apparente avant de mourir.
En 2018, j'ai perdu 6 vaches en un seul week-end. Alors j'ai fait venir chez moi plusieurs spécialistes des champs électromagnétiques. Ils m'ont tous répondu la même chose : « les ondes viennent de là-bas, c'est plus au Nord, tous ces parcs éoliens ». J'ai trouvé cela curieux, puisque c'est loin, et pourtant, lorsque je quitte ma ferme le matin pour aller boire

un petit café et acheter le journal, je me suis rendu compte que je n'entendais plus ce bourdonnement permanent dans ma tête, une sorte de bruit sourd dans mon cerveau. Comme mes bêtes, j'ai l'impression d'être une pile électrique qui se charge et qui se décharge lorsque je m'éloigne de ma ferme.

Les inspecteurs de la DDPP sont revenus, et j'ai commencé à leur en parler de mes soupçons et des spécialistes que j'avais consultés. Et là, ça s'est très mal passé. Non seulement ils ne m'ont pas écouté ; mais ils m'ont fait placer en garde à vue pour maltraitance animale. On a saisi chez moi 47 de mes vaches. Ils m'ont fait payer la pension des animaux enlevés : 12000 euros. Et ils m'ont ordonné de payer une amende de 5300 euros. Quand ils ont revendu mes bêtes, je n'ai bien entendu rien touché.
Alors j'ai tout fait pour que mes vaches aillent mieux, elles étaient en plein air en permanence, bien nourries, mais le mal était toujours là, et je ne pouvais pas empêcher cette mort lente de mon troupeau.
Le 15 mars 2019, ils sont revenus. Et cette fois ils ont pris la totalité de mon bétail. 160 vaches. Motif : maltraitance, et cette fois on m'a dit : » vous les nourrissez trop ». J'ai dû payer 90 000 euros de pension, et une amende. IL me restait …mes yeux pour pleurer. Bien entendu, les animaux ont été vendus et je n'ai rien touché pour cette vente. Et comme la fois précédente, je suis resté toute une journée en garde à vue. On n'a rien écouté de ce que j'avais à dire sur les ondes, les champs électromagnétiques, le fait que chacun des aérogénérateurs contient un aimant permanent de plus de 600 kg, pour faire tourner les pales…Je suis resté très calme, mais ils n'ont rien écouté. J'ai refusé de signer le procès-verbal, qui était un tissu de mensonge. Non, je n'ai pas maltraité mes bêtes. Et mon travail je l'aime.
Aujourd'hui je suis placé en liquidation judiciaire.
Les juges qui m'ont accusé de tout cela sauront un jour qu'ils ont fait une belle erreur. Parce que peu à peu, tout cela va se savoir. Vous qui vivez dans les villes, vous ne vous sentez sans doute pas concernés. Mais nous, les agriculteurs, nous voyons bien qu'il y a un problème, et qu'on n'a pas vraiment intérêt à ce que ça se sache. Plantez des éoliennes partout dans les campagnes, ajoutez-y la 5 G, et vous n'aurez plus rien à manger, c'est moi qui vous le dis. Avec toutes ces ondes, on touche au vivant en profondeur, et quand le scandale éclatera, ce sera trop tard pour vos enfants.

Mes vaches dorment le cul en l'air et ma boussole indique 3 Nords différents - Février 2020
<u>Témoignage de Stéphane Le Béchec, Allineuc, Bretagne. (Côtes d'Armor)</u>
Je m'appelle Stéphane le Béchec, et quand on me demande si je suis éleveur ou agriculteur, je réponds : « Ni l'un ni l'autre, je suis paysan. Je suis celui qui aime son pays, sa terre, et son métier». Et devenir paysan, pour moi, ça a toujours été un rêve de gosse. Autrefois j'étais menuisier charpentier, artisan du bois. J'ai parcouru la France pour construire des maisons, j'ai même participé à la restauration de l'Olympia en 95, c'est vous dire si on est loin des champs et des élevages. Alors, lorsque je me suis établi en tant que paysan, il y a 4 ans, j'entendais bien travailler comme le faisaient les anciens, je voulais un élevage en pleine nature, sans pesticides et engrais chimiques, avec le veau sous la mère, comme il y a 50 ans.
Bien sûr, quand j'ai racheté la ferme, on ne m'avait pas dit qu'il y aurait des problèmes.

J'étais un peu comme Jean de Florette qui débarque et qui cherche sa source…sauf que…les problèmes ne sont pas venus de la source, ils sont venus des infrasons, de l'électricité et des ondes. Oh ! il ne m'a pas fallu longtemps pour m'apercevoir qu'il y avait un énorme souci, d'une gravité…planétaire…

J'ai démarré en 2016 : le premier janvier, j'appelais déjà le vétérinaire, et le 3 janvier une de mes vaches mourait. Caillot de sang dans l'intestin…voilà ce qu'on m'a dit. Plus tard, j'allais m'apercevoir que cette date du 1er janvier était loin d'être le fruit du hasard…Mais à ce moment-là j'ai seulement pensé « courage, tu débutes, ça peut arriver ».

Sauf que… j'ai très vite compris que ça ne venait pas de moi. J'en ai eu rapidement la preuve, puisque lorsque j'achetais une bête qui fournissait 35 litres de lait, dès le surlendemain, elle ne donnait plus que 25 litres. Et puis c'était toujours le même scénario : elle ne buvait pas assez et elle dépérissait… Un jour, je venais d'acquérir une vache, elle s'est couchée à peine descendue du camion, et elle ne s'est plus jamais relevée. Elle était comme paralysée par le sol.

Alors j'ai commencé à faire des recherches, j'ai fait analyser mon fourrage …mais rien d'anormal. De toute façon, ça ne pouvait pas venir de la nourriture, puisque j'avais des troupeaux dans quatre champs différents, et au même moment, certaines mouraient d'un coup. C'était donc lié à une zone géographique précise, et non à ce que je leur donnais à manger.

Et puis au mois de mai tout s'est accéléré. On venait de passer à la 4G dans le secteur et j'ai observé que mon troupeau se comportait de plus en plus bizarrement. Une vache, ça dort toujours la tête au Nord. Pas besoin d'avoir 20 ans d'expérience pour le savoir. Les miennes dorment la tête au Sud, à l'Ouest, à l'Est…incompréhensible…pour en avoir le cœur net j'ai placé dans mon étable 3 boussoles différentes : pas une ne m'indique le même Nord. 3 Nords différents pour un même lieu !

Si la boussole est folle, la vache l'est encore plus. Dans les prés, je les regarde s'allonger, elles se couchent avec le cul en l'air, dans le sens de la pente. Vous ne verrez jamais une vache en bonne santé dans une position pareille, c'est un animal qui sait ce qui est naturellement bon pour son transit !

Et leur folie ne s'arrête pas là : lorsque j'étale du fourrage dans le champ, mes bêtes mangent tranquillement jusqu'à une certaine zone, et là soudain elles s'arrêtent, comme frappées par une barrière invisible. Et puis, une à une, elles dépérissent et refusent de boire.

Bien entendu, j'ai fait venir le véto, et on m'a dit tour à tour « vous les nourrissez trop », puis « vous ne les nourrissez pas assez »…..mais de toute façon, dans mon troupeau, j'ai des vaches trop maigres et des vaches trop grosses, sur un même pré. Toutes ont le poil hérissé. Toutes ont des problèmes dans leur sang. Certaines crèvent d'hémorragie en plein champs et le sang pisse par les mamelles.

Alors j'ai fait venir des géobiologues, et ils ont constaté que ma ferme est totalement cernée. Pour que vous compreniez mieux, j'ai réalisé un petit croquis. Imaginez une horloge. Ma ferme est au centre. A midi, c'est le Nord…celui que mes vaches ont perdu…à 14 h, il y a une antenne relais, à 16 heures, un poste de distribution électrique, à 18 heures et à midi, deux lignes électriques de 20 000 volts qui traversent cette horloge de part en part, à 20 heures, une autre antenne relai, à 10 heures, un autre poste de distribution électrique, et à 11

heures, un parc éolien et des aimants gros comme une locomotive dans chaque machine…
J'ai poursuivi mes observations et j'ai constaté que la mort de mes vaches correspond pile poil aux pics de consommations électriques, et aux compteurs heures creuses heures pleines. J'ai pris des notes, et non, je ne suis pas fou : mes animaux sont branchés sur le monde moderne…Plus étonnant encore : ils meurent toujours le week-end…et oui, le week-end les gens ne sont pas au boulot, ils sont chez eux, ils se regardent tranquillou un petit film en streaming, ils téléphonent, ils font tourner une machine, et hop, dans mon sol, dans la terre, je mesure 1 volt 100 en courant continu …et je peux vous dire qu'au-dessus de 40 millivolts, aucune vache ne boit, aucune ne survit à long terme…
Le pire, c'est pendant les vacances scolaires. Du 20 décembre au 6 janvier 2020, c'est le moment des fêtes. On se retrouve autour d'un bon dîner, on s'envoie des selfies et on allume le four…pendant ce temps, mes vaches ne se sont pas couchées une seule fois. Un autre exemple ? Le 26 décembre 2016 j'en ai perdu 4. Le 2 janvier 2017, j'en ai perdu encore 2. Six en deux jours.
Bien entendu, je ne suis pas resté les bras croisés. J'ai convoqué tout le monde. Les services vétérinaires, la laiterie, j'ai mis tous ces spécialistes autour d'une table pour en discuter. Sauf que…on a estimé qu'il n'y avait pas de sujet de débat. Le bétail crève mais il n'y a rien à discuter. Pourquoi ? Tout simplement parce que le mal dont souffre mes vaches n'existe pas. Un peu comme si en 1950 vous aviez affirmé vous-même devant des spécialistes que vous avez un cancer à cause de l'amiante. Le juge qui vous écoute enlève ses lunettes, lève les sourcils, et vous dit que vous pouvez déposer toutes les plaintes que vous voulez, elles seront classées sans suite, puisque vous dénoncez quelque chose qui …n'existe pas. Et bien entendu, on m'a menacé de me saisir mon troupeau pour maltraitance animale…
Aujourd'hui je regarde le noyer centenaire qui pousse à côté de ma ferme. IL meurt, et les sapins autour végètent. Au pied du vieux noyer, un professionnel a mesuré du 60 hertz. En France, la lumière, c'est du 50 hertz, et là, on est carrément au-dessus….faites pousser vos plantes vertes au milieu d'un champs d'ampoules allumées et vous m'en direz des nouvelles.
Aujourd'hui j'observe la nature : la rivière, les flaques, les fleurs, et je ne vois ni grenouilles, ni escargots, ni têtards, ni abeilles, mes vaches sont en hypothermie, et mes génisses sont stériles. J'ai des vertiges, j'ai froid en plein été, des acouphènes, des nausées, les bras qui picotent en permanence. Le vivant se meurt mais en ville on ne le voit pas…
C'est un désastre, mais il n'existe pas. Au Nord, on va planter prochainement d'autres éoliennes. Et la 5G arrive. Tout cela va passer par le sol, par les failles d'eau, par les lignes électriques…et s'abattre sur ma ferme.
Pourtant, je ne regrette pas le choix que j'ai fait devenir paysan. J'ai toujours su que j'aimais la terre. Si je parle aujourd'hui, si je parle demain, et demain encore, je sais que je peux aider. Et c'est ce que je veux faire à présent. Parler, continuer à observer, pour qu'enfin le vivant ne soit plus étouffé par le monde du business.

<u>Les abeilles victimes des éoliennes – Mars 2020</u>

Je m'appelle Daniel Dutour et je suis apiculteur en Normandie depuis 20 ans. J'ai suffisamment d'expérience et de ruches pour avoir un œil critique sur ce qu'il se passe actuellement.

Je tiens aujourd'hui à témoigner, même si je sais que nous avons rarement le dernier mot : nous, les petits exploitants, « petits terriens » comme je nous appelle. La plupart du temps, tous les moyens sont bons pour nous faire taire.
Voici ce que j'ai constaté sur mon exploitation.
Début juin 2019, cinq éoliennes de 145 mètres de haut ont été mises en route autour de chez moi, à une distance de 700 mètres de mes ruches.
Habituellement, la vieille reine est poussée par les abeilles et l'essaim forme une boule compacte à quelques mètres de la ruche. Cet été là, l'essaimage ne s'est pas du tout passé normalement après la mise en route des éoliennes : la moitié des insectes de la ruche a bien essaimé, mais elles ne se sont pas regroupées, elles étaient comme déboussolées, c'était comme si vous aviez donné un coup de pied dans l'essaim. Les abeilles se sont retrouvées posées un peu partout dans ma cour et dans notre haie, sans parvenir à créer un nouvel essaim.
Il faut savoir que les abeilles ont une façon de communiquer bien à elles : elles se parlent entre elles notamment par les vibrations et des infrasons imperceptibles pour nous, entre 0 et 500 HZ. Ce mode de communication est très important notamment entre les ouvrières et la reine. Mais lorsque des éoliennes de plus de 100 mètres de haut se mettent à tourner, ces aérogénérateurs émettent des infrasons de mêmes fréquences et les abeilles ne peuvent plus communiquer… Alors, que fait-on ?
Je rappelle que les abeilles sont cruciales pour la survie de l'humanité et qu'elles sont déjà mises à mal par bon nombre de polluants. Mais si on ajoute à cela des aérogénérateurs partout dans les campagnes, il n'y aura bientôt plus d'apiculteurs…ni d'abeilles…
Personnellement, en tant que « petit terrien », je n'ai qu'une seule chose à dire aux industriels de l'agriculture et des campagnes : arrêtons le massacre. Lorsque de belles études prouveront que nous avions raison, il sera trop tard.

Confinée au pied des éoliennes : la double peine - Mars 2020
Témoignage de Sophie Peyron

Je m'appelle Sophie Peyron, et j'habite en Thiérache, dans l'Aisne. C'était une région paisible où il faisait bon vivre, avant l'apparition des aérogénérateurs. Il en pousse actuellement des centaines autour des habitations, et nos campagnes sont transformées en zones industrielles Aujourd'hui, comme tous les Français, je suis assignée à résidence. Comme tous les français, je ne peux plus sortir, je ne peux pas m'enfuir… Et bien entendu je respecte ce confinement à la lettre, pour nos soignants et pour faire barrière à ce maudit virus.
Sauf que …depuis l'installation des éoliennes tout autour de ma maison, j'ai commencé à ressentir des migraines, et des bourdonnements permanents dans les oreilles. Je me suis mise à avoir également des douleurs sur le poumon droit, dès qu'il y avait du vent. Je suis allée faire un scanner. Le radiologue m'a dit que j'avais une inflammation permanente. Loin de chez moi, loin des éoliennes, l'inflammation disparait. Elle réapparaît dès que je reviens et dès que les aérogénérateurs se mettent à tourner. En fonction de mon état de santé je peux vous dire sans regarder par la fenêtre si les machines sont en route ou pas !
Bien entendu, les nuits sont devenues infernales. Avant le confinement, j'avais donc pris l'habitude de fuir de chez moi en cas de vent. Je partais à 20 km, je dormais dans ma voiture

pour soulager mon corps, ou j'allais parfois dormir chez ma mère, à 25 kms de là, pour avoir au moins des nuits paisibles..
Plus je roulais, plus je m'éloignais et plus la douleur s'estompait.

Mais nous voilà confinés en enfer. Je suis obligée de subir les infrasons nuit et jour. Je n'en peux plus de lutter contre ces ondes basse fréquence qui me détruisent.
La seule façon que j'ai trouvée pour me protéger un peu, c'est de me réfugier dans la cave avec mon chien. J'y ai monté une toile de tente pour avoir un peu moins froid. La maison est ancienne, et la cave humide, glacée.
Pourquoi suis-je condamnée à dormir dans un cachot ? Quelle faute ai-je commise pour devoir endurer une peine aussi terrible ?

J'ai cherché à joindre un acousticien de l'ARS mais il m'a dit qu'il ne pouvait rien pour moi, ni pour les autres habitants de nos villages qui vivent la même souffrance que moi. Il est habilité pour tester les sons audibles, mais pas ceux qui ne s'entendent pas. Mon mal est donc invisible et inexistant aux yeux de la loi. Pourtant, dans les usines, une loi protège la santé des ouvriers contre les infrasons. Mais nous qui vivons à demeure au pied des machines, personne ne nous entend.

Les Géobiologues :

Nous sommes en contact avec des géobiologues qui sont tous formels : il ne peut pas y avoir d'autres sites éoliens sur notre secteur, les facteurs de risques sot trop importants compte tenu du contexte sanitaire.

Nous sommes, de plus, surpris de ne pas voir dans le dossier de VOLOREM les conclusions des géobiologues intervenus en 2016 et 2017 sur le site.

Il est indispensable d'avoir accès au contrat pour savoir quelles ont été les questions de VALOREM posées aux géobiologues et les réponses de ceux-ci.

D'autres sujets qui posent question…

Danger projection de débris :
Dans un tableau du projet VALOREM, il est mentionné que pour les voies de circulations, les débris peuvent être projetés à 200 mètres, or au moins 2 éoliennes sont à 60 mètres des routes.

Devrait être pris en compte *«une canalisation de gaz nécessitant un recul de 183 m pour l'implantation d'éolienne »,* or a priori, Sur le plan et tableau le risque d'explosion est évalué jusqu'à 200 m.

Devrait être pris en compte également : *« Des secteurs situés à moins de 500 m de zone urbanisables à destination d'habitation à éviter pour l'implantation d'éoliennes »*
Le hameau les Landes se trouve à 550 m et Chatton ainsi que la Mulonnière se trouvent à 590 m, certes dans la zone à moins de 500 m, mais les risques demeurent tout aussi élevés.

Cout de démantèlement
La loi prévoit un coup de démantèlement par l'exploitant de 50 000 €.
Ce coût est sous-estimé, Le cout réel de démentiellement est d'environ 400 000 €.
Le surcoût est toujours à la charge du propriétaire du terrain ou de la commune.

Avis de l'armée de l'air consultée en 2013 :
Extrait :
« Du point de vue des servitudes radioélectriques, une partie de votre projet se situe dans les 20
- 30 km du radar Défense de Corcoué-sur-Logne (…), soit en zone de coordination à partir de l'altitude de 87 mètres NGF.
(….) En effet, un nombre trop important d'éoliennes dans le même secteur angulaire du radar serait de nature à augmenter les perturbations induites sur celui-ci (…).
En cas de construction, compte tenu de la hauteur totale hors sol des éoliennes, un balisage "diurne et nocturne" devra être mis en place conformément à la règlementation en vigueur. En
conséquence, je vous invite à consulter la direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest située à Bouguenais (44) afin de prendre connaissance de la technique de balisage appropriée
à votre projet.
Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.
Cet avis n'était que consultatif et ne valait pas autorisation. Y a-t-il aujourd'hui un avis favorable de l'armée ?

L'immobilier
Ce projet aura un impact négatif sur la valeur immobilière des habitations à proximité.
Suite à une étude de la mairie de Saint Mars de Coutais, le constat a été identique : *« (1) Le dossier ne fait pas mention de l'indemnisation des propriétaires situés à proximité immédiate du périmètre d'implantation des éoliennes (500-1000 mètres), en effet, ce parc est de nature à dévaloriser la valeur foncière des immeubles. »*

Plan de Raccordement électrique :
Aucune information n'est donnée sur le lieu de passage des câbles enterrés de chaque éolienne et entre chacune des éoliennes et le trajet au futur raccordement.

Manque de transparence de l'enquête publique :
Le 16 juillet dernier, nous vous interrogions par mail, sur le fait que les avis de l'enquête publique ne soient pas rendus publiques.

Votre réponse : *« Les observations adressées par voie informatique à l'adresse dédiée pour cela ne sont pas consultables sur internet, puisque je suis la seule personne habilitée à recevoir et consulter ces mails.*
Ces observations sont toutefois consultables dans le registre d'enquête de la mairie, au même titre que les observations annotées directement sur le registre et les courriers adressés en mairie.
Les mails reçus sur l'adresse dédiée figurent donc dans une chemise spécifique insérée dans le registre. Pour information, 5 mails ont été reçus jusqu'à présent. »
Il fallait donc se déplacer en mairie, sans avoir la certitude que tous les avis, qui ne sont pas imprimés en temps réel, soit disponibles.
Ces avis sont, depuis ce week end, consultables.

Pour conclure….

Monsieur le Maire de Rouans, lorsqu'il nous avait reçu en mairie, nous avait confié que son programme concernant le site éolien, consistait à garantir aux rouansais et rouansaises, une fois les éoliennes en place, un suivi de la santé humaine, des nuisances sonores, mais rien n'a été prévu pour contrôler les champs électromagnétiques.

Une fois le site éolien en place… il sera trop tard. Ce site ne doit pas voir le jour, c'est aujourd'hui une nécessité et de votre responsabilité de prévenir et d'assurer la santé de la population.

Depuis 2015, il ne se passe pas 6 mois sans qu'un enfant ne déclare un cancer sur notre territoire.

Il n'est pas question de dire que l'éolien déclenche à lui seul des cancers chez les enfants, mais il est important de le prendre en compte comme un facteur de risque supplémentaire réel dans ce cumul d'expositions qui fragilise la santé de nos enfants.

Certaines communes ont pris conscience de l'urgence, le conseil municipal d'une commune voisine, Saint Mars de coutais a émis le 09 juillet un avis défavorable au projet de parc éolien de Rouans, certaines de leurs constatations sont identiques. D'autres communes suivent cette tendance.

En connaissance de quoi, nous vous alertons et avertissons fortement, votre responsabilité est en jeu. Nous vous demandons impérativement l'application du principe de précaution qui aurait déjà pu antérieurement être appliqué et mis en œuvre.

Vous l'avez compris, nous sommes déterminés, **la santé de nos enfants est notre priorité.**

Nous vous prions, de recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur, nos

considérations distinguées et respectueuses.

Le Collectif Stop aux Cancers de nos Enfants.

(aucun objet)

Martine Lepley
24 juillet - 8h48

Nous craignons pour la santé de nos enfants

Chantreau Matilda
2 rue de la Petite Croix
44680 Saint Hilaire de Chaléons

A Monsieur le commissaire enquêteur.

Objet : Demande d'arrêt du site éolien de ROUANS

Monsieur le commissaire enquêteur,

D'un point de vue personnel :

Notre sol n'est pas approprié, sans parler des ondes électromagnétiques que ça engendre sur notre secteur.
Notre santé sur notre secteur est fragilisée depuis que les premières éoliennes ont été installés. Un hasard, je n'y crois pas.
J'ai déjà dans ma famille entendu parler de cancer mais en moins de 5 ans, j'ai côtoyé 8 personnes que ce soit des enfants et adultes. 8 dans mon entourage proche et sur le même secteur, c'est ÉNORME.
Alors STOP aux HOBBIES du moment !
Protégeons l'Être Humain mais pas que … la Terre est à protéger plus que tout! Sans Terre, il n'y aura plus de vivant! Sans vivant, il n'y aura plus d'argent dans les caisses des GROSSES ENSEIGNES et de l'ETAT.
Moi je choisis la vie avec de l'argent que la mort sans argent !

Je soutiens le collectif STOP AUX CANCERS DE NOS ENFANTS :

Tous les documents illustrant nos propos ont été envoyés au maire de Rouans, déposés en mairie en dossier papier et envoyés par mail au commissaire enquêteur par le collectif.

Pourquoi ne sommes-nous pas en accord avec l'implantation d'autres éoliennes sur le Pays de Retz ?

En aucun cas il ne s'agit d'être des anti-éoliens, cependant, sur notre secteur, il y a concomitance de facteurs (dont les éoliennes) qui dégradent fortement la santé et favorisent les **cancers pédiatriques**.

Les champs électromagnétiques et radon :

Dans un article d'Ouest France sorti le 9 février 2020, Jean-Yves Grandidier, patron du groupe français Valorem, indique que les maladies signalées *« se manifestent surtout sur un sol granitique".*

Là où sont implantées les éoliennes sur tout notre secteur, le sol est incontestablement granitique.

Il est à noter que notre territoire est situé sur des failles. Nous avons d'ailleurs régulièrement des mouvements de la terre, accentués par de nombreuses carrières situées à proximité immédiate du projet de site éolien.

Ce sol fissuré et fracturé est en zone fortement humide. Les problèmes de conduction électrique et des champs magnétiques générés dans les sols sont quasi constants et provoquent des phénomènes vibratoires importants aptes à provoquer des problèmes sanitaires déjà évoqués et des remontées de radon. Pour rappel, nous sommes en zone 3, seuil maximum de remontée de radon. Il n'est d'ailleurs mentionné, à aucun moment, la présence de radon sur le projet du site éolien.

Les forages effectués lors des fondations fissurent d'autant les sols, ce qui peut avoir pour conséquence de modifier et perturber les passages d'eau et nappes phréatiques.
Le passage des câbles électriques haute tension, enterrés dans ces sols, avec failles humides, sont de ce fait extrêmement conducteurs des champs électromagnétiques.

Les champs électromagnétiques sont reconnus par le Centre International de Recherche contre le Cancer (CIRC appartenant à l'OMS) comme facteurs de risques de leucémies pédiatriques dès lors qu'ils sont situés entre 0,2 et 0,4 micro tesla.

Dans son dernier rapport d'avril 2019 *(Cf Avis de l'ANSES saisine n° 2013-SA-0038) ,* Il est indiqué que :

- *« d'après l'ensemble des données disponibles sur les effets sanitaires de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences, les travaux d'expertise collective permettent de conclure à un effet possible de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences sur la leucémie infantile, même si les études publiées après 2010 retrouvent moins fréquemment ce lien » (page 6/15 document 2) ;*

- *« l'association entre l'exposition aux basses fréquences et l'apparition de leucémies infantiles a été mise en évidence dans des études épidémiologiques ayant estimé l'exposition aux champs électromagnétiques par la distance aux lignes » (page 10/15 document 2).*

<u>Les infrasons :</u>

Nous vous signalons que les éoliennes, en plus des ondes électromagnétiques, génèrent des infrasons inaudibles à une distance pouvant aller jusqu'à 20kms.

Qu'est-il prévu pour les conséquences sanitaires liées aux infrasons ?

Ont-ils été pris en compte ?

Cas concrets et témoignages

Site éolien des 4 seigneurs :

Nous tenons à rappeler les difficultés rencontrées par Mme Bouvet et M. Potiron sur leurs exploitations de Nozay et Puceul au nord de notre département. Les conséquences de l'éolien sur la qualité et quantité de lait produite, sur la santé de leur cheptel et sur leur propre santé sont connues de tous, notamment de notre préfet de Loire-Atlantique et de nombreux députés.

Pour rappel, il est envisagé un arrêt de ce parc éolien. Cet arrêt permettra d'affirmer et confirmer les conséquences sur la santé animale et humaine (déjà démontrées par un arrêt antérieur suite à une panne générale sur le site éolien).

Ce sol autour de Nozay, où se situe ce site éolien des 4 seigneurs, est également granitique, avec des failles humides.

Les cas de cancers pédiatriques recensés ont débuté en 2015, soit très peu de temps après l'implantation du premier site éolien et sa mise en service sur Ste Pazanne.

Témoignages recueillis par Sioux Berger :

« Quand les éoliennes cessent de fonctionner, nos vaches vont bien »
Témoignage de Ludovic Ossedat, agriculteur dans l'Allier

Je m'appelle Ludovic Ossedat, et je suis agriculteur à La Prugne, dans l'Allier. Je suis installé en GAEC avec mon frère dans la ferme familiale. Avant nous, mon père et mon grand-père s'occupaient de l'exploitation. A Mousserin, notre hameau, nous n'avons jamais eu de problème avec la santé de nos vaches, jusqu'à l'arrivée du parc éolien, il y a une dizaine d'années : 8 aérogénérateurs, le plus proche à 540 mètres. Depuis, lorsque leurs machines fonctionnent et qu'il y a du vent, nos vaches ne vont pas bien et notre lait n'est plus de bonne qualité. Nous avons des contrôles vétérinaires 3 ou 4 fois dans le mois, et c'est sans appel…quand il y a du vent…notre lait ne vaut plus rien…. Ce sont nos vaches laitières qui sont le plus impactées, car elles restent autour de la ferme, pour la traite. Les autres, surtout l'été, partent pour l'estive dans de petites parcelles que nous possédons loin du parc, et elles vont beaucoup mieux.
Moi, je n'ai rien à cacher : je dis simplement ce que je vois et ce que je constate. Mais ça n'a pas l'air d'être le cas de tout le monde ….
Le plus étrange, dans cette affaire, c'est quand même l'attitude du promoteur éolien. Il y a quelques années, on a protesté parce que le bruit des éoliennes est infernal. Pour dormir, bon courage, c'est l'enfer. Alors les promoteurs ont envoyé une société indépendante pour faire des mesures sur le bruit. Ils ont bien insisté pour nous expliquer que c'était une boîte indépendante qui allait mesurer les décibels. D'ailleurs, ceux qui sont venus poser les micros ont bien confirmé, les vendeurs d'éoliennes sont leurs meilleurs clients. Jusque-là, tout avait l'air très clean… sauf que…Pendant les 3 semaines où les micros sont restés posés, eh bien les aérogénérateurs sont bizarrement restés à l'arrêt. Toutes les éoliennes étaient immobiles, on avait appuyé sur la touche off…donc, bien sûr, pas un bruit….et bien entendu, la fameuse société indépendante a conclu qu'il n'y avait aucun problème…et, pendant tout le temps de cette expérience, nos vaches se

portaient brusquement beaucoup mieux, et notre lait était au top de sa qualité….étrange, pas vrai ?

Eoliennes : les nouvelles vaches folles – Janvier 2020
Témoignage de Philippe Marchandier Mazinghien (59)

Je m'appelle Philippe Marchandier, et je suis éleveur et agriculteur. Je cultive du blé, du maïs, et j'élève des vaches allaitantes. Je me suis installé en 1990, et tout allait bien jusqu'à la construction de la ligne à haute tension à proximité de mon étable, en 94. Ma production de lait a baissé, puis ça s'est stabilisé. Pour l'installation de la ligne, on ne nous avait pas demandé notre avis, et pour les éoliennes non plus. Elles sont sorties de terre il y a peu, comme ça, sans qu'on nous en informe. Il y en a 5 en tout, dont une à 800 mètres de ma stabulation. Et depuis, mon troupeau est décimé. Dès qu'ils ont mis en route ces foutus aérogénérateurs ça a été la catastrophe. D'Avril à Août, j'ai perdu 50 000 litres de lait par rapport à ma production d'avant. Et en septembre, quand j'ai commencé à rentrer les bêtes, ça a été pire. En tout, 20 veaux sont morts. Et la semaine dernière, 7 de plus. Ils ne veulent plus téter, et ils se laissent mourir. J'essaie de rester auprès d'eux pour les aider, et je les veille jusqu'à minuit dans l'étable, mais ils sont faibles, ils se mettent à tousser, à avoir des diarrhées. J'ai eu aussi des avortements. En tout, 7 sont mort nés. Alors je rachète des vaches pour tenter de sauver mon exploitation. Elles arrivent en pleine forme, et puis elles perdent peu à peu du poids. J'ai fait venir un spécialiste, il a testé l'électricité qui circule dans le bâtiment. Il y a 12 volts sur les piquets. Normalement, ce devrait être 0,5 volts….
C'est sûr, avec toutes les nappes d'eau qu'il y a dans le coin, et le ruisseau pas loin, comment voulez-vous que toutes ces installations électriques ne nous causent pas de mal.
Je regarde mes bêtes, ça me désole de les voir comme ça. Elles ont en permanence le poil piqué, ; c'est-à-dire qu'il est dressé sur leur tête au lieu d'être lisse…et puis je pense qu'il y a pire encore et ça nous attend tous. Je ne sais pas ce qu'ils mettent dans ces machines, mais depuis qu'elles sont là je n'ai pratiquement plus de naissances de mâles. Que des femelles. Si ça perturbe à ce point les naissances, ça veut dire qu'à terme il n'y aura plus aucune vie là en dessous. Aujourd'hui j'essaie de trouver une autre stabulation pour préserver ma santé et celle de mes bêtes. Mais franchement, est-ce à moi de partir ? On nous pourrit la vie, on nous chasse, et ensuite on ira proposer du lait venu de l'étranger aux consommateurs français qui pensent que tout ça c'est écolo. C'est l'écologie, ça, de faire crever les bêtes et de fermer les yeux sur ce qu'il se passe réellement ?
Bientôt, je n'aurai plus rien à perdre, car j'aurai tout perdu. Je ne vais pas pouvoir tenir longtemps comme ça, à la longue, je vais mettre la clef sous la porte. Mais au moins je ne me serai pas tu. On est en train de détruire des régions entières, et si nos vaches sont malades, si elles avortent, si elles ne mettent pas de mâles au monde, si les veaux meurent, ça je peux vous le dire, nous aussi, les humains, nous allons avoir des problèmes. Je ne suis pas un scientifique, mais mon travail et mes bêtes je les connais, et je peux vous dire que ce n'est pas normal….

Des vaches folles dans le Morbihan : un agriculteur condamné au silence – Février 2020
Témoignage de Jean François Letrionnaire, agriculteur dans le Morbihan (56)

Je m'appelle Jean-François Letrionnaire et j'ai osé parler. Je vis dans le Morbihan depuis toujours, et je travaille sur notre exploitation familiale depuis 25 ans. Pendant toutes ces années, j'ai pris au total 3 semaines de vacances. La ferme, mes animaux, c'est toute ma vie. Et pourtant aujourd'hui je dors dans ma voiture. J'ai tout perdu, et, comme je n'ai vraiment plus rien à perdre,

je veux bien parler pour faire entendre la voix de tous les agriculteurs qu'on condamne au silence. C'est ce qui m'est arrivé. Voici mon histoire.

Dans l'élevage, on peut dire que j'ai vraiment eu de belles années. 1999 a été la meilleure. J'élevais des vaches de race Holstein, et j'ai été primé deux fois au salon de l'agriculture, en 95, et 99. J'ai reçu également d'autres prix régionaux. Bref, qu'on ne vienne pas me dire que je ne savais pas m'occuper de mes bêtes. Et puis, peu à peu, j'ai basculé en enfer. Tout a commencé en 2014-2015. Dans le Nord du département, je ne savais pas qu'on était en train de construire des parcs éoliens à tout va. Je ne pouvais pas le savoir, puisque je ne les voyais pas ! Plus de 150 machines ont été peu à peu mises en route. Et moi, j'ai vu mon troupeau dépérir. Ma production de lait s'est mise à baisser sans raison. J'ai reçu la visite de l'inspection sanitaire, la DDPP, qui m'a reproché de sous alimenter mes bêtes. On m'a demandé de me remettre en question, on a commencé à me soupçonner de maltraitance animale.
J'ai alors essayé de chercher ce que je faisais de mal, j'ai revu les rations de nourriture, j'ai fait analyser l'eau. Mais rien n'y faisait. Mes vaches semblaient atteintes par une sorte de folie. Impossible de les faire rentrer dans la stabulation. Et lorsque je leur ouvrais les portes, elles se précipitaient au dehors avec une telle violence qu'elles se montaient les unes sur les autres en s'écrasant, comme si une force invisible les avait poussées au dehors. Le soir, je ne pouvais pas les traire à l'heure habituelle. Impossible ! Vers 18 ou 19 heures, elles étaient comme folles. Je devais accomplir mon travail à 11 heures du soir, ou à minuit. Est-ce que ça correspondait à un pic de production électrique ? Est-ce que ça passait par le sol et les failles d'eau, ou par les airs ? Je ne sais pas. Ce que je sais c'est que certaines génisses se jetaient sur les parois des mangeoires. J'ai même retrouvé des veaux avec les pattes coincées dans le métal, comme s'ils s'étaient débattus sans raison apparente avant de mourir.
En 2018, j'ai perdu 6 vaches en un seul week-end. Alors j'ai fait venir chez moi plusieurs spécialistes des champs électromagnétiques. Ils m'ont tous répondu la même chose : « les ondes viennent de là-bas, c'est plus au Nord, tous ces parcs éoliens ». J'ai trouvé cela curieux, puisque c'est loin, et pourtant, lorsque je quitte ma ferme le matin pour aller boire un petit café et acheter le journal, je me suis rendu compte que je n'entendais plus ce bourdonnement permanent dans ma tête, une sorte de bruit sourd dans mon cerveau. Comme mes bêtes, j'ai l'impression d'être une pile électrique qui se charge et qui se décharge lorsque je m'éloigne de ma ferme.

Les inspecteurs de la DDPP sont revenus, et j'ai commencé à leur en parler de mes soupçons et des spécialistes que j'avais consultés. Et là, ça s'est très mal passé. Non seulement ils ne m'ont pas écouté ; mais ils m'ont fait placer en garde à vue pour maltraitance animale. On a saisi chez moi 47 de mes vaches. Ils m'ont fait payer la pension des animaux enlevés : 12000 euros. Et ils m'ont ordonné de payer une amende de 5300 euros. Quand ils ont revendu mes bêtes, je n'ai bien entendu rien touché.
Alors j'ai tout fait pour que mes vaches aillent mieux, elles étaient en plein air en permanence, bien nourries, mais le mal était toujours là, et je ne pouvais pas empêcher cette mort lente de mon troupeau.
Le 15 mars 2019, ils sont revenus. Et cette fois ils ont pris la totalité de mon bétail. 160 vaches. Motif : maltraitance, et cette fois on m'a dit : » vous les nourrissez trop ». J'ai dû payer 90 000 euros de pension, et une amende. IL me restait …mes yeux pour pleurer. Bien entendu, les animaux ont été vendus et je n'ai rien touché pour cette vente. Et comme la fois précédente, je suis resté toute une journée en garde à vue. On n'a rien écouté de ce que j'avais à dire sur les ondes, les champs électromagnétiques, le fait que chacun des aérogénérateurs contient un aimant permanent de plus de 600 kg, pour faire tourner les pales…Je suis resté très calme, mais

ils n'ont rien écouté. J'ai refusé de signer le procès-verbal, qui était un tissu de mensonge. Non, je n'ai pas maltraité mes bêtes. Et mon travail je l'aime.
Aujourd'hui je suis placé en liquidation judiciaire.
Les juges qui m'ont accusé de tout cela sauront un jour qu'ils ont fait une belle erreur. Parce que peu à peu, tout cela va se savoir. Vous qui vivez dans les villes, vous ne vous sentez sans doute pas concernés. Mais nous, les agriculteurs, nous voyons bien qu'il y a un problème, et qu'on n'a pas vraiment intérêt à ce que ça se sache. Plantez des éoliennes partout dans les campagnes, ajoutez-y la 5 G, et vous n'aurez plus rien à manger, c'est moi qui vous le dis. Avec toutes ces ondes, on touche au vivant en profondeur, et quand le scandale éclatera, ce sera trop tard pour vos enfants.

Mes vaches dorment le cul en l'air et ma boussole indique 3 Nords différents - Février 2020
Témoignage de Stéphane Le Béchec, Allineuc, Bretagne. (Côtes d'Armor)
Je m'appelle Stéphane le Béchec, et quand on me demande si je suis éleveur ou agriculteur, je réponds : « Ni l'un ni l'autre, je suis paysan. Je suis celui qui aime son pays, sa terre, et son métier». Et devenir paysan, pour moi, ça a toujours été un rêve de gosse. Autrefois j'étais menuisier charpentier, artisan du bois. J'ai parcouru la France pour construire des maisons, j'ai même participé à la restauration de l'Olympia en 95, c'est vous dire si on est loin des champs et des élevages. Alors, lorsque je me suis établi en tant que paysan, il y a 4 ans, j'entendais bien travailler comme le faisaient les anciens, je voulais un élevage en pleine nature, sans pesticides et engrais chimiques, avec le veau sous la mère, comme il y a 50 ans.
Bien sûr, quand j'ai racheté la ferme, on ne m'avait pas dit qu'il y aurait des problèmes. J'étais un peu comme Jean de Florette qui débarque et qui cherche sa source…sauf que…les problèmes ne sont pas venus de la source, ils sont venus des infrasons, de l'électricité et des ondes. Oh ! il ne m'a pas fallu longtemps pour m'apercevoir qu'il y avait un énorme souci, d'une gravité…planétaire…
J'ai démarré en 2016 : le premier janvier, j'appelais déjà le vétérinaire, et le 3 janvier une de mes vaches mourait. Caillot de sang dans l'intestin…voilà ce qu'on m'a dit. Plus tard, j'allais m'apercevoir que cette date du 1er janvier était loin d'être le fruit du hasard…Mais à ce moment-là j'ai seulement pensé « courage, tu débutes, ça peut arriver ».
Sauf que… j'ai très vite compris que ça ne venait pas de moi. J'en ai eu rapidement la preuve, puisque lorsque j'achetais une bête qui fournissait 35 litres de lait, dès le surlendemain, elle ne donnait plus que 25 litres. Et puis c'était toujours le même scénario : elle ne buvait pas assez et elle dépérissait… Un jour, je venais d'acquérir une vache, elle s'est couchée à peine descendue du camion, et elle ne s'est plus jamais relevée. Elle était comme paralysée par le sol.
Alors j'ai commencé à faire des recherches, j'ai fait analyser mon fourrage …mais rien d'anormal. De toute façon, ça ne pouvait pas venir de la nourriture, puisque j'avais des troupeaux dans quatre champs différents, et au même moment, certaines mouraient d'un coup. C'était donc lié à une zone géographique précise, et non à ce que je leur donnais à manger.
Et puis au mois de mai tout s'est accéléré. On venait de passer à la 4G dans le secteur et j'ai observé que mon troupeau se comportait de plus en plus bizarrement. Une vache, ça dort toujours la tête au Nord. Pas besoin d'avoir 20 ans d'expérience pour le savoir. Les miennes dorment la tête au Sud, à l'Ouest, à l'Est…incompréhensible…pour en avoir le cœur net j'ai placé dans mon étable 3 boussoles différentes : pas une ne m'indique le même Nord. 3 Nords différents pour un même lieu !
Si la boussole est folle, la vache l'est encore plus. Dans les prés, je les regarde s'allonger, elles se couchent avec le cul en l'air, dans le sens de la pente. Vous ne verrez jamais une vache en bonne

santé dans une position pareille, c'est un animal qui sait ce qui est naturellement bon pour son transit !
Et leur folie ne s'arrête pas là : lorsque j'étale du fourrage dans le champ, mes bêtes mangent tranquillement jusqu'à une certaine zone, et là soudain elles s'arrêtent, comme frappées par une barrière invisible. Et puis, une à une, elles dépérissent et refusent de boire.

Bien entendu, j'ai fait venir le véto, et on m'a dit tour à tour « vous les nourrissez trop », puis « vous ne les nourrissez pas assez »…..mais de toute façon, dans mon troupeau, j'ai des vaches trop maigres et des vaches trop grosses, sur un même pré. Toutes ont le poil hérissé. Toutes ont des problèmes dans leur sang. Certaines crèvent d'hémorragie en plein champs et le sang pisse par les mamelles.
Alors j'ai fait venir des géobiologues, et ils ont constaté que ma ferme est totalement cernée. Pour que vous compreniez mieux, j'ai réalisé un petit croquis. Imaginez une horloge. Ma ferme est au centre. A midi, c'est le Nord…celui que mes vaches ont perdu…à 14 h, il y a une antenne relais, à 16 heures, un poste de distribution électrique, à 18 heures et à midi, deux lignes électriques de 20 000 volts qui traversent cette horloge de part en part, à 20 heures, une autre antenne relai, à 10 heures, un autre poste de distribution électrique, et à 11 heures, un parc éolien et des aimants gros comme une locomotive dans chaque machine…
J'ai poursuivi mes observations et j'ai constaté que la mort de mes vaches correspond pile poil aux pics de consommations électriques, et aux compteurs heures creuses heures pleines. J'ai pris des notes, et non, je ne suis pas fou : mes animaux sont branchés sur le monde moderne…Plus étonnant encore : ils meurent toujours le week-end…et oui, le week-end les gens ne sont pas au boulot, ils sont chez eux, ils se regardent tranquillou un petit film en streaming, ils téléphonent, ils font tourner une machine, et hop, dans mon sol, dans la terre, je mesure 1 volt 100 en courant continu …et je peux vous dire qu'au-dessus de 40 millivolts, aucune vache ne boit, aucune ne survit à long terme…
Le pire, c'est pendant les vacances scolaires. Du 20 décembre au 6 janvier 2020, c'est le moment des fêtes. On se retrouve autour d'un bon dîner, on s'envoie des selfies et on allume le four…pendant ce temps, mes vaches ne se sont pas couchées une seule fois. Un autre exemple ? Le 26 décembre 2016 j'en ai perdu 4. Le 2 janvier 2017, j'en ai perdu encore 2. Six en deux jours.
Bien entendu, je ne suis pas resté les bras croisés. J'ai convoqué tout le monde. Les services vétérinaires, la laiterie, j'ai mis tous ces spécialistes autour d'une table pour en discuter. Sauf que…on a estimé qu'il n'y avait pas de sujet de débat. Le bétail crève mais il n'y a rien à discuter. Pourquoi ? Tout simplement parce que le mal dont souffre mes vaches n'existe pas. Un peu comme si en 1950 vous aviez affirmé vous-même devant des spécialistes que vous avez un cancer à cause de l'amiante. Le juge qui vous écoute enlève ses lunettes, lève les sourcils, et vous dit que vous pouvez déposer toutes les plaintes que vous voulez, elles seront classées sans suite, puisque vous dénoncez quelque chose qui …n'existe pas. Et bien entendu, on m'a menacé de me saisir mon troupeau pour maltraitance animale…
Aujourd'hui je regarde le noyer centenaire qui pousse à côté de ma ferme. IL meurt, et les sapins autour végètent. Au pied du vieux noyer, un professionnel a mesuré du 60 hertz. En France, la lumière, c'est du 50 hertz, et là, on est carrément au-dessus….faites pousser vos plantes vertes au milieu d'un champs d'ampoules allumées et vous m'en direz des nouvelles.
Aujourd'hui j'observe la nature : la rivière, les flaques, les fleurs, et je ne vois ni grenouilles, ni escargots, ni têtards, ni abeilles, mes vaches sont en hypothermie, et mes génisses sont stériles. J'ai des vertiges, j'ai froid en plein été, des acouphènes, des nausées, les bras qui picotent en permanence. Le vivant se meurt mais en ville on ne le voit pas…

C'est un désastre, mais il n'existe pas. Au Nord, on va planter prochainement d'autres éoliennes. Et la 5G arrive. Tout cela va passer par le sol, par les failles d'eau, par les lignes électriques…et s'abattre sur ma ferme.
Pourtant, je ne regrette pas le choix que j'ai fait devenir paysan. J'ai toujours su que j'aimais la terre. Si je parle aujourd'hui, si je parle demain, et demain encore, je sais que je peux aider. Et c'est ce que je veux faire à présent. Parler, continuer à observer, pour qu'enfin le vivant ne soit plus étouffé par le monde du business.

Les abeilles victimes des éoliennes – Mars 2020

Je m'appelle Daniel Dutour et je suis apiculteur en Normandie depuis 20 ans. J'ai suffisamment d'expérience et de ruches pour avoir un œil critique sur ce qu'il se passe actuellement.
Je tiens aujourd'hui à témoigner, même si je sais que nous avons rarement le dernier mot : nous, les petits exploitants, « petits terriens » comme je nous appelle. La plupart du temps, tous les moyens sont bons pour nous faire taire.
Voici ce que j'ai constaté sur mon exploitation.
Début juin 2019, cinq éoliennes de 145 mètres de haut ont été mises en route autour de chez moi, à une distance de 700 mètres de mes ruches.
Habituellement, la vieille reine est poussée par les abeilles et l'essaim forme une boule compacte à quelques mètres de la ruche. Cet été là, l'essaimage ne s'est pas du tout passé normalement après la mise en route des éoliennes : la moitié des insectes de la ruche a bien essaimé, mais elles ne se sont pas regroupées, elles étaient comme déboussolées, c'était comme si vous aviez donné un coup de pied dans l'essaim. Les abeilles se sont retrouvées posées un peu partout dans ma cour et dans notre haie, sans parvenir à créer un nouvel essaim.
Il faut savoir que les abeilles ont une façon de communiquer bien à elles : elles se parlent entre elles notamment par les vibrations et des infrasons imperceptibles pour nous, entre 0 et 500 HZ. Ce mode de communication est très important notamment entre les ouvrières et la reine. Mais lorsque des éoliennes de plus de 100 mètres de haut se mettent à tourner, ces aérogénérateurs émettent des infrasons de mêmes fréquences et les abeilles ne peuvent plus communiquer… Alors, que fait-on ?
Je rappelle que les abeilles sont cruciales pour la survie de l'humanité et qu'elles sont déjà mises à mal par bon nombre de polluants. Mais si on ajoute à cela des aérogénérateurs partout dans les campagnes, il n'y aura bientôt plus d'apiculteurs…ni d'abeilles…
Personnellement, en tant que « petit terrien », je n'ai qu'une seule chose à dire aux industriels de l'agriculture et des campagnes : arrêtons le massacre. Lorsque de belles études prouveront que nous avions raison, il sera trop tard.

Confinée au pied des éoliennes : la double peine - Mars 2020
Témoignage de Sophie Peyron

Je m'appelle Sophie Peyron, et j'habite en Thiérache, dans l'Aisne. C'était une région paisible où il faisait bon vivre, avant l'apparition des aérogénérateurs. Il en pousse actuellement des centaines autour des habitations, et nos campagnes sont transformées en zones industrielles Aujourd'hui, comme tous les Français, je suis assignée à résidence. Comme tous les français, je ne peux plus sortir, je ne peux pas m'enfuir… Et bien entendu je respecte ce confinement à la lettre, pour nos soignants et pour faire barrière à ce maudit virus.
Sauf que …depuis l'installation des éoliennes tout autour de ma maison, j'ai commencé à ressentir des migraines, et des bourdonnements permanents dans les oreilles. Je me suis mise à

avoir également des douleurs sur le poumon droit, dès qu'il y avait du vent. Je suis allée faire un scanner. Le radiologue m'a dit que j'avais une inflammation permanente. Loin de chez moi, loin des éoliennes, l'inflammation disparait. Elle réapparaît dès que je reviens et dès que les aérogénérateurs se mettent à tourner. En fonction de mon état de santé je peux vous dire sans regarder par la fenêtre si les machines sont en route ou pas !
Bien entendu, les nuits sont devenues infernales. Avant le confinement, j'avais donc pris l'habitude de fuir de chez moi en cas de vent. Je partais à 20 km, je dormais dans ma voiture pour soulager mon corps, ou j'allais parfois dormir chez ma mère, à 25 kms de là, pour avoir au moins des nuits paisibles..
Plus je roulais, plus je m'éloignais et plus la douleur s'estompait.

Mais nous voilà confinés en enfer. Je suis obligée de subir les infrasons nuit et jour. Je n'en peux plus de lutter contre ces ondes basse fréquence qui me détruisent.
La seule façon que j'ai trouvée pour me protéger un peu, c'est de me réfugier dans la cave avec mon chien. J'y ai monté une toile de tente pour avoir un peu moins froid. La maison est ancienne, et la cave humide, glacée.
Pourquoi suis-je condamnée à dormir dans un cachot ? Quelle faute ai-je commise pour devoir endurer une peine aussi terrible ?

J'ai cherché à joindre un acousticien de l'ARS mais il m'a dit qu'il ne pouvait rien pour moi, ni pour les autres habitants de nos villages qui vivent la même souffrance que moi. Il est habilité pour tester les sons audibles, mais pas ceux qui ne s'entendent pas. Mon mal est donc invisible et inexistant aux yeux de la loi. Pourtant, dans les usines, une loi protège la santé des ouvriers contre les infrasons. Mais nous qui vivons à demeure au pied des machines, personne ne nous entend.

Les Géobiologues :

Nous sommes en contact avec des géobiologues qui sont tous formels : il ne peut pas y avoir d'autres sites éoliens sur notre secteur, les facteurs de risques sot trop importants compte tenu du contexte sanitaire.

Nous sommes, de plus, surpris de ne pas voir dans le dossier de VOLOREM les conclusions des géobiologues intervenus en 2016 et 2017 sur le site.

Il est indispensable d'avoir accès au contrat pour savoir quelles ont été les questions de VALOREM posées aux géobiologues et les réponses de ceux-ci.

D'autres sujets qui posent question…

Danger projection de débris :
Dans un tableau du projet VALOREM, il est mentionné que pour les voies de circulations, les débris peuvent être projetés à 200 mètres, or au moins 2 éoliennes sont à 60 mètres des routes.

Devrait être pris en compte *«une canalisation de gaz nécessitant un recul de 183 m pour l'implantation d'éolienne »,* or a priori, Sur le plan et tableau le risque d'explosion est évalué jusqu'à 200 m.

Devrait être pris en compte également : *« Des secteurs situés à moins de 500 m de zone urbanisables à destination d'habitation à éviter pour l'implantation d'éoliennes »*
Le hameau les Landes se trouve à 550 m et Chatton ainsi que la Mulonnière se trouvent à 590 m, certes dans la zone à moins de 500 m, mais les risques demeurent tout aussi élevés.

Cout de démantèlement
La loi prévoit un coup de démantèlement par l'exploitant de 50 000 €.
Ce coût est sous-estimé, Le cout réel de démentiellement est d'environ 400 000 €.
Le surcoût est toujours à la charge du propriétaire du terrain ou de la commune.

Avis de l'armée de l'air consultée en 2013 :
Extrait :
« Du point de vue des servitudes radioélectriques, une partie de votre projet se situe dans les 20 - 30 km du radar Défense de Corcoué-sur-Logne (…), soit en zone de coordination à partir de l'altitude de 87 mètres NGF.
(….) En effet, un nombre trop important d'éoliennes dans le même secteur angulaire du radar serait de nature à augmenter les perturbations induites sur celui-ci (…).
En cas de construction, compte tenu de la hauteur totale hors sol des éoliennes, un balisage "diurne et nocturne" devra être mis en place conformément à la règlementation en vigueur. En conséquence, je vous invite à consulter la direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest située à Bouguenais (44) afin de prendre connaissance de la technique de balisage appropriée à votre projet.
Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.
Cet avis n'était que consultatif et ne valait pas autorisation. Y a-t-il aujourd'hui un avis favorable de l'armée ?

L'immobilier
Ce projet aura un impact négatif sur la valeur immobilière des habitations à proximité.
Suite à une étude de la mairie de Saint Mars de Coutais, le constat a été identique : *« (1) Le dossier ne fait pas mention de l'indemnisation des propriétaires situés à proximité immédiate du périmètre d'implantation des éoliennes (500-1000 mètres), en effet, ce parc est de nature à dévaloriser la valeur foncière des immeubles. »*

Plan de Raccordement électrique :
Aucune information n'est donnée sur le lieu de passage des câbles enterrés de chaque éolienne et entre chacune des éoliennes et le trajet au futur raccordement.

Manque de transparence de l'enquête publique :
Le 16 juillet dernier, nous vous interrogions par mail, sur le fait que les avis de l'enquête publique ne soient pas rendus publiques.
Votre réponse : *« Les observations adressées par voie informatique à l'adresse dédiée pour cela ne sont pas consultables sur internet, puisque je suis la seule personne habilitée à recevoir et consulter ces mails.*

Ces observations sont toutefois consultables dans le registre d'enquête de la mairie, au même titre que les observations annotées directement sur le registre et les courriers adressés en mairie.
Les mails reçus sur l'adresse dédiée figurent donc dans une chemise spécifique insérée dans le registre. Pour information, 5 mails ont été reçus jusqu'à présent. »
Il fallait donc se déplacer en mairie, sans avoir la certitude que tous les avis, qui ne sont pas imprimés en temps réel, soit disponibles.
Ces avis sont, depuis ce week end, consultables.

Pour conclure….

Monsieur le Maire de Rouans, lorsqu'il nous avait reçu en mairie, nous avait confié que son programme concernant le site éolien, consistait à garantir aux rouansais et rouansaises, une fois les éoliennes en place, un suivi de la santé humaine, des nuisances sonores, mais rien n'a été prévu pour contrôler les champs électromagnétiques.

Une fois le site éolien en place... il sera trop tard. Ce site ne doit pas voir le jour, c'est aujourd'hui une nécessité et de votre responsabilité de prévenir et d'assurer la santé de la population.

Depuis 2015, il ne se passe pas 6 mois sans qu'un enfant ne déclare un cancer sur notre territoire.

Il n'est pas question de dire que l'éolien déclenche à lui seul des cancers chez les enfants, mais il est important de le prendre en compte comme un facteur de risque supplémentaire réel dans ce cumul d'expositions qui fragilise la santé de nos enfants.

Certaines communes ont pris conscience de l'urgence, le conseil municipal d'une commune voisine, Saint Mars de coutais a émis le 09 juillet un avis défavorable au projet de parc éolien de Rouans, certaines de leurs constatations sont identiques. D'autres communes suivent cette tendance.

En connaissance de quoi, nous vous alertons et avertissons fortement, votre responsabilité est en jeu. Nous vous demandons impérativement l'application du principe de précaution qui aurait déjà pu antérieurement être appliqué et mis en œuvre.

Vous l'avez compris, nous sommes déterminés, **la santé de nos enfants est notre priorité.**

Nous vous prions, de recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur, nos considérations distinguées et respectueuses.

Le Collectif Stop aux Cancers de nos Enfants.

Nadia HAIDAG
2 Le douet
44 640 ROUANS

A Monsieur le commissaire enquêteur.

Objet : Demande d'arrêt du site éolien de ROUANS

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je soutiens le collectif STOP AUX CANCERS DE NOS ENFANTS :

Tous les documents illustrant nos propos ont été envoyés au maire de Rouans, déposés en mairie en dossier papier et envoyés par mail au commissaire enquêteur par le collectif.

Pourquoi ne sommes-nous pas en accord avec l'implantation d'autres éoliennes sur le Pays de Retz ?

En aucun cas il ne s'agit d'être des anti-éoliens, cependant, sur notre secteur, il y a concomitance de facteurs (dont les éoliennes) qui dégradent fortement la santé et favorisent les **cancers pédiatriques**.

Les champs électromagnétiques et radon :

Dans un article d'Ouest France sorti le 9 février 2020, Jean-Yves Grandidier, patron du groupe français Valorem, indique que les maladies signalées*« se manifestent surtout sur un sol granitique".*

Là où sont implantées les éoliennes sur tout notre secteur, le sol est incontestablementgranitique.

Il est à noter que notre territoire est situé sur des failles. Nous avons d'ailleurs régulièrement des mouvements de la terre, accentués par de nombreuses carrières situées à proximité immédiate du projet de site éolien.

Ce sol fissuré et fracturé est en zone fortement humide. Les problèmes de conduction électrique et des champs magnétiques générés dans les sols sont quasi constants et provoquent des phénomènes vibratoires importants aptes à provoquer des problèmes sanitaires déjà évoqués et des remontées de radon. Pour rappel, nous sommes en zone 3, seuil maximum de remontée de radon. Il n'est d'ailleurs mentionné, à aucun moment, la présence de radon sur le projet du site éolien.

Les forages effectués lors des fondations fissurent d'autant les sols, ce qui peut avoir pour conséquence de modifier et perturber les passages d'eau et nappes phréatiques.
Le passage des câbles électriques haute tension, enterrés dans ces sols, avec failles humides, sont de ce fait extrêmement conducteurs des champs électromagnétiques.

Les champs électromagnétiques sont reconnus par le Centre International de Recherche contre le Cancer (CIRC appartenant à l'OMS) comme facteurs de risques de leucémies pédiatriques dès lors qu'ils sont situés entre 0,2 et 0,4 micro tesla.

Dans son dernier rapport d'avril 2019 *(Cf Avis de l'ANSES saisine n° 2013-SA-0038)*, Il est indiqué que :

- *« d'après l'ensemble des données disponibles sur les effets sanitaires de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences, les travaux d'expertise collective permettent de conclure à un effet possible de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences sur la leucémie infantile, même si les études publiées après 2010 retrouvent moins fréquemment ce lien » (page 6/15 document 2) ;*

- *« l'association entre l'exposition aux basses fréquences et l'apparition de leucémies infantiles a été mise en évidence dans des études épidémiologiques ayant estimé l'expositionaux champs électromagnétiques par la distance aux lignes » (page 10/15 document 2).*

Les infrasons :

Nous vous signalons que les éoliennes, en plus des ondes électromagnétiques, génèrent des infrasons inaudibles à une distance pouvant aller jusqu'à 20kms.

Qu'est-il prévu pour les conséquences sanitaires liées aux infrasons ?

Ont-ils été pris en compte ?

Cas concrets et témoignages

Site éolien des 4 seigneurs :

Nous tenons à rappeler les difficultés rencontrées par Mme Bouvet et M. Potiron sur leurs exploitations de Nozay et Puceul au nord de notre département. Les conséquences de l'éolien sur la qualité et quantité de lait produite, sur la santé de leur cheptel et sur leur propre santé sont connues de tous, notamment de notre préfet de Loire-Atlantique et de nombreux députés.

Pour rappel, il est envisagé un arrêt de ce parc éolien. Cet arrêt permettra d'affirmer et confirmer les conséquences sur la santé animale et humaine (déjà démontrées par un arrêt antérieur suite à une panne générale sur le site éolien).

Ce sol autour de Nozay, où se situe ce site éolien des 4 seigneurs, est également granitique, avec des failles humides.

Les cas de cancers pédiatriques recensés ont débuté en 2015, soit très peu de temps après l'implantation du premier site éolien et sa mise en service sur Ste Pazanne.

Témoignages recueillis par Sioux Berger :

« Quand les éoliennes cessent de fonctionner, nos vaches vont bien »
Témoignage de Ludovic Ossedat, agriculteur dans l'Allier

Je m'appelle Ludovic Ossedat, et je suis agriculteur à La Prugne, dans l'Allier. Je suis installé en GAEC avec mon frère dans la ferme familiale. Avant nous, mon père et mon grand-père s'occupaient de l'exploitation. A Mousserin, notre hameau, nous n'avons jamais eu de problème avec la santé de nos vaches, jusqu'à l'arrivée du parc éolien, il y a une dizaine d'années : 8 aérogénérateurs, le plus proche à 540 mètres. Depuis, lorsque leurs machines fonctionnent et qu'il y a du vent, nos vaches ne vont pas bien et notre lait n'est plus de bonne qualité. Nous avons des contrôles vétérinaires 3 ou 4 fois dans le mois, et c'est sans appel…quand il y a du vent…notre lait ne vaut plus rien…. Ce sont nos vaches laitières qui sont le plus impactées, car elles restent autour de la ferme, pour la traite. Les autres, surtout l'été, partent pour l'estive dans de petites parcelles que nous possédons loin du parc, et elles vont beaucoup mieux.
Moi, je n'ai rien à cacher : je dis simplement ce que je vois et ce que je constate. Mais ça n'a pas l'air d'être le cas de tout le monde ….
Le plus étrange, dans cette affaire, c'est quand même l'attitude du promoteur éolien. Il y a quelques années, on a protesté parce que le bruit des éoliennes est infernal. Pour dormir, bon courage, c'est l'enfer. Alors les promoteurs ont envoyé une société indépendante pour faire des mesures sur le bruit. Ils ont bien insisté pour nous expliquer que c'était une boîte indépendante qui allait mesurer les décibels. D'ailleurs, ceux qui sont venus poser les micros ont bien confirmé, les vendeurs d'éoliennes sont leurs meilleurs clients. Jusque-là, tout avait l'air très clean… sauf que…Pendant les 3 semaines où les micros sont restés posés, eh bien les aérogénérateurs sont bizarrement restés à l'arrêt. Toutes les éoliennes étaient immobiles, on avait appuyé sur la touche off…donc, bien sûr, pas un bruit….et bien entendu, la fameuse société indépendante a conclu qu'il n'y avait aucun problème…et, pendant tout le temps de cette expérience, nos vaches se portaient brusquement beaucoup mieux, et notre lait était au top de sa qualité….étrange, pas vrai ?

Eoliennes : les nouvelles vaches folles – Janvier 2020
Témoignage de Philippe Marchandier Mazinghien (59)

Je m'appelle Philippe Marchandier, et je suis éleveur et agriculteur. Je cultive du blé, du maïs, et j'élève des vaches allaitantes. Je me suis installé en 1990, et tout allait bien jusqu'à la construction de la ligne à haute tension à proximité de mon étable, en 94. Ma production de lait a baissé, puis ça s'est stabilisé. Pour l'installation de la ligne, on ne nous avait pas demandé notre avis, et pour les éoliennes non plus. Elles sont sorties de terre il y a peu, comme ça, sans qu'on nous en informe. Il y en a 5 en tout, dont une à 800 mètres de ma stabulation. Et depuis, mon troupeau est décimé. Dès qu'ils ont mis en route ces foutus aérogénérateurs ça a été la catastrophe. D'Avril à Août, j'ai perdu 50 000 litres de lait par rapport à ma production d'avant. Et en septembre, quand j'ai commencé à rentrer les bêtes, ça a été pire. En tout, 20 veaux sont

morts. Et la semaine dernière, 7 de plus. Ils ne veulent plus téter, et ils se laissent mourir. J'essaie de rester auprès d'eux pour les aider, et je les veille jusqu'à minuit dans l'étable, mais ils sont faibles, ils se mettent à tousser, à avoir des diarrhées. J'ai eu aussi des avortements. En tout, 7 sont mort nés. Alors je rachète des vaches pour tenter de sauver mon exploitation. Elles arrivent en pleine forme, et puis elles perdent peu à peu du poids. J'ai fait venir un spécialiste, il a testé l'électricité qui circule dans le bâtiment. Il y a 12 volts sur les piquets. Normalement, ce devrait être 0,5 volts….
C'est sûr, avec toutes les nappes d'eau qu'il y a dans le coin, et le ruisseau pas loin, comment voulez-vous que toutes ces installations électriques ne nous causent pas de mal.
Je regarde mes bêtes, ça me désole de les voir comme ça. Elles ont en permanence le poil piqué, ; c'est-à-dire qu'il est dressé sur leur tête au lieu d'être lisse…et puis je pense qu'il y a pire encore et ça nous attend tous. Je ne sais pas ce qu'ils mettent dans ces machines, mais depuis qu'elles sont là je n'ai pratiquement plus de naissances de mâles. Que des femelles. Si ça perturbe à ce point les naissances, ça veut dire qu'à terme il n'y aura plus aucune vie là en dessous. Aujourd'hui j'essaie de trouver une autre stabulation pour préserver ma santé et celle de mes bêtes. Mais franchement, est-ce à moi de partir ? On nous pourrit la vie, on nous chasse, et ensuite on ira proposer du lait venu de l'étranger aux consommateurs français qui pensent que tout ça c'est écolo. C'est l'écologie, ça, de faire crever les bêtes et de fermer les yeux sur ce qu'il se passe réellement ?
Bientôt, je n'aurai plus rien à perdre, car j'aurai tout perdu. Je ne vais pas pouvoir tenir longtemps comme ça, à la longue, je vais mettre la clef sous la porte. Mais au moins je ne me serai pas tu. On est en train de détruire des régions entières, et si nos vaches sont malades, si elles avortent, si elles ne mettent pas de mâles au monde, si les veaux meurent, ça je peux vous le dire, nous aussi, les humains, nous allons avoir des problèmes. Je ne suis pas un scientifique, mais mon travail et mes bêtes je les connais, et je peux vous dire que ce n'est pas normal….

Des vaches folles dans le Morbihan : un agriculteur condamné au silence – Février 2020
Témoignage de Jean François Letrionnaire, agriculteur dans le Morbihan (56)

Je m'appelle Jean-François Letrionnaire et j'ai osé parler. Je vis dans le Morbihan depuis toujours, et je travaille sur notre exploitation familiale depuis 25 ans. Pendant toutes ces années, j'ai pris au total 3 semaines de vacances. La ferme, mes animaux, c'est toute ma vie. Et pourtant aujourd'hui je dors dans ma voiture. J'ai tout perdu, et, comme je n'ai vraiment plus rien à perdre, je veux bien parler pour faire entendre la voix de tous les agriculteurs qu'on condamne au silence. C'est ce qui m'est arrivé. Voici mon histoire.

Dans l'élevage, on peut dire que j'ai vraiment eu de belles années. 1999 a été la meilleure. J'élevais des vaches de race Holstein, et j'ai été primé deux fois au salon de l'agriculture, en 95, et 99. J'ai reçu également d'autres prix régionaux. Bref, qu'on ne vienne pas me dire que je ne savais pas m'occuper de mes bêtes. Et puis, peu à peu, j'ai basculé en enfer. Tout a commencé en 2014-2015. Dans le Nord du département, je ne savais pas qu'on était en train de construire des parcs éoliens à tout va. Je ne pouvais pas le savoir, puisque je ne les voyais pas ! Plus de 150 machines ont été peu à peu mises en route. Et moi, j'ai vu mon troupeau dépérir. Ma production de lait s'est mise à baisser sans raison. J'ai reçu la visite de l'inspection sanitaire, la DDPP, qui m'a reproché de sous alimenter mes bêtes. On m'a demandé de me remettre en question, on a commencé à me soupçonner de maltraitance animale.

J'ai alors essayé de chercher ce que je faisais de mal, j'ai revu les rations de nourriture, j'ai fait analyser l'eau. Mais rien n'y faisait. Mes vaches semblaient atteintes par une sorte de folie. Impossible de les faire rentrer dans la stabulation. Et lorsque je leur ouvrais les portes, elles se précipitaient au dehors avec une telle violence qu'elles se montaient les unes sur les autres en s'écrasant, comme si une force invisible les avait poussées au dehors. Le soir, je ne pouvais pas les traire à l'heure habituelle. Impossible ! Vers 18 ou 19 heures, elles étaient comme folles. Je devais accomplir mon travail à 11 heures du soir, ou à minuit. Est-ce que ça correspondait à un pic de production électrique ? Est-ce que ça passait par le sol et les failles d'eau, ou par les airs ? Je ne sais pas. Ce que je sais c'est que certaines génisses se jetaient sur les parois des mangeoires. J'ai même retrouvé des veaux avec les pattes coincées dans le métal, comme s'ils s'étaient débattus sans raison apparente avant de mourir.
En 2018, j'ai perdu 6 vaches en un seul week-end. Alors j'ai fait venir chez moi plusieurs spécialistes des champs électromagnétiques. Ils m'ont tous répondu la même chose : « les ondes viennent de là-bas, c'est plus au Nord, tous ces parcs éoliens ». J'ai trouvé cela curieux, puisque c'est loin, et pourtant, lorsque je quitte ma ferme le matin pour aller boire un petit café et acheter le journal, je me suis rendu compte que je n'entendais plus ce bourdonnement permanent dans ma tête, une sorte de bruit sourd dans mon cerveau. Comme mes bêtes, j'ai l'impression d'être une pile électrique qui se charge et qui se décharge lorsque je m'éloigne de ma ferme.

Les inspecteurs de la DDPP sont revenus, et j'ai commencé à leur en parler de mes soupçons et des spécialistes que j'avais consultés. Et là, ça s'est très mal passé. Non seulement ils ne m'ont pas écouté ; mais ils m'ont fait placer en garde à vue pour maltraitance animale. On a saisi chez moi 47 de mes vaches. Ils m'ont fait payer la pension des animaux enlevés : 12000 euros. Et ils m'ont ordonné de payer une amende de 5300 euros. Quand ils ont revendu mes bêtes, je n'ai bien entendu rien touché.
Alors j'ai tout fait pour que mes vaches aillent mieux, elles étaient en plein air en permanence, bien nourries, mais le mal était toujours là, et je ne pouvais pas empêcher cette mort lente de mon troupeau.
Le 15 mars 2019, ils sont revenus. Et cette fois ils ont pris la totalité de mon bétail. 160 vaches. Motif : maltraitance, et cette fois on m'a dit : » vous les nourrissez trop ». J'ai dû payer 90 000 euros de pension, et une amende. IL me restait …mes yeux pour pleurer. Bien entendu, les animaux ont été vendus et je n'ai rien touché pour cette vente. Et comme la fois précédente, je suis resté toute une journée en garde à vue. On n'a rien écouté de ce que j'avais à dire sur les ondes, les champs électromagnétiques, le fait que chacun des aérogénérateurs contient un aimant permanent de plus de 600 kg, pour faire tourner les pales…Je suis resté très calme, mais ils n'ont rien écouté. J'ai refusé de signer le procès-verbal, qui était un tissu de mensonge. Non, je n'ai pas maltraité mes bêtes. Et mon travail je l'aime.
Aujourd'hui je suis placé en liquidation judiciaire.
Les juges qui m'ont accusé de tout cela sauront un jour qu'ils ont fait une belle erreur. Parce que peu à peu, tout cela va se savoir. Vous qui vivez dans les villes, vous ne vous sentez sans doute pas concernés. Mais nous, les agriculteurs, nous voyons bien qu'il y a un problème, et qu'on n'a pas vraiment intérêt à ce que ça se sache. Plantez des éoliennes partout dans les campagnes, ajoutez-y la 5 G, et vous n'aurez plus rien à manger, c'est moi qui vous le dis. Avec toutes ces ondes, on touche au vivant en profondeur, et quand le scandale éclatera, ce sera trop tard pour vos enfants.

Mes vaches dorment le cul en l'air et ma boussole indique 3 Nords différents - Février 2020
Témoignage de Stéphane Le Béchec, Allineuc, Bretagne. (Côtes d'Armor)

Je m'appelle Stéphane le Béchec, et quand on me demande si je suis éleveur ou agriculteur, je réponds : « Ni l'un ni l'autre, je suis paysan. Je suis celui qui aime son pays, sa terre, et son métier». Et devenir paysan, pour moi, ça a toujours été un rêve de gosse. Autrefois j'étais menuisier charpentier, artisan du bois. J'ai parcouru la France pour construire des maisons, j'ai même participé à la restauration de l'Olympia en 95, c'est vous dire si on est loin des champs et des élevages. Alors, lorsque je me suis établi en tant que paysan, il y a 4 ans, j'entendais bien travailler comme le faisaient les anciens, je voulais un élevage en pleine nature, sans pesticides et engrais chimiques, avec le veau sous la mère, comme il y a 50 ans.

Bien sûr, quand j'ai racheté la ferme, on ne m'avait pas dit qu'il y aurait des problèmes. J'étais un peu comme Jean de Florette qui débarque et qui cherche sa source…sauf que…les problèmes ne sont pas venus de la source, ils sont venus des infrasons, de l'électricité et des ondes. Oh ! il ne m'a pas fallu longtemps pour m'apercevoir qu'il y avait un énorme souci, d'une gravité…planétaire…

J'ai démarré en 2016 : le premier janvier, j'appelais déjà le vétérinaire, et le 3 janvier une de mes vaches mourait. Caillot de sang dans l'intestin…voilà ce qu'on m'a dit. Plus tard, j'allais m'apercevoir que cette date du 1er janvier était loin d'être le fruit du hasard…Mais à ce moment-là j'ai seulement pensé « courage, tu débutes, ça peut arriver ».

Sauf que… j'ai très vite compris que ça ne venait pas de moi. J'en ai eu rapidement la preuve, puisque lorsque j'achetais une bête qui fournissait 35 litres de lait, dès le surlendemain, elle ne donnait plus que 25 litres. Et puis c'était toujours le même scénario : elle ne buvait pas assez et elle dépérissait… Un jour, je venais d'acquérir une vache, elle s'est couchée à peine descendue du camion, et elle ne s'est plus jamais relevée. Elle était comme paralysée par le sol.

Alors j'ai commencé à faire des recherches, j'ai fait analyser mon fourrage …mais rien d'anormal. De toute façon, ça ne pouvait pas venir de la nourriture, puisque j'avais des troupeaux dans quatre champs différents, et au même moment, certaines mouraient d'un coup. C'était donc lié à une zone géographique précise, et non à ce que je leur donnais à manger.

Et puis au mois de mai tout s'est accéléré. On venait de passer à la 4G dans le secteur et j'ai observé que mon troupeau se comportait de plus en plus bizarrement. Une vache, ça dort toujours la tête au Nord. Pas besoin d'avoir 20 ans d'expérience pour le savoir. Les miennes dorment la tête au Sud, à l'Ouest, à l'Est…incompréhensible…pour en avoir le cœur net j'ai placé dans mon étable 3 boussoles différentes : pas une ne m'indique le même Nord. 3 Nords différents pour un même lieu !

Si la boussole est folle, la vache l'est encore plus. Dans les prés, je les regarde s'allonger, elles se couchent avec le cul en l'air, dans le sens de la pente. Vous ne verrez jamais une vache en bonne santé dans une position pareille, c'est un animal qui sait ce qui est naturellement bon pour son transit !

Et leur folie ne s'arrête pas là : lorsque j'étale du fourrage dans le champ, mes bêtes mangent tranquillement jusqu'à une certaine zone, et là soudain elles s'arrêtent, comme frappées par une barrière invisible. Et puis, une à une, elles dépérissent et refusent de boire.

Bien entendu, j'ai fait venir le véto, et on m'a dit tour à tour « vous les nourrissez trop », puis « vous ne les nourrissez pas assez »…..mais de toute façon, dans mon troupeau, j'ai des vaches trop maigres et des vaches trop grosses, sur un même pré. Toutes ont le poil hérissé. Toutes ont des problèmes dans leur sang. Certaines crèvent d'hémorragie en plein champs et le sang pisse par les mamelles.

Alors j'ai fait venir des géobiologues, et ils ont constaté que ma ferme est totalement cernée. Pour que vous compreniez mieux, j'ai réalisé un petit croquis. Imaginez une horloge. Ma ferme est

au centre. A midi, c'est le Nord…celui que mes vaches ont perdu…à 14 h, il y a une antenne relais, à 16 heures, un poste de distribution électrique, à 18 heures et à midi, deux lignes électriques de 20 000 volts qui traversent cette horloge de part en part, à 20 heures, une autre antenne relai, à 10 heures, un autre poste de distribution électrique, et à 11 heures, un parc éolien et des aimants gros comme une locomotive dans chaque machine…

J'ai poursuivi mes observations et j'ai constaté que la mort de mes vaches correspond pile poil aux pics de consommations électriques, et aux compteurs heures creuses heures pleines. J'ai pris des notes, et non, je ne suis pas fou : mes animaux sont branchés sur le monde moderne…Plus étonnant encore : ils meurent toujours le week-end…et oui, le week-end les gens ne sont pas au boulot, ils sont chez eux, ils se regardent tranquillou un petit film en streaming, ils téléphonent, ils font tourner une machine, et hop, dans mon sol, dans la terre, je mesure 1 volt 100 en courant continu …et je peux vous dire qu'au-dessus de 40 millivolts, aucune vache ne boit, aucune ne survit à long terme…

Le pire, c'est pendant les vacances scolaires. Du 20 décembre au 6 janvier 2020, c'est le moment des fêtes. On se retrouve autour d'un bon dîner, on s'envoie des selfies et on allume le four…pendant ce temps, mes vaches ne se sont pas couchées une seule fois. Un autre exemple ? Le 26 décembre 2016 j'en ai perdu 4. Le 2 janvier 2017, j'en ai perdu encore 2. Six en deux jours.

Bien entendu, je ne suis pas resté les bras croisés. J'ai convoqué tout le monde. Les services vétérinaires, la laiterie, j'ai mis tous ces spécialistes autour d'une table pour en discuter. Sauf que…on a estimé qu'il n'y avait pas de sujet de débat. Le bétail crève mais il n'y a rien à discuter. Pourquoi ? Tout simplement parce que le mal dont souffre mes vaches n'existe pas. Un peu comme si en 1950 vous aviez affirmé vous-même devant des spécialistes que vous avez un cancer à cause de l'amiante. Le juge qui vous écoute enlève ses lunettes, lève les sourcils, et vous dit que vous pouvez déposer toutes les plaintes que vous voulez, elles seront classées sans suite, puisque vous dénoncez quelque chose qui …n'existe pas. Et bien entendu, on m'a menacé de me saisir mon troupeau pour maltraitance animale…

Aujourd'hui je regarde le noyer centenaire qui pousse à côté de ma ferme. IL meurt, et les sapins autour végètent. Au pied du vieux noyer, un professionnel a mesuré du 60 hertz. En France, la lumière, c'est du 50 hertz, et là, on est carrément au-dessus….faites pousser vos plantes vertes au milieu d'un champs d'ampoules allumées et vous m'en direz des nouvelles.

Aujourd'hui j'observe la nature : la rivière, les flaques, les fleurs, et je ne vois ni grenouilles, ni escargots, ni têtards, ni abeilles, mes vaches sont en hypothermie, et mes génisses sont stériles. J'ai des vertiges, j'ai froid en plein été, des acouphènes, des nausées, les bras qui picotent en permanence. Le vivant se meurt mais en ville on ne le voit pas…

C'est un désastre, mais il n'existe pas. Au Nord, on va planter prochainement d'autres éoliennes. Et la 5G arrive. Tout cela va passer par le sol, par les failles d'eau, par les lignes électriques…et s'abattre sur ma ferme.

Pourtant, je ne regrette pas le choix que j'ai fait devenir paysan. J'ai toujours su que j'aimais la terre. Si je parle aujourd'hui, si je parle demain, et demain encore, je sais que je peux aider. Et c'est ce que je veux faire à présent. Parler, continuer à observer, pour qu'enfin le vivant ne soit plus étouffé par le monde du business.

<u>Les abeilles victimes des éoliennes – Mars 2020</u>

Je m'appelle Daniel Dutour et je suis apiculteur en Normandie depuis 20 ans. J'ai suffisamment d'expérience et de ruches pour avoir un œil critique sur ce qu'il se passe actuellement.

Je tiens aujourd'hui à témoigner, même si je sais que nous avons rarement le dernier mot : nous, les petits exploitants, « petits terriens » comme je nous appelle. La plupart du temps, tous les moyens sont bons pour nous faire taire.
Voici ce que j'ai constaté sur mon exploitation.
Début juin 2019, cinq éoliennes de 145 mètres de haut ont été mises en route autour de chez moi, à une distance de 700 mètres de mes ruches.
Habituellement, la vieille reine est poussée par les abeilles et l'essaim forme une boule compacte à quelques mètres de la ruche. Cet été là, l'essaimage ne s'est pas du tout passé normalement après la mise en route des éoliennes : la moitié des insectes de la ruche a bien essaimé, mais elles ne se sont pas regroupées, elles étaient comme déboussolées, c'était comme si vous aviez donné un coup de pied dans l'essaim. Les abeilles se sont retrouvées posées un peu partout dans ma cour et dans notre haie, sans parvenir à créer un nouvel essaim.
Il faut savoir que les abeilles ont une façon de communiquer bien à elles : elles se parlent entre elles notamment par les vibrations et des infrasons imperceptibles pour nous, entre 0 et 500 HZ. Ce mode de communication est très important notamment entre les ouvrières et la reine. Mais lorsque des éoliennes de plus de 100 mètres de haut se mettent à tourner, ces aérogénérateurs émettent des infrasons de mêmes fréquences et les abeilles ne peuvent plus communiquer… Alors, que fait-on ?
Je rappelle que les abeilles sont cruciales pour la survie de l'humanité et qu'elles sont déjà mises à mal par bon nombre de polluants. Mais si on ajoute à cela des aérogénérateurs partout dans les campagnes, il n'y aura bientôt plus d'apiculteurs…ni d'abeilles…
Personnellement, en tant que « petit terrien », je n'ai qu'une seule chose à dire aux industriels de l'agriculture et des campagnes : arrêtons le massacre. Lorsque de belles études prouveront que nous avions raison, il sera trop tard.

Confinée au pied des éoliennes : la double peine - Mars 2020
Témoignage de Sophie Peyron

Je m'appelle Sophie Peyron, et j'habite en Thiérache, dans l'Aisne. C'était une région paisible où il faisait bon vivre, avant l'apparition des aérogénérateurs. Il en pousse actuellement des centaines autour des habitations, et nos campagnes sont transformées en zones industrielles Aujourd'hui, comme tous les Français, je suis assignée à résidence. Comme tous les français, je ne peux plus sortir, je ne peux pas m'enfuir… Et bien entendu je respecte ce confinement à la lettre, pour nos soignants et pour faire barrière à ce maudit virus.
Sauf que …depuis l'installation des éoliennes tout autour de ma maison, j'ai commencé à ressentir des migraines, et des bourdonnements permanents dans les oreilles. Je me suis mise à avoir également des douleurs sur le poumon droit, dès qu'il y avait du vent. Je suis allée faire un scanner. Le radiologue m'a dit que j'avais une inflammation permanente. Loin de chez moi, loin des éoliennes, l'inflammation disparait. Elle réapparaît dès que je reviens et dès que les aérogénérateurs se mettent à tourner. En fonction de mon état de santé je peux vous dire sans regarder par la fenêtre si les machines sont en route ou pas !
Bien entendu, les nuits sont devenues infernales. Avant le confinement, j'avais donc pris l'habitude de fuir de chez moi en cas de vent. Je partais à 20 km, je dormais dans ma voiture pour soulager mon corps, ou j'allais parfois dormir chez ma mère, à 25 kms de là, pour avoir au moins des nuits paisibles..
Plus je roulais, plus je m'éloignais et plus la douleur s'estompait.

Mais nous voilà confinés en enfer. Je suis obligée de subir les infrasons nuit et jour. Je n'en peux plus de lutter contre ces ondes basse fréquence qui me détruisent.
La seule façon que j'ai trouvée pour me protéger un peu, c'est de me réfugier dans la cave avec mon chien. J'y ai monté une toile de tente pour avoir un peu moins froid. La maison est ancienne, et la cave humide, glacée.
Pourquoi suis-je condamnée à dormir dans un cachot ? Quelle faute ai-je commise pour devoir endurer une peine aussi terrible ?

J'ai cherché à joindre un acousticien de l'ARS mais il m'a dit qu'il ne pouvait rien pour moi, ni pour les autres habitants de nos villages qui vivent la même souffrance que moi. Il est habilité pour tester les sons audibles, mais pas ceux qui ne s'entendent pas. Mon mal est donc invisible et inexistant aux yeux de la loi. Pourtant, dans les usines, une loi protège la santé des ouvriers contre les infrasons. Mais nous qui vivons à demeure au pied des machines, personne ne nous entend.

Les Géobiologues :

Nous sommes en contact avec des géobiologues qui sont tous formels : il ne peut pas y avoir d'autres sites éoliens sur notre secteur, les facteurs de risques sot trop importants compte tenu du contexte sanitaire.

Nous sommes, de plus, surpris de ne pas voir dans le dossier de VOLOREM les conclusions des géobiologues intervenus en 2016 et 2017 sur le site.

Il est indispensable d'avoir accès au contrat pour savoir quelles ont été les questions de VALOREM posées aux géobiologues et les réponses de ceux-ci.

D'autres sujets qui posent question…

Danger projection de débris :
Dans un tableau du projet VALOREM, il est mentionné que pour les voies de circulations, les débris peuvent être projetés à 200 mètres, or au moins 2 éoliennes sont à 60 mètres des routes.

Devrait être pris en compte *«une canalisation de gaz nécessitant un recul de 183 m pour l'implantation d'éolienne »,* or a priori, Sur le plan et tableaule risque d'explosion est évalué jusqu'à 200 m.

Devrait être pris en compte également : *« Des secteurs situés à moins de 500 m de zone urbanisables à destination d'habitation à éviter pour l'implantation d'éoliennes »*
Le hameau les Landes se trouve à 550 m et Chatton ainsi que la Mulonnière se trouvent à 590 m, certes dans la zone à moins de 500 m, mais les risques demeurent tout aussi élevés.

Cout de démantèlement
La loi prévoit un coup de démantèlement par l'exploitant de 50 000 €.
Ce coût est sous-estimé, Le cout réel de démentiellement est d'environ 400 000 €.

Le surcoût est toujours à la charge du propriétaire du terrain ou de la commune.

Avis de l'armée de l'air consultée en 2013 :
Extrait :
« Du point de vue des servitudes radioélectriques, une partie de votre projet se situe dans les 20 - 30 km du radar Défense de Corcoué-sur-Logne (…), soit en zone de coordination à partir de l'altitude de 87 mètres NGF.
(….) En effet, un nombre trop important d'éoliennes dans le même secteur angulaire du radar serait de nature à augmenter les perturbations induites sur celui-ci (…).
En cas de construction, compte tenu de la hauteur totale hors sol des éoliennes, un balisage "diurne et nocturne" devra être mis en place conformément à la règlementation en vigueur. En conséquence, je vous invite à consulter la direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest située à Bouguenais (44) afin de prendre connaissance de la technique de balisage appropriée à votre projet.
Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.
Cet avis n'était que consultatif et ne valait pas autorisation. Y a-t-il aujourd'hui un avis favorable de l'armée ?

L'immobilier
Ce projet aura un impact négatif sur la valeur immobilière des habitations à proximité.
Suite à une étude de la mairie de Saint Mars de Coutais, le constat a été identique : *« (1) Le dossier ne fait pas mention de l'indemnisation des propriétaires situés à proximité immédiate du périmètre d'implantation des éoliennes (500-1000 mètres), en effet, ce parc est de nature à dévaloriser la valeur foncière des immeubles. »*

Plan de Raccordement électrique :
Aucune information n'est donnée sur le lieu de passage des câbles enterrés de chaque éolienne et entre chacune des éoliennes et le trajet au futur raccordement.

Manque de transparence de l'enquête publique :
Le 16 juillet dernier, nous vous interrogions par mail, sur le fait que les avis de l'enquête publique ne soient pas rendus publiques.
Votre réponse : *« Les observations adressées par voie informatique à l'adresse dédiée pour cela ne sont pas consultables sur internet, puisque je suis la seule personne habilitée à recevoir et consulter ces mails.*
Ces observations sont toutefois consultables dans le registre d'enquête de la mairie, au même titre que les observations annotées directement sur le registre et les courriers adressés en mairie.
Les mails reçus sur l'adresse dédiée figurent donc dans une chemise spécifique insérée dans le registre. Pour information, 5 mails ont été reçus jusqu'à présent. »
Il fallait donc se déplacer en mairie, sans avoir la certitude que tous les avis, qui ne sont pas imprimés en temps réel, soit disponibles.
Ces avis sont, depuis ce week end, consultables.

Pour conclure….

Monsieur le Maire de Rouans, lorsqu'il nous avait reçu en mairie, nous avait confié que son programme concernant le site éolien, consistait à garantir aux rouansais et rouansaises, une fois les éoliennes en place, un suivi de la santé humaine, des nuisances sonores, mais rien n'a été prévu pour contrôler les champs électromagnétiques.

Une fois le site éolien en place… il sera trop tard. Ce site ne doit pas voir le jour, c'est aujourd'hui une nécessité et de votre responsabilité de prévenir et d'assurer la santé de la population.

Depuis 2015, il ne se passe pas 6 mois sans qu'un enfant ne déclare un cancer sur notre territoire.

Il n'est pas question de dire que l'éolien déclenche à lui seul des cancers chez les enfants, mais il est important de le prendre en compte comme un facteur de risque supplémentaire réel dans ce cumul d'expositions qui fragilise la santé de nos enfants.

Certaines communes ont pris conscience de l'urgence, le conseil municipal d'une commune voisine, Saint Mars de coutais aémis le 09 juillet un avis défavorable au projet de parc éolien de Rouans, certaines de leurs constatations sont identiques. D'autres communes suivent cette tendance.

En connaissance de quoi, nous vous alertons et avertissons fortement, votre responsabilité est en jeu. Nous vous demandons impérativement l'application du principe de précaution qui aurait déjà pu antérieurement être appliqué et mis en œuvre.

Vous l'avez compris, nous sommes déterminés, **la santé de nos enfants est notre priorité.**

Nous vous prions, de recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur, nos considérations distinguées et respectueuses.

Le Collectif Stop aux Cancers de nos Enfants.

A l attention de MR le commissaire enquêteur de la préfecture de nantes

Sandra Augieras
24 juillet - 23h30

MONSIEUR
J habite ste pazanne depuis maintenant 17 ans
Je me renseigne depuis quelque temps maintenant sur la nature des sols de notre territoire et il est sûr qu un parc éolien de plus autour de nous ne ferait qu agraver les problèmes sanitaires nous concernant
Granite, failles humides et radon !!!
Faire d autres implantations d eoliennes sur notre secteur ne ferait pas de bien ....
Champs électromagnétiques,
Et des forages de plus ...? Pour fissurer encore et encore et perturber notre nappe phréatique
Ce site éolien ne doit pas s implanter sur notre secteur qui est déjà très fragilise au niveau de la santé .
Pour la santé de tous
Sandra augieras

Mme Virginie PRUDO
1 RUE DU TENU
44680 SAINTE PAZANNE

A Monsieur le commissaire enquêteur.

Objet : Demande d'arrêt du site éolien de ROUANS

Monsieur le commissaire enquêteur,

D'un point de vue personnel :

Nous sommes déjà sur une région à risques ou il y a trop de cancers pédiatriques. Personne ne l'explique pas et pourtant, il se passe bien quelque chose chez nous ! Nous devons impérativement mettre en place le principe de précaution afin d'éviter cet effet cocktail qui est catastrophique sur la santé de nos enfants. Chacun est responsable et nous nous devons ET vous vous devez de protéger nos enfants. Ne rajoutons pas un nouveau risque. Si le site éolien se réalise, nous songerons même à déménager et nous ne manquerons pas d'informer le maximum de personnes que le principe de précaution passe bien après l'économie !

Je soutiens le collectif STOP AUX CANCERS DE NOS ENFANTS :

Tous les documents illustrant nos propos ont été envoyés au maire de Rouans, déposés en mairie en dossier papier et envoyés par mail au commissaire enquêteur par le collectif.

Pourquoi ne sommes-nous pas en accord avec l'implantation d'autres éoliennes sur le Pays de Retz ?

En aucun cas il ne s'agit d'être des anti-éoliens, cependant, sur notre secteur, il y a concomitance de facteurs (dont les éoliennes) qui dégradent fortement la santé et favorisent les **cancers pédiatriques**.

Les champs électromagnétiques et radon :

Dans un article d'Ouest France sorti le 9 février 2020, Jean-Yves Grandidier, patron du groupe français Valorem, indique que les maladies signalées *« se manifestent surtout sur un sol granitique".*

Là où sont implantées les éoliennes sur tout notre secteur, le sol est incontestablement granitique.

Il est à noter que notre territoire est situé sur des failles. Nous avons d'ailleurs régulièrement des mouvements de la terre, accentués par de nombreuses carrières situées à proximité immédiate du projet de site éolien.

Ce sol fissuré et fracturé est en zone fortement humide. Les problèmes de conduction électrique et des champs magnétiques générés dans les sols sont quasi constants et provoquent des phénomènes vibratoires importants aptes à provoquer des problèmes sanitaires déjà évoqués et des remontées de radon. Pour rappel, nous sommes en zone 3, seuil maximum de remontée de radon. Il n'est d'ailleurs mentionné, à aucun moment, la présence de radon sur le projet du site éolien.

Les forages effectués lors des fondations fissurent d'autant les sols, ce qui peut avoir pour conséquence de modifier et perturber les passages d'eau et nappes phréatiques.
Le passage des câbles électriques haute tension, enterrés dans ces sols, avec failles humides, sont de ce fait extrêmement conducteurs des champs électromagnétiques.

Les champs électromagnétiques sont reconnus par le Centre International de Recherche contre le Cancer (CIRC appartenant à l'OMS) comme facteurs de risques de leucémies pédiatriques dès lors qu'ils sont situés entre 0,2 et 0,4 micro tesla.

Dans son dernier rapport d'avril 2019 *(Cf Avis de l'ANSES saisine n° 2013-SA-0038) ,* Il est indiqué que :

- *« d'après l'ensemble des données disponibles sur les effets sanitaires de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences, les travaux d'expertise collective permettent de conclure à un effet possible de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences sur la leucémie infantile, même si les études publiées après 2010 retrouvent moins fréquemment ce lien » (page 6/15 document 2) ;*

- *« l'association entre l'exposition aux basses fréquences et l'apparition de leucémies infantiles a été mise en évidence dans des études épidémiologiques ayant estimé l'exposition aux champs électromagnétiques par la distance aux lignes » (page 10/15 document 2).*

Les infrasons :

Nous vous signalons que les éoliennes, en plus des ondes électromagnétiques, génèrent des infrasons inaudibles à une distance pouvant aller jusqu'à 20kms.

Qu'est-il prévu pour les conséquences sanitaires liées aux infrasons ?

Ont-ils été pris en compte ?

Cas concrets et témoignages

Site éolien des 4 seigneurs :

Nous tenons à rappeler les difficultés rencontrées par Mme Bouvet et M. Potiron sur leurs exploitations de Nozay et Puceul au nord de notre département. Les conséquences de l'éolien sur la qualité et quantité de lait produite, sur la santé de leur cheptel et sur leur propre santé sont connues de tous, notamment de notre préfet de Loire-Atlantique et de nombreux députés.

Pour rappel, il est envisagé un arrêt de ce parc éolien. Cet arrêt permettra d'affirmer et confirmer les conséquences sur la santé animale et humaine (déjà démontrées par un arrêt antérieur suite à une panne générale sur le site éolien).

Ce sol autour de Nozay, où se situe ce site éolien des 4 seigneurs, est également granitique, avec des failles humides.

Les cas de cancers pédiatriques recensés ont débuté en 2015, soit très peu de temps après l'implantation du premier site éolien et sa mise en service sur Ste Pazanne.

Témoignages recueillis par Sioux Berger :

« Quand les éoliennes cessent de fonctionner, nos vaches vont bien »
Témoignage de Ludovic Ossedat, agriculteur dans l'Allier

Je m'appelle Ludovic Ossedat, et je suis agriculteur à La Prugne, dans l'Allier. Je suis installé en GAEC avec mon frère dans la ferme familiale. Avant nous, mon père et mon grand-père s'occupaient de l'exploitation. A Mousserin, notre hameau, nous n'avons jamais eu de problème avec la santé de nos vaches, jusqu'à l'arrivée du parc éolien, il y a une dizaine d'années : 8 aérogénérateurs, le plus proche à 540 mètres. Depuis, lorsque leurs machines fonctionnent et qu'il y a du vent, nos vaches ne vont pas bien et notre lait n'est plus de bonne qualité. Nous avons des contrôles vétérinaires 3 ou 4 fois dans le mois, et c'est sans appel…quand il y a du vent…notre lait ne vaut plus rien…. Ce sont nos vaches laitières qui sont le plus impactées, car elles restent autour de la ferme, pour la traite. Les autres, surtout l'été, partent pour l'estive dans de petites parcelles que nous possédons loin du parc, et elles vont beaucoup mieux.
Moi, je n'ai rien à cacher : je dis simplement ce que je vois et ce que je constate. Mais ça n'a pas l'air d'être le cas de tout le monde ….
Le plus étrange, dans cette affaire, c'est quand même l'attitude du promoteur éolien. Il y a quelques années, on a protesté parce que le bruit des éoliennes est infernal. Pour dormir, bon courage, c'est l'enfer. Alors les promoteurs ont envoyé une société indépendante pour faire des mesures sur le bruit. Ils ont bien insisté pour nous expliquer que c'était une boîte indépendante qui allait mesurer les décibels. D'ailleurs, ceux qui sont venus poser les micros ont bien confirmé, les vendeurs d'éoliennes sont leurs meilleurs clients. Jusque-là, tout avait l'air très clean… sauf que…Pendant les 3 semaines où les micros sont restés posés, eh bien les aérogénérateurs sont bizarrement restés à l'arrêt. Toutes les éoliennes étaient immobiles, on avait appuyé sur la touche off…donc, bien sûr, pas un bruit….et bien entendu, la fameuse société indépendante a conclu qu'il n'y avait aucun problème…et, pendant tout le temps de cette expérience, nos vaches se portaient brusquement beaucoup mieux, et notre lait était au top de sa qualité….étrange, pas vrai ?

Eoliennes : les nouvelles vaches folles – Janvier 2020
Témoignage de Philippe Marchandier Mazinghien (59)

Je m'appelle Philippe Marchandier, et je suis éleveur et agriculteur. Je cultive du blé, du maïs, et j'élève des vaches allaitantes. Je me suis installé en 1990, et tout allait bien jusqu'à la construction de la ligne à haute tension à proximité de mon étable, en 94. Ma production de lait a baissé, puis ça s'est stabilisé. Pour l'installation de la ligne, on ne nous avait pas demandé notre avis, et pour les éoliennes non plus. Elles sont sorties de terre il y a peu, comme ça, sans qu'on nous en informe. Il y en a 5 en tout, dont une à 800 mètres de ma stabulation. Et depuis, mon troupeau est décimé. Dès qu'ils ont mis en route ces foutus aérogénérateurs ça a été la catastrophe. D'Avril à Août, j'ai perdu 50 000 litres de lait par rapport à ma production d'avant. Et en septembre, quand j'ai commencé à rentrer les bêtes, ça a été pire. En tout, 20 veaux sont morts. Et la semaine dernière, 7 de plus. Ils ne veulent plus téter, et ils se laissent mourir. J'essaie de rester auprès d'eux pour les aider, et je les veille jusqu'à minuit dans l'étable, mais ils sont faibles, ils se mettent à tousser, à avoir des diarrhées. J'ai eu aussi des avortements. En tout, 7 sont mort nés. Alors je rachète des vaches pour tenter de sauver mon exploitation. Elles arrivent en pleine forme, et puis elles perdent peu à peu du poids. J'ai fait venir un spécialiste, il a testé l'électricité qui circule dans le bâtiment. Il y a 12 volts sur les piquets. Normalement, ce devrait être 0,5 volts….
C'est sûr, avec toutes les nappes d'eau qu'il y a dans le coin, et le ruisseau pas loin, comment voulez-vous que toutes ces installations électriques ne nous causent pas de mal.
Je regarde mes bêtes, ça me désole de les voir comme ça. Elles ont en permanence le poil piqué, ; c'est-à-dire qu'il est dressé sur leur tête au lieu d'être lisse…et puis je pense qu'il y a pire encore et ça nous attend tous. Je ne sais pas ce qu'ils mettent dans ces machines, mais depuis qu'elles sont là je n'ai pratiquement plus de naissances de mâles. Que des femelles. Si ça perturbe à ce point les naissances, ça veut dire qu'à terme il n'y aura plus aucune vie là en dessous. Aujourd'hui j'essaie de trouver une autre stabulation pour préserver ma santé et celle de mes bêtes. Mais franchement, est-ce à moi de partir ? On nous pourrit la vie, on nous chasse, et ensuite on ira proposer du lait venu de l'étranger aux consommateurs français qui pensent que tout ça c'est écolo. C'est l'écologie, ça, de faire crever les bêtes et de fermer les yeux sur ce qu'il se passe réellement ?
Bientôt, je n'aurai plus rien à perdre, car j'aurai tout perdu. Je ne vais pas pouvoir tenir longtemps comme ça, à la longue, je vais mettre la clef sous la porte. Mais au moins je ne me serai pas tu. On est en train de détruire des régions entières, et si nos vaches sont malades, si elles avortent, si elles ne mettent pas de mâles au monde, si les veaux meurent, ça je peux vous le dire, nous aussi, les humains, nous allons avoir des problèmes. Je ne suis pas un scientifique, mais mon travail et mes bêtes je les connais, et je peux vous dire que ce n'est pas normal….

Des vaches folles dans le Morbihan : un agriculteur condamné au silence – Février 2020
<u>Témoignage de Jean François Letrionnaire, agriculteur dans le Morbihan (56)</u>

Je m'appelle Jean-François Letrionnaire et j'ai osé parler. Je vis dans le Morbihan depuis toujours, et je travaille sur notre exploitation familiale depuis 25 ans. Pendant toutes ces années, j'ai pris au total 3 semaines de vacances. La ferme, mes animaux, c'est toute ma vie. Et pourtant aujourd'hui je dors dans ma voiture. J'ai tout perdu, et, comme je n'ai vraiment plus rien à perdre, je veux bien parler pour faire entendre la voix de tous les agriculteurs qu'on condamne au silence. C'est ce qui m'est arrivé. Voici mon histoire.

Dans l'élevage, on peut dire que j'ai vraiment eu de belles années. 1999 a été la meilleure. J'élevais des vaches de race Holstein, et j'ai été primé deux fois au salon de l'agriculture, en 95, et

99. J'ai reçu également d'autres prix régionaux. Bref, qu'on ne vienne pas me dire que je ne savais pas m'occuper de mes bêtes. Et puis, peu à peu, j'ai basculé en enfer. Tout a commencé en 2014-2015. Dans le Nord du département, je ne savais pas qu'on était en train de construire des parcs éoliens à tout va. Je ne pouvais pas le savoir, puisque je ne les voyais pas ! Plus de 150 machines ont été peu à peu mises en route. Et moi, j'ai vu mon troupeau dépérir. Ma production de lait s'est mise à baisser sans raison. J'ai reçu la visite de l'inspection sanitaire, la DDPP, qui m'a reproché de sous alimenter mes bêtes. On m'a demandé de me remettre en question, on a commencé à me soupçonner de maltraitance animale.
J'ai alors essayé de chercher ce que je faisais de mal, j'ai revu les rations de nourriture, j'ai fait analyser l'eau. Mais rien n'y faisait. Mes vaches semblaient atteintes par une sorte de folie. Impossible de les faire rentrer dans la stabulation. Et lorsque je leur ouvrais les portes, elles se précipitaient au dehors avec une telle violence qu'elles se montaient les unes sur les autres en s'écrasant, comme si une force invisible les avait poussées au dehors. Le soir, je ne pouvais pas les traire à l'heure habituelle. Impossible ! Vers 18 ou 19 heures, elles étaient comme folles. Je devais accomplir mon travail à 11 heures du soir, ou à minuit. Est-ce que ça correspondait à un pic de production électrique ? Est-ce que ça passait par le sol et les failles d'eau, ou par les airs ? Je ne sais pas. Ce que je sais c'est que certaines génisses se jetaient sur les parois des mangeoires. J'ai même retrouvé des veaux avec les pattes coincées dans le métal, comme s'ils s'étaient débattus sans raison apparente avant de mourir.
En 2018, j'ai perdu 6 vaches en un seul week-end. Alors j'ai fait venir chez moi plusieurs spécialistes des champs électromagnétiques. Ils m'ont tous répondu la même chose : « les ondes viennent de là-bas, c'est plus au Nord, tous ces parcs éoliens ». J'ai trouvé cela curieux, puisque c'est loin, et pourtant, lorsque je quitte ma ferme le matin pour aller boire un petit café et acheter le journal, je me suis rendu compte que je n'entendais plus ce bourdonnement permanent dans ma tête, une sorte de bruit sourd dans mon cerveau. Comme mes bêtes, j'ai l'impression d'être une pile électrique qui se charge et qui se décharge lorsque je m'éloigne de ma ferme.

Les inspecteurs de la DDPP sont revenus, et j'ai commencé à leur en parler de mes soupçons et des spécialistes que j'avais consultés. Et là, ça s'est très mal passé. Non seulement ils ne m'ont pas écouté ; mais ils m'ont fait placer en garde à vue pour maltraitance animale. On a saisi chez moi 47 de mes vaches. Ils m'ont fait payer la pension des animaux enlevés : 12000 euros. Et ils m'ont ordonné de payer une amende de 5300 euros. Quand ils ont revendu mes bêtes, je n'ai bien entendu rien touché.
Alors j'ai tout fait pour que mes vaches aillent mieux, elles étaient en plein air en permanence, bien nourries, mais le mal était toujours là, et je ne pouvais pas empêcher cette mort lente de mon troupeau.
Le 15 mars 2019, ils sont revenus. Et cette fois ils ont pris la totalité de mon bétail. 160 vaches. Motif : maltraitance, et cette fois on m'a dit : » vous les nourrissez trop ». J'ai dû payer 90 000 euros de pension, et une amende. IL me restait …mes yeux pour pleurer. Bien entendu, les animaux ont été vendus et je n'ai rien touché pour cette vente. Et comme la fois précédente, je suis resté toute une journée en garde à vue. On n'a rien écouté de ce que j'avais à dire sur les ondes, les champs électromagnétiques, le fait que chacun des aérogénérateurs contient un aimant permanent de plus de 600 kg, pour faire tourner les pales…Je suis resté très calme, mais ils n'ont rien écouté. J'ai refusé de signer le procès-verbal, qui était un tissu de mensonge. Non, je n'ai pas maltraité mes bêtes. Et mon travail je l'aime.
Aujourd'hui je suis placé en liquidation judiciaire.

Les juges qui m'ont accusé de tout cela sauront un jour qu'ils ont fait une belle erreur. Parce que peu à peu, tout cela va se savoir. Vous qui vivez dans les villes, vous ne vous sentez sans doute pas concernés. Mais nous, les agriculteurs, nous voyons bien qu'il y a un problème, et qu'on n'a pas vraiment intérêt à ce que ça se sache. Plantez des éoliennes partout dans les campagnes, ajoutez-y la 5 G, et vous n'aurez plus rien à manger, c'est moi qui vous le dis. Avec toutes ces ondes, on touche au vivant en profondeur, et quand le scandale éclatera, ce sera trop tard pour vos enfants.

Mes vaches dorment le cul en l'air et ma boussole indique 3 Nords différents - Février 2020
Témoignage de Stéphane Le Béchec, Allineuc, Bretagne. (Côtes d'Armor)
Je m'appelle Stéphane le Béchec, et quand on me demande si je suis éleveur ou agriculteur, je réponds : « Ni l'un ni l'autre, je suis paysan. Je suis celui qui aime son pays, sa terre, et son métier». Et devenir paysan, pour moi, ça a toujours été un rêve de gosse. Autrefois j'étais menuisier charpentier, artisan du bois. J'ai parcouru la France pour construire des maisons, j'ai même participé à la restauration de l'Olympia en 95, c'est vous dire si on est loin des champs et des élevages. Alors, lorsque je me suis établi en tant que paysan, il y a 4 ans, j'entendais bien travailler comme le faisaient les anciens, je voulais un élevage en pleine nature, sans pesticides et engrais chimiques, avec le veau sous la mère, comme il y a 50 ans.
Bien sûr, quand j'ai racheté la ferme, on ne m'avait pas dit qu'il y aurait des problèmes. J'étais un peu comme Jean de Florette qui débarque et qui cherche sa source…sauf que…les problèmes ne sont pas venus de la source, ils sont venus des infrasons, de l'électricité et des ondes. Oh ! il ne m'a pas fallu longtemps pour m'apercevoir qu'il y avait un énorme souci, d'une gravité…planétaire…
J'ai démarré en 2016 : le premier janvier, j'appelais déjà le vétérinaire, et le 3 janvier une de mes vaches mourait. Caillot de sang dans l'intestin…voilà ce qu'on m'a dit. Plus tard, j'allais m'apercevoir que cette date du 1er janvier était loin d'être le fruit du hasard…Mais à ce moment-là j'ai seulement pensé « courage, tu débutes, ça peut arriver ».
Sauf que… j'ai très vite compris que ça ne venait pas de moi. J'en ai eu rapidement la preuve, puisque lorsque j'achetais une bête qui fournissait 35 litres de lait, dès le surlendemain, elle ne donnait plus que 25 litres. Et puis c'était toujours le même scénario : elle ne buvait pas assez et elle dépérissait… Un jour, je venais d'acquérir une vache, elle s'est couchée à peine descendue du camion, et elle ne s'est plus jamais relevée. Elle était comme paralysée par le sol.
Alors j'ai commencé à faire des recherches, j'ai fait analyser mon fourrage …mais rien d'anormal. De toute façon, ça ne pouvait pas venir de la nourriture, puisque j'avais des troupeaux dans quatre champs différents, et au même moment, certaines mouraient d'un coup. C'était donc lié à une zone géographique précise, et non à ce que je leur donnais à manger.
Et puis au mois de mai tout s'est accéléré. On venait de passer à la 4G dans le secteur et j'ai observé que mon troupeau se comportait de plus en plus bizarrement. Une vache, ça dort toujours la tête au Nord. Pas besoin d'avoir 20 ans d'expérience pour le savoir. Les miennes dorment la tête au Sud, à l'Ouest, à l'Est…incompréhensible…pour en avoir le cœur net j'ai placé dans mon étable 3 boussoles différentes : pas une ne m'indique le même Nord. 3 Nords différents pour un même lieu !
Si la boussole est folle, la vache l'est encore plus. Dans les prés, je les regarde s'allonger, elles se couchent avec le cul en l'air, dans le sens de la pente. Vous ne verrez jamais une vache en bonne santé dans une position pareille, c'est un animal qui sait ce qui est naturellement bon pour son transit !

Et leur folie ne s'arrête pas là : lorsque j'étale du fourrage dans le champ, mes bêtes mangent tranquillement jusqu'à une certaine zone, et là soudain elles s'arrêtent, comme frappées par une barrière invisible. Et puis, une à une, elles dépérissent et refusent de boire.

Bien entendu, j'ai fait venir le véto, et on m'a dit tour à tour « vous les nourrissez trop », puis « vous ne les nourrissez pas assez »…..mais de toute façon, dans mon troupeau, j'ai des vaches trop maigres et des vaches trop grosses, sur un même pré. Toutes ont le poil hérissé. Toutes ont des problèmes dans leur sang. Certaines crèvent d'hémorragie en plein champs et le sang pisse par les mamelles.
Alors j'ai fait venir des géobiologues, et ils ont constaté que ma ferme est totalement cernée. Pour que vous compreniez mieux, j'ai réalisé un petit croquis. Imaginez une horloge. Ma ferme est au centre. A midi, c'est le Nord…celui que mes vaches ont perdu…à 14 h, il y a une antenne relais, à 16 heures, un poste de distribution électrique, à 18 heures et à midi, deux lignes électriques de 20 000 volts qui traversent cette horloge de part en part, à 20 heures, une autre antenne relai, à 10 heures, un autre poste de distribution électrique, et à 11 heures, un parc éolien et des aimants gros comme une locomotive dans chaque machine…
J'ai poursuivi mes observations et j'ai constaté que la mort de mes vaches correspond pile poil aux pics de consommations électriques, et aux compteurs heures creuses heures pleines. J'ai pris des notes, et non, je ne suis pas fou : mes animaux sont branchés sur le monde moderne…Plus étonnant encore : ils meurent toujours le week-end…et oui, le week-end les gens ne sont pas au boulot, ils sont chez eux, ils se regardent tranquillou un petit film en streaming, ils téléphonent, ils font tourner une machine, et hop, dans mon sol, dans la terre, je mesure 1 volt 100 en courant continu …et je peux vous dire qu'au-dessus de 40 millivolts, aucune vache ne boit, aucune ne survit à long terme…
Le pire, c'est pendant les vacances scolaires. Du 20 décembre au 6 janvier 2020, c'est le moment des fêtes. On se retrouve autour d'un bon dîner, on s'envoie des selfies et on allume le four…pendant ce temps, mes vaches ne se sont pas couchées une seule fois. Un autre exemple ? Le 26 décembre 2016 j'en ai perdu 4. Le 2 janvier 2017, j'en ai perdu encore 2. Six en deux jours.
Bien entendu, je ne suis pas resté les bras croisés. J'ai convoqué tout le monde. Les services vétérinaires, la laiterie, j'ai mis tous ces spécialistes autour d'une table pour en discuter. Sauf que…on a estimé qu'il n'y avait pas de sujet de débat. Le bétail crève mais il n'y a rien à discuter. Pourquoi ? Tout simplement parce que le mal dont souffre mes vaches n'existe pas. Un peu comme si en 1950 vous aviez affirmé vous-même devant des spécialistes que vous avez un cancer à cause de l'amiante. Le juge qui vous écoute enlève ses lunettes, lève les sourcils, et vous dit que vous pouvez déposer toutes les plaintes que vous voulez, elles seront classées sans suite, puisque vous dénoncez quelque chose qui …n'existe pas. Et bien entendu, on m'a menacé de me saisir mon troupeau pour maltraitance animale…
Aujourd'hui je regarde le noyer centenaire qui pousse à côté de ma ferme. IL meurt, et les sapins autour végètent. Au pied du vieux noyer, un professionnel a mesuré du 60 hertz. En France, la lumière, c'est du 50 hertz, et là, on est carrément au-dessus….faites pousser vos plantes vertes au milieu d'un champs d'ampoules allumées et vous m'en direz des nouvelles.
Aujourd'hui j'observe la nature : la rivière, les flaques, les fleurs, et je ne vois ni grenouilles, ni escargots, ni têtards, ni abeilles, mes vaches sont en hypothermie, et mes génisses sont stériles. J'ai des vertiges, j'ai froid en plein été, des acouphènes, des nausées, les bras qui picotent en permanence. Le vivant se meurt mais en ville on ne le voit pas…

C'est un désastre, mais il n'existe pas. Au Nord, on va planter prochainement d'autres éoliennes. Et la 5G arrive. Tout cela va passer par le sol, par les failles d'eau, par les lignes électriques…et s'abattre sur ma ferme.
Pourtant, je ne regrette pas le choix que j'ai fait devenir paysan. J'ai toujours su que j'aimais la terre. Si je parle aujourd'hui, si je parle demain, et demain encore, je sais que je peux aider. Et c'est ce que je veux faire à présent. Parler, continuer à observer, pour qu'enfin le vivant ne soit plus étouffé par le monde du business.

Les abeilles victimes des éoliennes – Mars 2020

Je m'appelle Daniel Dutour et je suis apiculteur en Normandie depuis 20 ans. J'ai suffisamment d'expérience et de ruches pour avoir un œil critique sur ce qu'il se passe actuellement.
Je tiens aujourd'hui à témoigner, même si je sais que nous avons rarement le dernier mot : nous, les petits exploitants, « petits terriens » comme je nous appelle. La plupart du temps, tous les moyens sont bons pour nous faire taire.
Voici ce que j'ai constaté sur mon exploitation.
Début juin 2019, cinq éoliennes de 145 mètres de haut ont été mises en route autour de chez moi, à une distance de 700 mètres de mes ruches.
Habituellement, la vieille reine est poussée par les abeilles et l'essaim forme une boule compacte à quelques mètres de la ruche. Cet été là, l'essaimage ne s'est pas du tout passé normalement après la mise en route des éoliennes : la moitié des insectes de la ruche a bien essaimé, mais elles ne se sont pas regroupées, elles étaient comme déboussolées, c'était comme si vous aviez donné un coup de pied dans l'essaim. Les abeilles se sont retrouvées posées un peu partout dans ma cour et dans notre haie, sans parvenir à créer un nouvel essaim.
Il faut savoir que les abeilles ont une façon de communiquer bien à elles : elles se parlent entre elles notamment par les vibrations et des infrasons imperceptibles pour nous, entre 0 et 500 HZ. Ce mode de communication est très important notamment entre les ouvrières et la reine. Mais lorsque des éoliennes de plus de 100 mètres de haut se mettent à tourner, ces aérogénérateurs émettent des infrasons de mêmes fréquences et les abeilles ne peuvent plus communiquer… Alors, que fait-on ?
Je rappelle que les abeilles sont cruciales pour la survie de l'humanité et qu'elles sont déjà mises à mal par bon nombre de polluants. Mais si on ajoute à cela des aérogénérateurs partout dans les campagnes, il n'y aura bientôt plus d'apiculteurs…ni d'abeilles…
Personnellement, en tant que « petit terrien », je n'ai qu'une seule chose à dire aux industriels de l'agriculture et des campagnes : arrêtons le massacre. Lorsque de belles études prouveront que nous avions raison, il sera trop tard.

Confinée au pied des éoliennes : la double peine - Mars 2020
Témoignage de Sophie Peyron

Je m'appelle Sophie Peyron, et j'habite en Thiérache, dans l'Aisne. C'était une région paisible où il faisait bon vivre, avant l'apparition des aérogénérateurs. Il en pousse actuellement des centaines autour des habitations, et nos campagnes sont transformées en zones industrielles Aujourd'hui, comme tous les Français, je suis assignée à résidence. Comme tous les français, je ne peux plus sortir, je ne peux pas m'enfuir… Et bien entendu je respecte ce confinement à la lettre, pour nos soignants et pour faire barrière à ce maudit virus.

Sauf que …depuis l'installation des éoliennes tout autour de ma maison, j'ai commencé à ressentir des migraines, et des bourdonnements permanents dans les oreilles. Je me suis mise à avoir également des douleurs sur le poumon droit, dès qu'il y avait du vent. Je suis allée faire un scanner. Le radiologue m'a dit que j'avais une inflammation permanente. Loin de chez moi, loin des éoliennes, l'inflammation disparait. Elle réapparaît dès que je reviens et dès que les aérogénérateurs se mettent à tourner. En fonction de mon état de santé je peux vous dire sans regarder par la fenêtre si les machines sont en route ou pas !
Bien entendu, les nuits sont devenues infernales. Avant le confinement, j'avais donc pris l'habitude de fuir de chez moi en cas de vent. Je partais à 20 km, je dormais dans ma voiture pour soulager mon corps, ou j'allais parfois dormir chez ma mère, à 25 kms de là, pour avoir au moins des nuits paisibles..
Plus je roulais, plus je m'éloignais et plus la douleur s'estompait.

Mais nous voilà confinés en enfer. Je suis obligée de subir les infrasons nuit et jour. Je n'en peux plus de lutter contre ces ondes basse fréquence qui me détruisent.
La seule façon que j'ai trouvée pour me protéger un peu, c'est de me réfugier dans la cave avec mon chien. J'y ai monté une toile de tente pour avoir un peu moins froid. La maison est ancienne, et la cave humide, glacée.
Pourquoi suis-je condamnée à dormir dans un cachot ? Quelle faute ai-je commise pour devoir endurer une peine aussi terrible ?

J'ai cherché à joindre un acousticien de l'ARS mais il m'a dit qu'il ne pouvait rien pour moi, ni pour les autres habitants de nos villages qui vivent la même souffrance que moi. Il est habilité pour tester les sons audibles, mais pas ceux qui ne s'entendent pas. Mon mal est donc invisible et inexistant aux yeux de la loi. Pourtant, dans les usines, une loi protège la santé des ouvriers contre les infrasons. Mais nous qui vivons à demeure au pied des machines, personne ne nous entend.

Les Géobiologues :

Nous sommes en contact avec des géobiologues qui sont tous formels : il ne peut pas y avoir d'autres sites éoliens sur notre secteur, les facteurs de risques sot trop importants compte tenu du contexte sanitaire.

Nous sommes, de plus, surpris de ne pas voir dans le dossier de VOLOREM les conclusions des géobiologues intervenus en 2016 et 2017 sur le site.

Il est indispensable d'avoir accès au contrat pour savoir quelles ont été les questions de VALOREM posées aux géobiologues et les réponses de ceux-ci.

D'autres sujets qui posent question…

Danger projection de débris :
Dans un tableau du projet VALOREM, il est mentionné que pour les voies de circulations, les débris peuvent être projetés à 200 mètres, or au moins 2 éoliennes sont à 60 mètres des routes.

Devrait être pris en compte *«une canalisation de gaz nécessitant un recul de 183 m pour l'implantation d'éolienne »,* or a priori, Sur le plan et tableau le risque d'explosion est évalué jusqu'à 200 m.

Devrait être pris en compte également : *« Des secteurs situés à moins de 500 m de zone urbanisables à destination d'habitation à éviter pour l'implantation d'éoliennes »*
Le hameau les Landes se trouve à 550 m et Chatton ainsi que la Mulonnière se trouvent à 590 m, certes dans la zone à moins de 500 m, mais les risques demeurent tout aussi élevés.

Cout de démantèlement
La loi prévoit un coup de démantèlement par l'exploitant de 50 000 €.
Ce coût est sous-estimé, Le cout réel de démentiellement est d'environ 400 000 €.
Le surcoût est toujours à la charge du propriétaire du terrain ou de la commune.

Avis de l'armée de l'air consultée en 2013 :
Extrait :
« Du point de vue des servitudes radioélectriques, une partie de votre projet se situe dans les 20 - 30 km du radar Défense de Corcoué-sur-Logne (…), soit en zone de coordination à partir de l'altitude de 87 mètres NGF.
(….) En effet, un nombre trop important d'éoliennes dans le même secteur angulaire du radar serait de nature à augmenter les perturbations induites sur celui-ci (…).
En cas de construction, compte tenu de la hauteur totale hors sol des éoliennes, un balisage "diurne et nocturne" devra être mis en place conformément à la règlementation en vigueur. En conséquence, je vous invite à consulter la direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest située à Bouguenais (44) afin de prendre connaissance de la technique de balisage appropriée à votre projet.
Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.
Cet avis n'était que consultatif et ne valait pas autorisation. Y a-t-il aujourd'hui un avis favorable de l'armée ?

L'immobilier
Ce projet aura un impact négatif sur la valeur immobilière des habitations à proximité.
Suite à une étude de la mairie de Saint Mars de Coutais, le constat a été identique : *« (1) Le dossier ne fait pas mention de l'indemnisation des propriétaires situés à proximité immédiate du périmètre d'implantation des éoliennes (500-1000 mètres), en effet, ce parc est de nature à dévaloriser la valeur foncière des immeubles. »*

Plan de Raccordement électrique :
Aucune information n'est donnée sur le lieu de passage des câbles enterrés de chaque éolienne et entre chacune des éoliennes et le trajet au futur raccordement.

Manque de transparence de l'enquête publique :
Le 16 juillet dernier, nous vous interrogions par mail, sur le fait que les avis de l'enquête publique ne soient pas rendus publiques.

Votre réponse : *« Les observations adressées par voie informatique à l'adresse dédiée pour cela ne sont pas consultables sur internet, puisque je suis la seule personne habilitée à recevoir et consulter ces mails.*
Ces observations sont toutefois consultables dans le registre d'enquête de la mairie, au même titre que les observations annotées directement sur le registre et les courriers adressés en mairie.
Les mails reçus sur l'adresse dédiée figurent donc dans une chemise spécifique insérée dans le registre. Pour information, 5 mails ont été reçus jusqu'à présent. »
Il fallait donc se déplacer en mairie, sans avoir la certitude que tous les avis, qui ne sont pas imprimés en temps réel, soit disponibles.
Ces avis sont, depuis ce week end, consultables.

Pour conclure….

Monsieur le Maire de Rouans, lorsqu'il nous avait reçu en mairie, nous avait confié que son programme concernant le site éolien, consistait à garantir aux rouansais et rouansaises, une fois les éoliennes en place, un suivi de la santé humaine, des nuisances sonores, mais rien n'a été prévu pour contrôler les champs électromagnétiques.

Une fois le site éolien en place… il sera trop tard. Ce site ne doit pas voir le jour, c'est aujourd'hui une nécessité et de votre responsabilité de prévenir et d'assurer la santé de la population.

Depuis 2015, il ne se passe pas 6 mois sans qu'un enfant ne déclare un cancer sur notre territoire.

Il n'est pas question de dire que l'éolien déclenche à lui seul des cancers chez les enfants, mais il est important de le prendre en compte comme un facteur de risque supplémentaire réel dans ce cumul d'expositions qui fragilise la santé de nos enfants.

Certaines communes ont pris conscience de l'urgence, le conseil municipal d'une commune voisine, Saint Mars de coutais a émis le 09 juillet un avis défavorable au projet de parc éolien de Rouans, certaines de leurs constatations sont identiques. D'autres communes suivent cette tendance.

En connaissance de quoi, nous vous alertons et avertissons fortement, votre responsabilité est en jeu. Nous vous demandons impérativement l'application du principe de précaution qui aurait déjà pu antérieurement être appliqué et mis en œuvre.

Vous l'avez compris, nous sommes déterminés, **la santé de nos enfants est notre priorité.**

Nous vous prions, de recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur, nos considérations distinguées et respectueuses.

Le Collectif Stop aux Cancers de nos Enfants.